



SAMEDI 13 NOVEMBRE 1993

No 35507 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Israël-OLP

Premier accroc

Cinq membres du Fatah de Yasser Arafat ont été arrêtés ces derniers jours en Cis-jordanie occupée. Ils sont soupçonnés de l'assassinat d'un colon israélien. Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a demandé à l'OLP de dénoncer publiquement ce meurtre.

Page 2

Italie

La mafia accusée

Dix-huit mandats d'arrêt ont été envoyés par la magistrature italienne contre des membres de la mafia accusés d'avoir commandité l'assassinat en 1992 du juge Giovanni Falcone.

Page 4

Rail en Suisse

NLFA oui, Rail 2000 euh!

Selon un rapport, les travaux préparatoires pour le percement des tunnels de base du Gothard et du Loetschberg (les NLFA) avancent normalement. Mais, la réalisation des tunnels se fera certainement par étapes. En revanche, le projet Rail 2000, comme on le sait, a dû être revu à la baisse.

Page 6

Circulation à La Chaux-de-Fonds

Priorité aux TC

N'échappant pas à l'engorgement du trafic urbain, la ville de La Chaux-de-Fonds cherche des solutions. Le Conseil communal a rangé son utopie de trafic séparé sur l'avenue Léopold-Robert et propose quelques modifications, plutôt légères, qui confirment les priorités fixées, à savoir favoriser les transports en commun et sécuriser les piétons.

Page 17

Relance de la construction: cantons et communes très enthousiastes

La ruée sur le bonus

Les cantons et les communes se sont littéralement rués sur les 320 millions débloqués en mars par la Confédération pour relancer le secteur de la construction. Dans un rapport publié hier, le Département fédéral de l'économie publique (DFEP) estime à 2,65 milliards le volume de commandes engendré par ce programme de relance pour 1994-95. De quoi maintenir 30.000 emplois et économiser 770 millions à l'assurance-chômage. Mais un renouvellement de ces mesures ne fait pas l'unanimité.



Berne
François NUSSBAUM

En mars dernier, le Parlement votait un programme de relance en faveur de la construction, le secteur le plus touché par la récession: 200 millions de «bonus à l'investissement», 70 millions pour la construction de logements et 50 millions en faveur de constructions rurales. Le bonus sert à financer (à fonds perdus) 15 ou 20% du prix de certains projets de construction des collectivités publiques (cantons et communes).

2000 PROJETS

Le succès a dépassé les attentes: d'avril à mi-octobre, près de

2000 projets ont été adressés à l'Office fédéral des questions conjoncturelles, dont la moitié ont déjà fait l'objet d'une décision (567 réponses positives, 372 négatives). Fin novembre, la quasi-totalité des fonds à disposition devrait être attribuée. Ainsi, grâce à une participation fédérale initiale de 320 millions, l'ensemble du programme de relance aura engendré des commandes pour un volume de 2,65 milliards.

La part des cantons romands au bonus est de 22 millions pour Vaud et Genève, de 14 millions pour le Valais, de 6 millions pour Fribourg, de 5,7 millions pour Neuchâtel et de 2,1 millions pour le Jura. L'argent est allé, entre autres, à la rénovation de l'hôpital de Delémont, à un nouveau bâtiment des Travaux publics de La Chaux-de-

Fonds, à une station d'épuration des eaux à Moudon.

L'objectif du programme était de soutenir la construction, donc les emplois dans ce secteur. A cet égard, le DFEP estime que 30.000 postes de travail peuvent être créés ou maintenus grâce à ces mesures, ce qui permet une économie de 770 millions à l'assurance-chômage.

Au vu de ce succès, la question se pose d'un nouveau programme de relance, pour répondre aux nombreux projets qui devront être écartés du premier par épuisement des ressources à disposition. Les cantons y sont favorables, ainsi que les responsables de la branche de la construction (entrepreneurs, architectes), le Syndicat de l'industrie et du bâtiment, le Parti socialiste

(qui a déposé une initiative parlementaire dans ce sens).

DELAMURAZ SCEPTIQUE

Le chef du DFEP, Jean-Pascal Delamuraz, se montre en revanche plutôt sceptique, ainsi que les partis bourgeois. La crainte principale est qu'un deuxième programme arrive trop tard, c'est-à-dire au moment où la construction aura redémarré. Ce phénomène s'était produit en 1983-84: l'aide à la relance avait produit ses effets lorsque la demande avait repris. Les carnets de commandes s'en sont trouvés surchargés.

Or, dit le DFEP, le secteur de la construction semble avoir atteint le creux de la vague et devrait progressivement en sortir en 1994-95, grâce notamment à la baisse des taux d'intérêt. Ce pronostic correspond à l'analyse

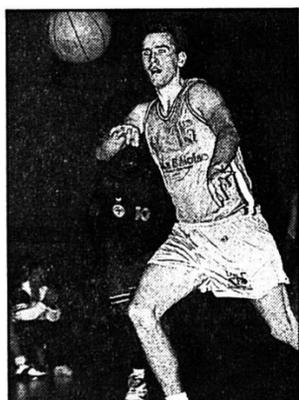
des experts du Centre de recherches conjoncturelles du poly de Zurich. Leurs collègues de Bâle sont plus pessimistes: le refus de l'EEE influencera plus longtemps l'investissement en Suisse.

LES BESOINS EXISTENT

Quant à l'emploi, il suivra avec retard la reprise des commandes: le chômage augmentera encore (mais plus faiblement) en 1994-95. Mais, note le DFEP, la reprise devrait profiter en priorité aux travailleurs suisses, puis aux étrangers résidents et, seulement ensuite, aux saisonniers. Le travail ne manquera pas ces prochaines années, notamment dans le secteur public: achèvement des routes nationales et, surtout, construction des nouvelles transversales ferroviaires. F.N.

Basketball

Le BBCC piétine



Scott McWhorter

L'Américain du BBCC n'a pu éviter sept défaites à lui seul. (Impar-Galley)

● Lire en page 11

OPINION

Passer le trou du budget par le trou d'une aiguille

A la veille de l'examen du budget 1994, la tension monte dans les milieux politiques neuchâtelois. A gauche, on soutient prudemment la politique du gouvernement et pour cause, le président Francis Matthey est le grand argentier de la république. Ce n'est pas peu dire qu'il assume personnellement la responsabilité collégiale des mesures d'économies à prendre pour sortir de la crise budgétaire et ramener le déficit de 123 millions à 63 millions.

Pour les libéraux, les finances cantonales sont exsangues, «des mesures d'économies proposées ne sont qu'emplâtre sur jambe de bois». Un postulat de la Commission financière du Grand Conseil prie le Conseil d'Etat d'économiser de 7 à 9 millions de francs au compte de fonctionnement. Le gouvernement, en acceptant ce postulat, «montrerait sa ferme intention d'agir sur les structures de l'Etat à court et moyen termes». Et la droite neuchâteloise de prôner la privatisation «de certaines missions que les recettes fiscales actuelles et à venir ne permettent plus de financer».

On n'augmente pas les impôts mais on privatise!
Par exemple, on verse au secteur privé toute la partie technique du cadastre. Mais à quel prix? Assurément plus cher d'un demi-million. La jambe de bois des contribuables supportera certainement cet emplâtre privé!

Bref. Au fait.
Les urnes du mois d'avril 1993 ont accordé 38 sièges aux libéraux et 29 aux radicaux. Le bloc centre-droit dispose de 67 sièges sur les

115 du Parlement, soit une confortable majorité de 58%. Avec 19 voix d'écart avec la gauche et apparentés, aucun souci pour la législature.

Le Conseil d'Etat est formé de deux libéraux, un radical et deux socialistes, la majorité gouvernementale du centre-droit est donc de 60%.

La Commission financière de 15 membres compte une majorité centre-droit de 60%.
Ainsi en a décidé le peuple, démocratiquement, en faisant confiance aux slogans électoraux.

Il faut donner du bistouri dans le budget cantonal car il n'y a pas de potion magique pour ramener de 123 à 63 millions le déficit prévu. Il faut couper, tailler, trancher et sans anesthésie.

Alors quand le Parti libéral conclut, dans un communiqué, que «face à cette déconfiture» il entend «montrer son intention de passer aux actes, c'est-à-dire de faire aboutir ses promesses électorales avec l'appui de toutes les forces de droite du canton de Neuchâtel», on se demande pourquoi il tarde depuis le printemps dernier: en lui donnant une large majorité au gouvernement, au Grand Conseil et dans les commissions, le peuple lui a pratiquement accordé les pleins pouvoirs. Pourquoi, vraiment, tortiller du popotin quand on a tout en main?

Parce que digérer les élections de 1993 sans perdre de vue celles de 1997 est plus difficile que pour le chameau d'un bédouin de passer par le trou d'une aiguille...
Gil BAILLOD

SUBARU 4x4

IMPREZA 1.6

16 V - 90 CV
2x5 vitesses



Fr.
23700.-



AUTO-CENTRE
Fritz-Courvoisier 66
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 66 77

Arrestation de membres du Fatah pour meurtre en Cisjordanie

Israël - OLP: premier accroc

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a demandé à l'OLP de dénoncer publiquement le meurtre d'un colon israélien le 29 octobre. Cette exigence intervient à la suite de l'annonce de l'arrestation de cinq suspects, tous membres du Fatah, la principale composante de l'OLP. Yasser Arafat se serait engagé à mettre fin à ces violences.

Pour la première fois depuis l'accord conclu le 13 septembre à Washington entre Israël et l'OLP, cinq membres de l'organisation de Yasser Arafat ont été arrêtés en Cisjordanie pour participation à un attentat. M. Rabin, qui avait affirmé à plusieurs reprises que l'OLP avait cessé toute «action terroriste» depuis la signature de cet accord, a demandé à la centrale palestinienne à s'engager à ce que de tels crimes ne se reproduisent plus.

Selon un responsable militaire, «l'attentat risque d'avoir de graves conséquences sur l'accord israélo-palestinien». La censure avait interdit depuis



Gaza

L'arrestation de cinq membres du Fatah fait peser de sombres nuages sur l'accord OLP-Israël. (Keystone-EPA)

Non à une paix séparée

Le roi Hussein a déclaré jeudi que la Jordanie pourrait mettre en œuvre certains des éléments d'un accord de paix avec Israël avant de signer un traité définitif. Dans une interview accordée à Radio Orient, Hussein a ajouté que les deux pays devaient encore régler nombre de problèmes bilatéraux avant de signer un accord de paix. «La Jor-

danie ne signera pas un accord de paix séparé parce nous sommes engagés à conclure une paix globale israélo-arabe», a-t-il dit. «Mais nous pouvons aller de l'avant sur les différents points de l'ordre du jour des négociations jordano-israéliennes», a dit le souverain hachémite. (ats, reuter)

13.11.1942 - L'armée britannique reprend Tobrouk en Libye et les forces américaines repoussent les Japonais à Guadalcanal.

13.11.1945 - Soekarno devient président de la République indonésienne.

13.11.1950 - Le Tibet accuse la Chine d'agression devant l'ONU.

BRÈVES

Somalie

Boutros-Ghali inquiet

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a exprimé hier sa préoccupation à propos de l'avenir de l'opération des Nations Unies en Somalie. Plusieurs contingents de la mission ont en effet annoncé qu'ils allaient se retirer dans les prochains mois, dont les Américains.

Chine

Nouveau détournement

Deux pirates ont détourné hier matin un appareil des lignes intérieures chinoises vers Taïwan avant de se rendre immédiatement après l'atterrissage de l'avion à Taïpei, la capitale. Les deux hommes, un médecin et un fonctionnaire chinois, ont affirmé avoir participé aux manifestations de la place Tien An Men en 1989 et craindre des représailles.

Japon

«Travaillez moins!»

En cette période de récession, le gouvernement nippon a conseillé hier aux Japonais d'arrêter d'être des «drogués du travail». Ce message du «Livre blanc» annuel sur les conditions de vie, adopté hier en conseil des ministres, vise surtout à réduire les heures supplémentaires dans les entreprises, premier mode d'ajustement au Japon en cas de crise économique et qui évite de licencier.

Ambassadeur américain en Suisse

Nomination retardée

On ignore encore si le Sénat américain nommera avant Noël Larry Lawrence au poste d'ambassadeur en Suisse. En raison de questions de certains sénateurs, la Commission des Affaires étrangères n'est pas en mesure de se déterminer le 18 novembre comme prévu.

Production agricole

L'Afrique aura toujours faim

La croissance de la production agricole est plus rapide que celle de la population mondiale qui devrait ralentir au début du prochain millénaire pour tomber à 1,4% alors qu'elle est actuellement de 1,9%. «L'Afrique sub-saharienne risque de posséder le plus grand nombre de mal nourris alors que le sort des pays du Sud-Est asiatique s'améliore», souligne la FAO.

Nouvelles sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU contre la Libye

Le pétrole en ligne de mire

Les nouvelles sanctions adoptées jeudi par le Conseil de sécurité des Nations Unies contre la Libye n'auront à court terme qu'un impact modéré. Elles prouvent toutefois que le secteur du pétrole, principal ressource en devises de la Libye, est désormais menacé, ont estimé hier des diplomates occidentaux à Tripoli. La Libye a pour sa part dénoncé la décision du Conseil de sécurité.

Le Ministère des affaires étrangères libyen a exprimé «son mécontentement et son profond regret». Il a également réaffirmé son engagement vis-à-vis de l'offre soumise le 29 septembre au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali. Selon cette offre, «l'Etat libyen ne s'oppose pas à ce que les deux hommes soient jugés par les autorités judiciaires écossaises et est disposé à les exhorter à se présenter à elles». Le ministère ne fixe aucune date à la reddition des deux hommes et ajoute que les procédures doivent en-

core faire l'objet d'un accord. Quant aux principaux intérêts, ils ont rejeté jeudi l'hypothèse d'un procès aux Etats-Unis ou en Ecosse, en faisant valoir que la publicité précédant l'audience leur porterait préjudice. Ils ont proposé un procès en Suisse, mais cette condition est considérée comme inacceptable en Occident. La Suisse a pour sa part refusé d'entrer en matière.

Les nouvelles sanctions adoptées jeudi par le Conseil de sécurité de l'ONU entrèrent en vigueur le 1er décembre. Elles gèrent les avoirs libyens à l'étranger et interdisent l'importation de certains équipements industriels pétroliers. Les exportations pétrolières demeurent autorisées.

INSUFFISANTES

De source diplomatique à Tripoli, on doute que l'évolution de la situation puisse forcer le colonel Kadhafi à livrer les deux hommes contre leur gré. «Les

Libyens ont eu le temps de faire des provisions de matériel interdit et les experts estiment qu'ils peuvent en obtenir davantage au marché noir», déclare-t-on de source diplomatique occidentale. «Côté financier, il y a longtemps que les actifs ont été transférés en Orient».

Tripoli ayant connaissance depuis des mois des sanctions envisagées, les experts bancaires estiment qu'elle a transféré quelque 6,5 milliards de dollars (9,2 milliards de francs) en Asie, dans les Etats du Golfe et en Afrique du Nord, c'est-à-dire hors de portée de l'Occident.

POSSIBLE EMBARGO

Dans l'industrie pétrolière, on estime également que les sanctions ne risquent guère de faire sentir leurs effets dans un avenir proche. La Libye produit quelque 1,3 million de barils de brut par jour qui lui rapportent entre 9 et 10 milliards de dollars (12,8 et 14,2 milliards de francs) par an, selon l'hebdomadaire spé-

cialisé Middle East Economic Survey (MEES), basé à Chypre.

Si la Libye refusait de remettre les deux suspects, la prochaine mesure pourrait consister en un embargo pétrolier, ajoute-t-on. Mais une telle mesure se heurterait probablement à l'opposition de pays tels que l'Italie et l'Espagne, qui dépendent lourdement du brut libyen. En effet, 90% des exportations de pétrole de Tripoli sont destinées à des raffineries européennes, et l'Italie en reçoit la moitié à elle seule.

Du côté suisse, le porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Franz Egle, a indiqué qu'il appartenait au Conseil fédéral de décider d'une éventuelle participation de la Suisse au renforcement de l'embargo contre la Libye. Le gouvernement suisse ne s'est pas prononcé pour l'heure, «le délai étant fixé au 1er décembre», a ajouté M. Egle. (ats, afp, reuter)

Polémique autour de la découverte du virus du sida

Robert Gallo blanchi par Washington

Le gouvernement américain a levé hier les accusations de mauvaise conduite scientifique pesant contre le professeur Robert Gallo, au centre de la controverse sur la découverte du virus du sida.

Le bureau de l'Intégrité de la recherche (ORI) a retiré les accusations qu'il avait lui-même retenues à l'encontre du scientifique américain en décembre 1992 et a annoncé qu'il «considérerait cette procédure achevée».

Le professeur Gallo, qui est au cœur du débat sur la paternité de l'identification du virus du sida, fait face à la demande du

professeur français Luc Montagnier, de l'Institut Pasteur, de renégocier le partage des bénéfices tirés de la découverte du virus du sida.

La commission d'appel du Département américain de la santé avait déjà, le 4 novembre, lavé le Dr Makulas Popovic, collaborateur du professeur Gallo, d'accusations identiques. Face à cette situation, l'ORI avait demandé que l'examen de l'appel du Dr Gallo soit remis à plus tard.

Dans un communiqué, l'ORI indique qu'il retire l'action intentée contre le professeur Gallo, car la décision rendue pour le

Dr Popovic «établit une nouvelle définition de la mauvaise conduite scientifique ainsi

qu'une norme nouvelle et très compliquée pour prouver cette mauvaise conduite». (ats, afp)

Vaccins: échec

Plusieurs tests en laboratoire destinés à tester l'efficacité de vaccins contre le sida ont échoué, selon un rapport publié hier dans la revue américaine Science. Trois expériences ont été réalisées sur une quarantaine de volontaires sains à qui l'on a injecté les vaccins. Ceux-ci ont alors réussi à produire des anticorps capables de neutraliser des souches de laboratoire du virus du sida. Mais ces anticorps n'ont ensuite eu aucun effet de protection contre la maladie, lorsqu'ils ont été testés en laboratoire sur des virus frais, prélevés sur des malades du sida, indiquent les chercheurs. (ats, afp)

mercredi de révéler ces cinq arrestations. Appartenant au Fatah, ces jeunes Palestiniens de la région de Ramallah sont accusés du rapt et de l'assassinat d'un colon de l'implantation de Beth El. Le meurtre avait été d'abord revendiqué par le Mouvement de la résistance islamique Hamas.

COLÈRE

M. Rabin a demandé au chef de la délégation israélienne aux négociations avec l'OLP, le général Amnon Shahak, de faire part à son homologue palestinien, Nabil Chaath, du mécontentement d'Israël à la suite de l'attentat. Cet acte «est en contradiction avec les engagements pris par le chef de l'OLP d'arrêter les actes de terrorisme».

Dans la soirée, le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Peres, a déclaré que le président de l'OLP, Yasser Arafat, s'était engagé à donner à nouveau l'ordre aux Palestiniens de mettre fin aux violences contre les Israéliens. «Il m'a redit que des ordres explicites avaient été donnés à tous ses hommes.»

A Jérusalem, le dirigeant palestinien Fayçal Hussein a confirmé qu'ordre avait été donné d'arrêter la «violence contre les Israéliens».

(ats, afp, reuter)

Haïti

Ministre menacé

Le général haïtien Philippe Biamby a menacé de prison le ministre de la Défense du gouvernement de Robert Malval. Dans une lettre datée du 8 novembre, le général Biamby traite le ministre Jean Beliotte de «lâche» et de «danger permanent pour l'institution».

«Vous devriez être traduit en cour martiale mais le commandant en chef se contentera de vous mettre en prison pendant dix jours, à compter du jour où vous quitterez votre poste», écrit le général Biamby. Chef d'état-major, le général Biamby est considéré comme un proche du général Raoul Cédras, commandant en chef de l'armée.

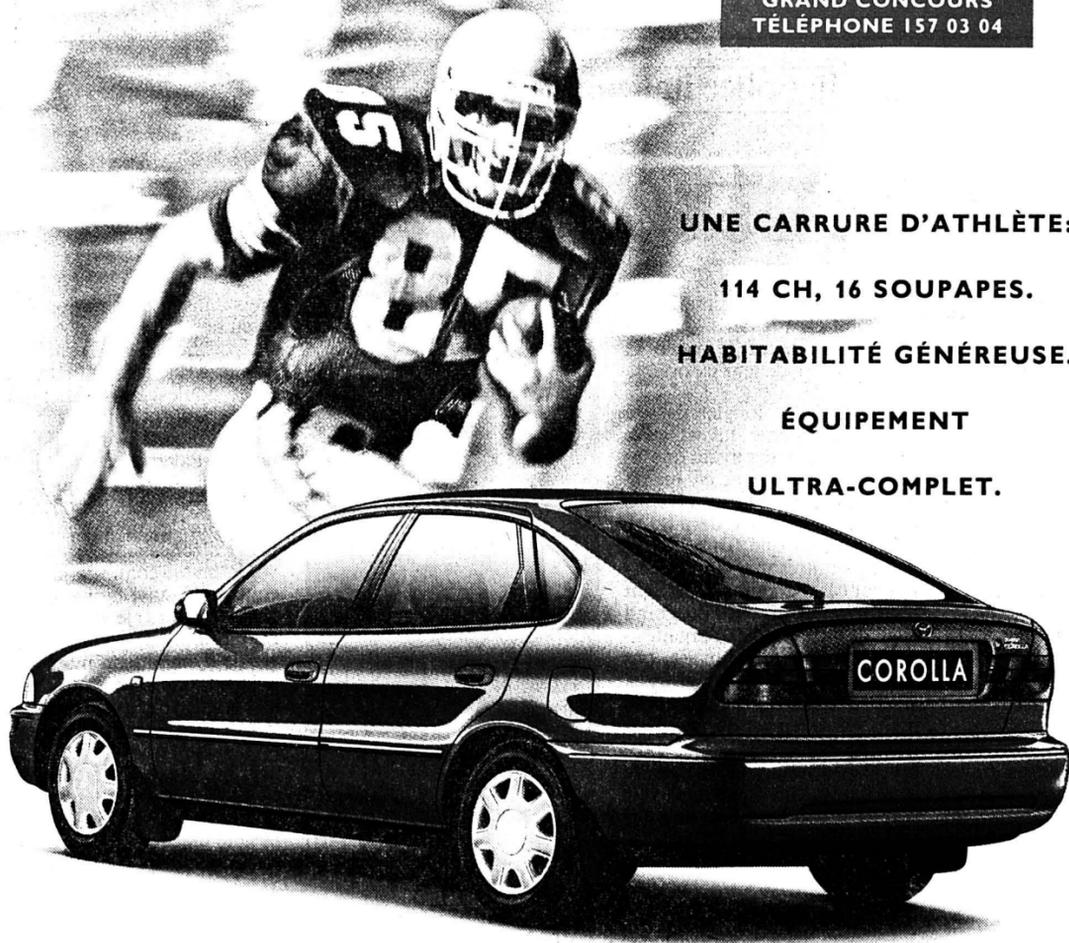
Les relations entre le cabinet du premier ministre Robert Malval et la junte n'ont cessé de se détériorer depuis la mise en place du gouvernement, en août, dans le cadre d'un accord sur le retour du président renversé Jean-Bertrand Aristide. La tension s'est encore accentuée en octobre lorsque le général Cédras a refusé de démissionner, ainsi qu'il l'avait promis, empêchant ainsi le retour du président Aristide, fin octobre. (ats, reuter)

Cachemire

Accrochages meurtriers

Des accrochages entre les forces de l'ordre et les séparatistes musulmans ont fait plus de vingt morts au cours des dernières 24 heures au Cachemire. La tension demeure très tendue dans cet Etat indien, en proie depuis quatre ans à une insurrection séparatiste musulmane. De nouvelles manifestations ont eu lieu hier contre le siège par l'armée indienne de la mosquée d'Hazratbal. (ats, afp)

GRAND CONCOURS
TÉLÉPHONE 157 03 04



UNE CARRURE D'ATHLÈTE:

114 CH, 16 SOUPAPES.

HABITABILITÉ GÉNÉREUSE.

ÉQUIPEMENT

ULTRA-COMPLET.

La nouvelle Corolla 16V. Pour plus de sécurité: airbag, A.B.S. et protections latérales.

Pour gagner, c'est sûr, il faut une puissance imbattable, comme celle de la nouvelle Corolla 1.6 Liftback GLI 16 soupapes: 114 ch! Au moment décisif, ce qui compte pourtant, c'est la sécurité. La nouvelle Corolla a tout pour l'emporter: son équipement ultra-complet et son habitabilité exceptionnelle ont de quoi emballer. Pour à peine fr. 28 990.-, elle vous offre tout l'agrément et toute la sécurité souhaitables: direction assistée, verrouillage central, chaîne haute-fidélité, etc. Sans compter l'airbag, l'A.B.S. et les protections latérales antichocs. Sans parler non plus de la garantie

totale de 100 000 km, valable 3 ans et des 6 ans de garantie contre la perforation par la corrosion. Ajoutez-y un essai, bien entendu gratuit, et vous vous enthousiasmerez, à coup sûr, pour l'une des versions de la nouvelle Corolla, disponibles à partir de fr. 20 690.-. Toyota-Leasing: tél. 01-495 2 495.

LA PERFECTION AUTOMOBILE



Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, M. Grandjean S.A., Léopold-Robert 107 et 117, 039/23 64 44/45 • Agences locales: La Chaux-de-Fonds: Cassi & Imhof S.A., 26 88 44 • Le Locle: Garage du Crêt, 039/31 59 33 • Saignelégier: Auto-Sport 3000 S.A., 039/51 12 20 • Sonvilier: J. C. Béring Automobiles, 039/41 15 55

101-222/4x4



Office des faillites
de Neuchâtel

ENCHÈRES PUBLIQUES d'unités en propriété par étages d'un immeuble hôtelier

Le mercredi 8 décembre 1993, à 11 heures, à Neuchâtel, rue Pourtalès 13, salle no 203 au 11e étage, l'Office des faillites de Neuchâtel, agissant sur délégation de l'Office des faillites de Nidwald à Hergiswil, procédera à la vente aux enchères publiques des dix parts de copropriété ci-après désignées, dépendant de la masse en faillite de la société PANAX AG, à Fûrigen/NW à savoir:

Cadastre de Neuchâtel

Désignation des parts de copropriété (unités en PPE) au nom de la société en faillite:

1. Article 10376/BN - AVENUE DE LA GARE, propriété par étages, copropriétaire du 10152 pour 9,78/1000 avec droits spéciaux sur une chambre d'hôtel avec un hall d'entrée et cuisinette, une salle de bains/W.-C., une loggia, studio no 226 A au 2e étage, de 42 m².
2. Article 10382/BT - AVENUE DE LA GARE, propriété par étages, copropriétaire du 10152 pour 5,93/1000 avec droits spéciaux sur une chambre d'hôtel avec une salle de bains/W.-C., chambre no 206 CS de 23 m².
3. Article 10388/BZ - AVENUE DE LA GARE, propriété par étages, copropriétaire du 10152 pour 5,93/1000 avec droits spéciaux sur une chambre d'hôtel avec une salle de bains/W.-C., chambre no 212 CS de 20 m² au 2e étage.
4. Article 10398/CK - AVENUE DE LA GARE, propriété par étages, copropriétaire du 10152 pour 9,78/1000 avec droits spéciaux sur une chambre d'hôtel avec un hall d'entrée et cuisinette, une salle de bains/W.-C., une loggia, studio no 318 A, de 40 m² au 3e étage.
5. Article 10403/CP - AVENUE DE LA GARE, propriété par étages, copropriétaire du 10152 pour 9,78/1000 avec droits spéciaux sur une chambre d'hôtel avec un hall d'entrée et cuisinette, une salle de bains/W.-C., une loggia, studio no 323 A de 42 m² au 3e étage, avec porte communicante avec chambre no 322 F, propriété d'un tiers.
6. Article 10422/DJ - AVENUE DE LA GARE, propriété par étages, copropriétaire du 10152 pour 5,93/1000 avec droits spéciaux sur une chambre d'hôtel avec une salle de bains/W.-C., chambre no 301 CS de 20 m² au 3e étage.
7. Article 10423/DK - AVENUE DE LA GARE, propriété par étages, copropriétaire du 10152 pour 5,93/1000 avec droits spéciaux sur une chambre d'hôtel avec une salle de bains/W.-C., chambre no 302 CS de 20 m² au 3e étage.
8. Article 10432/DT - AVENUE DE LA GARE, propriété par étages, copropriétaire du 10152 pour 4,77/1000 avec droits spéciaux sur une chambre d'hôtel avec une douche/W.-C., chambre no 422 F de 20 m² au 4e étage, avec porte communicante avec studio no 423 A.
9. Article 10433/DU - AVENUE DE LA GARE, propriété par étages, copropriétaire du 10152 pour 9,78/1000 avec droits spéciaux sur une chambre d'hôtel avec un hall d'entrée et cuisinette, une salle de bains/W.-C., une loggia, studio no 423 A de 42 m² au 4e étage, avec porte communicante avec chambre no 422 F.
10. Article 10467/FD - AVENUE DE LA GARE, propriété par étages, copropriétaire du 10152 pour 5,93/1000 avec droits spéciaux sur une chambre d'hôtel avec une salle de bains/W.-C., chambre no 512 CS de 23 m² au 5e étage.

Estimation cadastrale des 10 unités (1985): Fr. 1128000.-
Estimation officielle des 10 unités (1993): Fr. 843000.-

Ces dix unités en PPE font partie d'un immeuble hôtelier et commercial sis sur la parcelle 10152 du cadastre de Neuchâtel.

L'immeuble est implanté à l'avenue de la Gare 15-17, au Centre-Nord de la ville de Neuchâtel.

Les unités sont copropriétaires en fonction de leurs millièmes de l'hôtel-restaurant Eurotel et son tributaires de la marche de cette entreprise pour les participations aux frais ou bénéfiques.

Description de l'immeuble divisé en propriétés par étages:

Article 1052 - AVENUE DE LA GARE, hôtel-habitation de 1506 m². Construction de 1974. Assurance incendie du bâtiment complet (1984): Fr. 24 100 000.-

Pour une désignation plus complète des parts de copropriété mises en vente et de l'immeuble divisé, on se réfère au Registre Foncier de Neuchâtel dont des extraits sont déposés à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente, l'état des charges et les règlements des propriétaires par étages, sont déposés à l'Office des faillites de Neuchâtel, dès le 16 novembre 1993, où ils peuvent être consultés.

Les dix unités seront vendues ensemble d'une manière définitive, et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Les copropriétaires forment une communauté des propriétaires d'étages, ils ne peuvent pas faire valoir un droit de préemption selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement du solde du prix de vente. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Pour visiter les chambres ou studios correspondants aux unités mises en vente, s'adresser à la Direction de l'Eurotel, avenue de la Gare 15-17, à Neuchâtel.

Renseignements: Office des faillites de Neuchâtel,
rue des Beaux-Arts 13, à Neuchâtel,
☎ 038/22 32 41

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé:
Y. Blösch

28-122

DIVERS

Prochainement grande vente aux enchères d'antiquités

M. Christian Claude à
La Chaux-de-Fonds fera vendre par
voie d'enchères publiques des biens
provenant de diverses successions et de
collections privées

Samedi 4 décembre 1993 dès
15 heures à la salle du Club 44,
rue de la Serre 64 à
La Chaux-de-Fonds

Actuellement une partie des
objets mis en vente sont exposés
dans les salons de l'Hôtel Moreau,
Av. Léopold-Robert 45,
La Chaux-de-Fonds jusqu'au
25 novembre 1993

Pour tout renseignement:

☎ 039/61 14 26 ou 077/37 68 03/04 ou
039/23 22 22 (Hôtel Moreau)

132-509924

OFFRES D'EMPLOI



WALL STREET INSTITUTE

The European leader in adult English Language instruction, with full expansion underway in La Chaux-de-Fonds and Neuchâtel is seeking

Commercial Consultants

with the following personal and professional profile:

- Aged 25 to 35, energetic and enthusiastic, full of drive and initiative;
- Highly fluent in English and French;
- Used to working for and commercial and personal reaching goals;
- Interested in sales and marketing of language programs to companies and professionals;
- Able to start 1st December or January;
- Likes a job well done, in a youthful and stimulating environment, with a high degree of professionalism and constant contact with a great variety of people and situations;
- Deeply interested in personal growth with a prestigious and dynamic international company.

Candidates should send their «curriculum vitae» with recent photograph to:

WALL STREET INSTITUTE
Att. Mr. S. Williamson
Place des Halles 11 - Av. Léopold-Robert 9
2000 Neuchâtel - 2300 La Chaux-de-Fonds
Absolute confidentiality guaranteed.

195-16418-4/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

Les assassins du juge Falcone indentifiés par la police italienne

La mafia au centre de l'attentat

Dix-huit mois après l'attentat contre le juge Giovanni Falcone, la mafia a été clairement identifiée comme seule responsable de cet assassinat grâce aux révélations d'un repent maffieux. Les affirmations de ce repent, connu sous le nom de «mezzanasca», demi-nez en dialecte sicilien, ont permis aux enquêteurs de lancer dix-huit mandats d'arrêt contre des maffieux, tous proches de l'ancien grand boss de Cosa nostra, Salvatore «Toto» Riina.

Arrêté le 15 janvier dernier au terme d'une cavale de plusieurs années, Toto Riina a déjà été condamné deux fois à la prison à perpétuité. Une dizaine de ces mandats concernent des membres de la mafia déjà emprisonnés pour d'autres crimes.

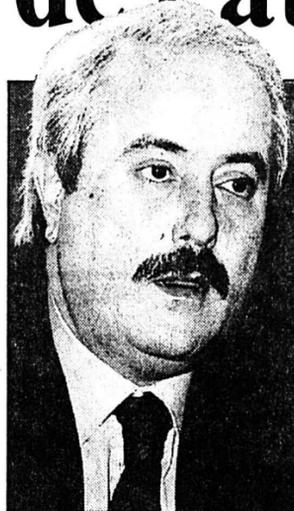
«Nous sommes maintenant en mesure de définir le rôle de chacun» dans cet attentat, s'est félicité le procureur Giovanni Tinebra, lors d'une conférence de presse à Caltanissetta, dans le centre de la Sicile. C'est Toto Riina qui a donné l'ordre, mais c'est Salvatore Biondino, 40 ans, qui a coordonné toute l'opération, a-t-il précisé.

PULVÉRISÉE

Le 23 mai 1992, une grosse quantité d'explosifs placée sur l'autoroute reliant l'aéroport au centre ville de Palerme pulvérisa

la voiture du juge antimafia. Le magistrat est tué, ainsi que son épouse Francesca Morvillo et trois policiers de leur escorte.

Biondino a longtemps été considéré comme un vulgaire malfrat de quartier avant que les magistrats ne voient en lui un des chefs de Cosa nostra. Il a été arrêté le 15 janvier dernier en même temps que Toto Riina. Tous les autres maffieux concernés par ces mandats d'arrêt sont d'ailleurs des proches du grand chef de la coupole, l'organisation dirigeante de la mafia, ont souligné vendredi les magistrats. Aucune taupe n'a signalé ce 23 mai 1992 le départ du juge Falcone de Rome vers la Sicile, selon le procureur. Des rumeurs persistantes ont longtemps fait état de la collaboration de policiers ou d'agents des services se-



G. Falcone

La mafia est entièrement responsable du meurtre du juge. (Keystone-AP)

crets dans la préparation de cet attentat.

Trois hommes ont suffi pour mener à bien cet attentat qui avait bouleversé l'Italie: un à Rome pour surveiller les mouvements du magistrat, un à l'aéroport de Palerme et un troisième non loin du garage où étaient garés les voitures blindées utilisées pour les déplacements du juge Falcone en Sicile.

L'attentat contre le juge Falcone a été suivi moins de deux mois plus tard, le 19 juillet, par l'explosion d'une voiture bourrée de dynamite au moment où le juge Paolo Borsellino arrivait au domicile de sa mère, via d'Amelio à Palerme: le magistrat a été tué, ainsi que cinq membres de son escorte. Les responsables de cet attentat, attribué lui aussi à la mafia, n'ont pas été indentifiés. (ats, afp)

13 novembre 1942 - Robert Louis Stevenson naquit à Edimbourg. Il fit des études d'ingénieur avant d'étudier le droit. Correspondant du «Cornhill Magazine», il prit goût à la littérature. Atteint de tuberculose, il voyagea en quête d'un climat plus sain. Il rencontra en France Mrs Osborne qu'il épousa et qui le conseilla pour la rédaction de son chef-d'œuvre «Dr Jekyll et Mr Hyde». Il mourut aux Samoa en 1894.

BRÈVES

Europe

Moins de voitures

Les immatriculations automobiles en Europe ont baissé de 13,8% en octobre à 917.351 voitures particulières, contre 1.063.762 unités un an plus tôt, a-t-on appris hier de source industrielle.

Tunnel sous la Manche Pas de TGV avant 2002

La réalisation d'une liaison ferroviaire pour trains à grande vitesse (TGV) entre Londres et le tunnel sous la Manche (105 km) ne sera vraisemblablement pas achevée avant l'an 2002, a-t-on appris de source officielle. Cette ligne était initialement prévue pour l'ouverture du tunnel.

Grèce

Sidéens libérés

Tous les détenus grecs souffrant du sida seront prochainement libérés, a annoncé hier au Parlement le ministre grec de la Justice Georges Kouvelakis. M. Kouvelakis a déclaré que la «prison n'est pas le meilleur endroit pour qu'un malade déjà condamné à la peine ultime finisse sa vie».

Scandale du sang contaminé en Allemagne

Nouvelles mesures

Le ministre allemand de la Santé, Horst Seehofer, a annoncé hier une série de mesures pour renforcer la sécurité des préparations sanguines. Après la révélation de l'existence d'un deuxième laboratoire ayant fabriqué des médicaments à partir de sang frais ou de plasma congelé insuffisamment testés contre le virus du sida, M. Seehofer a précisé que les contrôles seraient améliorés à tous les stades.

Grande-Bretagne

Six mois contre une démission

Victime de la baisse des ventes d'automobiles en Europe, le constructeur japonais Nissan a annoncé hier qu'il souhaitait réduire la masse salariale dans son usine ultramoderne de Sunderland (Angleterre). Mais il ne veut pas licencier ses employés. Nissan propose donc six mois de salaire à ceux qui accepteront de quitter volontairement cette usine qui emploie 4600 personnes.

Directive des Douze sur la fabrication

Le chocolat de la polémique

Il n'est pas question de modifier la directive sur le chocolat, a assuré hier un porte-parole de la Commission européenne. Les exceptions permettant à certains pays d'incorporer dans la fabrication des graisses végétales autres que le beurre de cacao ne seront pas généralisées, a-t-il ajouté.

Des autorités françaises avaient dénoncé il y a quelques jours un projet «d'inspiration britannique», visant à modifier la directive de 1973 sur la composition du chocolat. Ce projet, affirmaient-elles, pourrait nuire aux pays producteurs de cacao, africains notamment. Ceux-ci ont du reste fait part de leur préoccupation.

La directive fait bien partie d'un ensemble de textes commu-

nautaires soumis actuellement à examen, en vue de leur simplification et de leur rationalisation, a précisé le porte-parole de l'exécutif des Douze. Mais il a qualifié de «sans fondement» les craintes sur les teneurs entrant dans la composition.

«MALENTENDUS»

Chez les Douze, la seule matière grasse autorisée dans le chocolat est le beurre de cacao. Toutefois, depuis leur entrée dans la CE en 1973, la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark bénéficient d'une dérogation. Ces pays peuvent incorporer jusqu'à 5% de matières grasses végétales dans leur chocolat. La France et les producteurs de cacao redoutent aujourd'hui une généralisation de cette exception.

Au service de presse de Nest-

lé, à Vevey, on relève que la discussion dure depuis des années. Les producteurs européens de chocolat sont dans leur ensemble favorable à la possibilité d'introduire des graisses végétales (huile de palme, dérivés du soja, huiles «exotiques»). L'hostilité à celles-ci résulte de malentendus, précise-t-on.

Ces graisses autres que le beurre de cacao n'ont guère d'influence sur le goût, mais elles permettent une meilleure résistance du produit à la chaleur. Ces graisses sont en effet meilleur marché, mais comme la teneur est de toute façon limitée à 5%, l'effet sur les coûts et sur la demande de cacao est limité. Du reste, plusieurs d'entre elles proviennent des mêmes pays exportateurs que le cacao, indique-t-on encore à Vevey. (ats)

Zagreb et Sarajevo tentent d'aboutir à un cessez-le-feu en Bosnie

Eviter un hiver difficile

Les gouvernements croate et bosniaque ont déclaré qu'ils s'efforceraient d'obtenir un cessez-le-feu entre les forces croates et musulmanes de Bosnie pour éviter un hiver difficile aux populations.

L'annonce de cette initiative a été faite par le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, et le ministre croate des Affaires étrangères, Mate Granic, à l'is-

sue de cinq heures d'entretiens à Sarajevo. Mate Granic est la personnalité croate de plus haut niveau à s'être rendue dans la capitale bosniaque depuis le début de la guerre civile il y a 19 mois.

DIALOGUE SUR FOND D'OFFENSIVE

La rencontre Granic-Silajdzic s'est tenue le jour où les Musul-

mans ont décidé d'attaquer le bastion croate de Kiseljak, une des rares villes de Bosnie encore épargnées par la guerre où se trouve le QG de la Forpronu en Bosnie. Selon l'agence croate Habena, cinq personnes ont été tuées par des tirs d'artillerie des 3e et 6e unités de l'armée bosniaque contre Kiseljak, qui se trouve à une trentaine de km à l'ouest de Sarajevo. (ats, reuter)

Drame de la route sur l'autoroute Bordeaux-Paris

Quinze morts dans le carambolage

Le bilan du carambolage meurtrier, survenu mercredi soir sur l'autoroute Bordeaux-Paris, a fait quinze morts, selon l'administration et la justice, dont les chiffres diffèrent jusqu'ici légèrement.

Selon un nouveau bilan fourni hier après-midi par la préfec-

ture du département de Charente-Maritime (sud-ouest), quinze personnes ont péri lors de l'accident, et non plus 17 comme la préfecture l'annonçait précédemment.

Ce nouveau bilan de l'administration n'est cependant pas définitif, l'état des épaves et des

corps ne permettant toujours pas d'être totalement affirmatif. Ce bilan s'établit en outre avec les recoupements des familles des éventuelles victimes, qui se manifestaient toujours auprès du standard mis à leur disposition à la préfecture de La Rochelle. (ats, afp)

Jean Paul II contraint à six semaines de convalescence

Le Pape a quitté l'hôpital

Après avoir été opéré pour une fracture de l'épaule, le pape Jean-Paul II a quitté hier la polyclinique Gemelli de Rome. Il devra suivre au moins six semaines de convalescence avant

d'être complètement rétabli, et renoncer dans les mois qui viennent à deux de ses sports favoris - le ski et la natation - a déclaré son médecin orthopédiste, le Dr Gianfranco Fineschi. Le Vati-

can a annulé les audiences prévues hier et aujourd'hui. Jean Paul II fera sa première réapparition publique demain midi pour sa bénédiction habituelle. (ap)

Immersion des déchets nucléaires

Interdiction définitive

La Convention internationale de Londres a voté hier par 37 voix, dont la Suisse, une interdiction définitive du déversement en mer de déchets radioactifs. Cinq pays (Russie, Grande-Bretagne, France, Chine et Belgique) se sont abstenus. Ils ont un délai de 100 jours pour se prononcer de manière définitive, indique le communiqué publié après une rencontre de cinq jours dans la capitale britannique.

Lors du vote final, 37 pays, dont les Etats-Unis et le Japon, ont voté en faveur d'une «interdiction absolue et définitive», aucun n'ayant voté contre. Outre les cinq Etats qui se sont abstenus, 29 membres de la Convention n'ont pas participé à la renouveau. Tous ont un délai de 100 jours pour se prononcer. S'ils re-

fusent d'endosser l'interdiction définitive, ces pays pourront se retirer de la Convention.

La Suisse a également adopté cette motion, a indiqué à l'ATS Hans-Ulrich Schweizer de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEPF). La Direction du droit international public au sein du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) était également représentée à Londres. La Suisse, qui déversait auparavant dans la mer ses déchets faiblement et moyennement radioactifs, a renoncé l'an dernier à cette solution. En 1992, elle a aussi signé à Paris un nouveau traité visant la sauvegarde de l'Atlantique-Nord-Est. La Convention de Londres étend en revanche la protection à l'ensemble des mers. (ats, afp)

Observateurs de la CSCE aux élections russes

Boris Eltsine favorable

Le président russe Boris Eltsine s'est déclaré favorable hier à ce que 500 observateurs de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) supervisent les élections du 12 décembre prochain en Russie. La Suisse a l'intention de participer à cette opération.

Selon l'agence ITAR-TASS, M. Eltsine a discuté des modalités pratiques du travail de ces observateurs avec le président de l'assemblée parlementaire de la CSCE, Ilkka Suominen. Les observateurs seront appelés non seulement à examiner le bon déroulement des législatives mais également celui d'un référendum constitutionnel prévu éga-

lement le 12 décembre, a précisé l'agence Interfax.

A Berne, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a indiqué que la Suisse a l'intention d'envoyer plusieurs groupes d'observateurs placés sous la coordination de la CSCE. Leur nombre exact ainsi que leur répartition géographique ne sont encore pas fixés, a précisé Christian Meuwly, un des porte-parole du DFAE.

Selon la commission électorale russe, les observateurs étrangers auront accès à tous les documents présentés par les partis pour se faire enregistrer pour le scrutin. Par ailleurs, M. Eltsine a publié un décret garantissant un accès égal aux médias audiovisuels. (ats, afp)

Athènes: l'extrême droite dénoncée

La manif dégénère

La police grecque a dû faire usage de grenades lacrymogènes pour disperser hier une manifestation organisée contre l'extrême droite à Athènes par 5000 étudiants et une centaine d'anarchistes.

Les manifestants ont incendié une voiture de pompiers et brisé bon nombre de vitrines de magasins et de vitres dans le centre-ville. Les deux pompiers qui étaient à bord du véhicule incendié ont été légèrement blessés et deux cameramen ont été agressés et leurs caméras cassées. Un

policier a aussi été blessé par une pierre. La police a dit avoir interpellé deux hommes, dont elle a seulement révélé qu'ils n'étaient pas étudiants.

La manifestation avait été organisée après qu'une jeune fille de 15 ans eut affirmé mercredi avoir été prise à partie par un groupe d'extrémistes de droite qui lui avaient tracé une croix gammée sur le front avec un couteau.

Mais, selon le médecin qui a examiné l'adolescente, la croix gammée est en fait un tatouage soigné et n'a pu être faite sans le consentement de celle-ci. (ap)

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES
DU DISTRICT DES FRANCHES-MONTAGNES

Vente d'une maison locative

Vendredi 10 décembre 1993, à 15 heures, à l'Hôtel-Restaurant de la Chevauchée à Lajoux, l'immeuble ci-après décrit, propriété de Mme Chauvin-Spiess, Münchenstein, sera vendu aux enchères publiques sur commission rogatoire de l'Office des faillites d'Arlesheim:

Feuillet no	BAN DE LAJOUX Lieu-dit, nature	Contenance a ca	Valeur officielle
446	Habitation-atelier no 76 assise, aissance, jardin	8 58	Fr. 373650.-
Estimation de l'expert			Fr. 480000.-
Assurance incendie AIJ (indice 120/1993)			Fr. 1 236000.-

L'immeuble, construit en 1910, transformations en 1981 et 1988, comprend un atelier ainsi que 4 logements loués. Sous-sol: garage, lessiverie, caves, local de chauffage et dépôt, dépôt/garage/atelier de 60 m². Rez-de-chaussée: logement de 4 1/2 pièces, cuisine agencée; logement de 3 pièces. 1er étage: atelier, bureau (environ 180 m²). 2e étage: un logement de 3 pièces, un logement de 4 1/2 pièces. Combles: galetas. Ce bâtiment nécessite des investissements d'entretien.

Les conditions de vente seront déposées à l'office dès le 22 novembre 1993 pendant dix jours.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

Visite de l'immeuble: les intéressés voudront s'adresser auprès de l'Office des poursuites et faillites à Saignelégier au 039/51 11 83.

Saignelégier, le 29 octobre 1993.

Office des faillites des Franches-Montagnes le préposé: Jean-Marie Aubry
14-8074

**Office des poursuites Neuchâtel
ENCHÈRES PUBLIQUES
Immeuble à Neuchâtel**

Le mercredi 1er décembre 1993, à 11 heures, à Neuchâtel, Service des Ponts et Chaussées, rue Pourtalès 3, salle 203, 2e étage, l'Office des poursuites de Neuchâtel, vendra l'immeuble ci-dessous désigné appartenant à Peca Mario, Marnières 8, à Chézard, savoir:

Cadastré de Neuchâtel

Article 181: faubourg de l'Hôpital 74 et 78, logement, écurie et remise, cour, bûcher, terrasse de 648 m².

- logement	148 m ²	- écurie et remise	107 m ²
- cours	334 m ²	- bûcher	23 m ²
- terrasse	36 m ²		

Sous-sol Nord: hall, chauffage, réduit, local. **Rez-de-chaussée inférieur Sud:** magasin, arrière-magasin, W.-C., dépôt. **Rez-de-chaussée:** appartement 4 1/2 pièces: hall, cuisine, 3 chambres, salle de bains, séjour. **1er étage:** appartement 4 pièces: hall, 3 chambres, cuisine, salle de bains, séjour. **2e étage:** cabinet médical: hall d'entrée, cabine, 2 cabinets, 2 W.-C., secrétariat, salle d'attente. **3e étage:** institut fitness: hall, cuisine, 2 cabinets, salle de bains, salle d'attente, 2 bureaux. **Combles:** appartement 4 pièces: couloir, cuisine, salle de bains, 3 chambres, séjour. **Surcombles:** 6 galetas.

Estimation cadastrale (1989)	Fr. 1 140 000.-
Assurance incendie (1993)	Fr. 2 542 500.-
Estimation officielle (1993)	Fr. 2 050 000.-

Les conditions de vente de cette unique enchère qui aura lieu conformément à la loi, l'état des charges, les extraits de Registre Foncier et le rapport de l'expert, seront déposés à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés dès le 27 octobre 1993.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus attentifs à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'immeuble pourra être visité le 29 novembre, de 14 h 30 à 15 h 30.

Renseignements: Office des poursuites de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 13, ☎ 038/22 32 34.

Neuchâtel, le 1er octobre 1993.

OFFICE DES POURSUITES NEUCHÂTEL
J.-M. Quinche, subst.

28-122

acamp

Membre de l'Association cantonale neuchâteloise
des maîtres plâtriers-peintres



ENTREPRISE DE PLÂTRERIE-PEINTURE

OLIVIER WILLEMEN

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 82 82

Je remercie ma fidèle clientèle et amis qui m'ont honoré durant 10 ans.
Par un travail soigné, je m'efforcerai de mériter la confiance que je sollicite.

132-511235

Dès le 15 novembre 1993, nous organisons dans nos Super Centres Coop La Chaux-de-Fonds, Delémont et nos Centres Coop Porrentruy, Moutier et Le Locle, un

GRAND CONCOURS DE COLORIAGE

ouvert à tous les jeunes jusqu'à 15 ans



Règlement du concours :

Demande dans l'un des magasins susmentionnés une feuille pré-imprimée, colorie-la au gré de ton imagination et rapporte-la dans le même magasin
au plus tard le 11 décembre 1993.

Un jury désignera les 20 meilleurs dessins.

La proclamation des résultats et la distribution des prix auront lieu le MERCREDI 15 DÉCEMBRE 1993 à 16 h dans le magasin où tu as rapporté ton dessin.

132-12081



La Chaux-de-Fonds

Mary Higgins Clark

**La clinique
du docteur H.**

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel
et Sciaky presse, à Paris

Le visage déformé par le chagrin, Maureen gémissait: «C'est exactement ce qu'il m'a fait.»

Richard fixa les deux jeunes femmes en larmes; Maureen avec sa chevelure dorée et ses yeux vert émeraude. Et il sut où il avait déjà vu ces yeux.

Chapitre 75

En arrivant au second étage de la clinique, il perçut immédiatement la ten-

sion qui flottait dans l'air. Des infirmières couraient dans le hall, l'air affolé. Un homme et une femme en tenue de soirée se tenaient près du bureau de l'infirmière.

Il s'avança rapidement jusqu'au bureau et demanda d'une voix sèche: «Que se passe-t-il, mademoiselle Renge?»

- Docteur, c'est Mme DeMaio. Elle n'est plus là.

La jeune femme avait une trentaine d'années et son visage lui était familier. Bien sûr! C'était la sœur de Katie DeMaio. Pourquoi était-elle venue à la clinique?

«Je suis le docteur Highley, lui dit-il. Que signifie tout cela?»

Molly avait du mal à parler. Quelque chose était arrivé à Katie. Elle le savait. Elle ne se le pardonnerait jamais. «Katie...» sa voix se brisa.

L'homme qui l'accompagnait

l'interrompit. «Je suis le docteur Kennedy, dit-il. Ma femme est la sœur de Katie DeMaio. Quand l'avez-vous vue, docteur, et quel était son état de santé?»

Il n'avait pas l'air d'un homme que l'on trompe aisément. «J'ai vu Mme DeMaio il y a un peu plus d'une heure. Son état était assez inquiétant. Comme vous le savez sans doute, nous lui avons fait deux transfusions cette semaine. En ce moment le laboratoire est en train d'analyser sa numération globulaire. Je pense qu'elle est très basse. Comme vous le précisera Mlle Renge, j'avais l'intention de lui faire un curetage ce soir, plutôt que d'attendre demain. Je crois que Mme DeMaio a caché à tout son entourage la gravité de ses hémorragies.

- Oh, mon Dieu, mais où est-elle donc?» s'écria Molly.

Il la regarda. Elle serait plus facile à

influencer que son mari.

«Votre sœur a une peur quasi pathologique des hôpitaux. Serait-il possible qu'elle fût tout simplement partie?»

- Ses vêtements sont dans le placard de la chambre, docteur, dit l'infirmière Renge.

- Certains vêtements peuvent être dans le placard, corrigea-t-il. Avez-vous défilé la valise de Mme DeMaio?

- Non.

- Alors, vous ignorez quels autres vêtements elle avait emportés avec elle.

- C'est possible, dit lentement Bill. Chérie, tu sais que c'est possible.

- Nous aurions dû l'accompagner, dit Molly. Docteur, va-t-elle très mal?

- Il faut la retrouver et la ramener à la clinique. Pensez-vous qu'elle puisse être rentrée chez elle?

(A suivre)

Grands projets ferroviaires

NLFA: échelonnement pas exclu

13 novembre 1947 -
Au cours du procès d'Ulm, on a vu défiler à la barre des témoins, nombre de réfugiés, anciens collaborateurs français ou agents des services allemands d'espionnage, qui résident régulièrement en Suisse. La «Gazette de Lausanne» se demande si la police fédérale n'a pas suivi deux politiques vis-à-vis des réfugiés, l'une rigoureuse à l'égard des victimes des Allemands, et l'autre empreinte de mansuétude pour ceux qui ont servi les nazis.

BRÈVES

BVC

Capital reconstitué

Une solution a été trouvée pour la Banque Vaudoise de Crédit (BVC). Sous la direction de K. Hauri, directeur de la Commission fédérale des banques, il a été décidé de proposer à la BVC une réduction de son capital. Il sera reconstitué par une intervention solidaire de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), du Crédit Foncier Vaudois, des trois grandes banques UBS, SBS, CS, de même que de l'Union des banques régionales suisses. La banque reçoit ainsi des fonds propres supplémentaires et de nouvelles liquidités.

Négociations bilatérales

Il faudra un coordinateur

Le Conseil fédéral et les partis gouvernementaux sont d'avis qu'il faut désigner un coordinateur pour les négociations bilatérales avec la Communauté européenne. Ce coordinateur, qui aura une vue d'ensemble des négociations, n'a pas encore été choisi.

Wolfhalden (AR)

Ils tirent contre une mosquée

Des coups de feu ont été tirés dans la nuit de jeudi à vendredi contre la mosquée de Wolfhalden (AR). Personne n'a été blessé par cet acte probablement inspiré par des motifs xénophobes. Quatre personnes ont été arrêtées. Une mitrailleuse russe et un fusil israélien à tir rapide «Uzi» ont été saisis.

Faillite Dorsaz

Que de créances!

Le montant total des créances contre le financier valaisan en faillite Jean Dorsaz se chiffre à 400 millions de francs. A l'échéance fixée au 8 novembre, une soixantaine de personnes avaient produit des créances. Les créances continuent néanmoins d'affluer.

Diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg

Mgr Bullet démissionne

Mgr Gabriel Bullet, évêque auxiliaire de Lausanne-Genève-Fribourg, a offert sa démission au pape Jean-Paul II. Ce dernier ne l'a pas encore formellement acceptée. Le successeur de Mgr Bullet devrait être désigné par le Saint-Père ces prochaines semaines.

En raison des difficultés financières, un échelonnement dans le temps des nouvelles liaisons ferroviaires alpines (NLFA) ne peut être exclu. Mais cela concerne aussi bien le Gothard que le Loetschberg, a dit hier Franz Steinegger, président du Parti radical, à l'issue des entretiens de la maison de Watteville entre une délégation du Conseil fédéral et des représentants des quatre partis gouvernementaux.

Les représentants des quatre partis ont pris acte de la nécessité de réaliser les NLFA par étapes. Dans le plan financier 1995-1997, le Conseil fédéral a réduit de 20% le montant prévu par les CFF et le BLS. Mais, a dit M. Steinegger, cet échelonnement concerne les deux tunnels. On pourra par exemple donner la priorité aux tunnels, et repousser la réalisation des voies d'accès.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Selon un rapport publié hier, les travaux préparatoires pour le percement des tunnels de base du Gothard et du Loetschberg



Otto Stich et Adolf Ogi

Dans le plan financier 1995-1997, le Conseil fédéral a réduit de 20% le montant prévu pour les NLFA.

(les NLFA) avancent normalement. En revanche, le projet Rail 2000 a, comme on le sait, dû être revu à la baisse. Le Parlement recevra des informations détaillées en février, a indiqué le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE).

Pour les NLFA, les avant-projets sont presque achevés. Ils

seront envoyés en 1994 en consultation auprès des cantons et des autorités concernées. Le Conseil fédéral choisira à la fin de 1994 ou au début de 1995 un tracé définitif et le programme de construction.

L'ouverture du premier chantier de l'axe du Gothard a eu lieu par le premier coup de pioche

donné le 22 septembre 1993 à Polmenigo; il s'agit des galeries de sondage dans la région de la cuvette de Piora. Sur l'axe du Loetschberg, le coup de pioche inaugural aura lieu dans le secteur du Mitholz au printemps pour une galerie de sondage.

Le Conseil fédéral a approuvé les contrats passés entre la Confédération et les compa-

gnies de chemins de fer sur la construction et le financement des NLFA. Le contrat avec les CFF est signé, celui avec le BLS le sera prochainement, le canton de Berne ayant donné son accord.

RAIL 2000

Les CFF ont retravaillé le projet Rail 2000 et présenté une solution dont le coût est inférieur de 600 millions par rapport au crédit approuvé, dont le montant équivalait en francs actuels à environ 8 milliards de francs. Selon le rapport, on ne s'écarte pas pour autant des objectifs fixés.

Les CFF proposent de ne mettre en chantier que partiellement les nouveaux tronçons Muttens - Olten et Vauderens - Villars-sur-Glâne et d'ajourner la construction du tunnel de Brütten entre Zurich-aéroport et Winterthur.

Toutefois, les grands desseins du projet, avec la correspondance dans les centres importants, sont fondamentalement maintenus. En outre, les gains de temps offerts par Rail 2000 seront encore accrues dès l'achèvement des NLFA.

Le Conseil fédéral a chargé le DFTCE d'examiner minutieusement la conception proposée par les CFF et d'établir un rapport à l'intention du Parlement, d'ici la fin du mois de février 1994. Les milieux intéressés (cantons, entreprises de transport, etc.) seront consultés. (ats, Imp)

Révision de la loi sur l'assurance-chômage en consultation

Mode de financement contesté

Les cantons ne sont pas d'accord d'assumer à l'avenir 5% des dépenses de l'assurance-chômage. La hausse des prélèvements sur les salaires (de 2% à 4%) est également contestée, notamment par les partis, comme l'a montré la procédure de consultation sur la révision partielle de la loi sur l'assurance-chômage.

Vu la précarité de leurs finances, la plupart des cantons refusent de participer au financement de l'assurance-chômage. Les exécutifs cantonaux de Zurich, Lucerne et Nidwald s'opposent par ailleurs à toute hausse du taux

de cotisation (2% actuellement) prélevé sur les salaires. St-Gall, Schaffhouse et Appenzell Rhodes-Intérieures ne veulent pas plus de 3%. Les 4% sont acceptés par les cantons de Soleure, Thurgovie, Zoug, Schwytz et Appenzell Rhodes-Extérieures.

Le Parti radical-démocratique (PRD) se prononce pour un taux de 3%, «pour autant que toutes les autres solutions se révèlent insuffisantes». Le Parti démocrate-chrétien (PDC) se dit prêt également à aller jusqu'à 3%, pas au-delà. L'Union démocratique du centre (UDC) es-

time en revanche qu'il est préférable, en cette période de récession, de renoncer à tout relèvement de taux. Cet avis est partagé par les Verts et par l'Union centrale des associations patronales suisses.

Le Parti libéral relève sur sa part que des économies substantielles pourraient être réalisées par un contrôle et une gestion plus stricts des caisses de chômage.

La suppression de l'obligation de timbrer est généralement bien accueillie. De même pour le prolongement de 300 à 400 jours du droit aux indemnités. (ats)

Rayons X

Matériel incriminé

Environ 20% des diagnostics radiologiques effectués par les cabinets médicaux et les hôpitaux occasionnent des doses excessives de rayonnement chez les patients. Celles-ci sont notamment provoquées par l'utilisation de matériel inapproprié. C'est la conclusion d'une étude réalisée à l'Hôpital de l'Île, à Berne.

L'enquête a révélé que les doses appliquées aux patients étaient «conformes à l'état actuel de la technique» dans 80% des expositions. En revanche, dans un cinquième des cas les rayonnements ont été excessifs. Raison principale: l'utilisation de couples écran-film inappropriés.

Seule une petite proportion des surdoses est due à des appareils défectueux, a indiqué le chef de section à la Division de la radioprotection de l'OFSP. De nombreux médecins n'ont pas conscience d'administrer des radiations trop élevées à leurs patients. (ats)

Projet «Opera»

Genève riposte

Le projet «Opera» de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), tendant à regrouper à Lausanne l'essentiel des activités de la Radio romande, suscite le mécontentement du procureur général de Genève, Bernard Bertossa. Dans une lettre à la SSR, écrite en juin et publiée hier, il avertit la direction de la SSR de la possibilité d'une assignation en justice pour non respect d'un acte de cession.

Le procureur relevait que la Fondation de radiodiffusion et de télévision, à Genève, dissoute en 1981, avait cédé en 1978 à la SSR un immeuble sis dans la cité de Calvin. Cette donation était grevée d'une charge: la SSR attestait qu'elle n'avait nullement l'intention de modifier l'équilibre de la production des programmes radiophoniques en Suisse romande.

Si l'essentiel des activités de la Radio romande devait être transféré à Lausanne, la charge imposée par la cession ne serait pas respectée. (ats)

Aérodromes

Le DMF boucle

Cinq des douze aérodromes de guerre de Suisse seront fermés dans le cadre des réformes de l'armée. Ainsi, les installations de Saanen (BE), Ulrichen, Rarogne (VS), Ambri (TI) et St Stephan (BE) seront mises hors service, a fait savoir hier soir le Département militaire fédéral (DMF). Les premières fermetures sont prévues pour le début de 1995. Elles entraîneront la suppression de 29 emplois au total.

Les réformes prévues dans l'armée et au DMF impliquent des réductions de personnel, d'effectifs et d'infrastructures dans les troupes d'aviation et de DCA.

Les petits aérodromes de Frutigen, Reichenbach, Zweisimmen (BE), Kägiswil (OW) et Münster (VS) seront aussi fermés, sans qu'il en coûte des emplois.

Du côté des troupes, les structures seront également adaptées. Plusieurs états-majors et unités pourront être supprimés. (ats)

Lugano: suites de l'affaire Wavre

Le Palace aux enchères

Le Palace de Lugano, cet hôtel en ruines fermé depuis 1969 et qui attend d'être rénové, a un nouveau propriétaire. Vendu aux enchères hier à Lugano, il a été acheté par le Crédit Suisse (CS) pour la somme de 54 millions de francs.

Le responsable de l'office luganais a rappelé que la vente aux enchères avait été mise sur pied à la demande de l'Office des faillites de Neuchâtel où la société «Palace au Lac S.A.» a été déclarée en faillite, avait son siège.

Propriétaire des quelque 10.000 m² de terrain, de l'hôtel et ses dépendances, la société était administrée par l'ex-no-

taire neuchâtelois Patrick Wavre. Ce dernier a eu maille à partir avec la justice pour une affaire d'escroquerie portant sur plusieurs dizaines de millions de francs. La valeur officielle des biens immobiliers de la société «Palace au Lac S.A.» a été établie à 48,1 millions de francs. Une seule offre a été avancée, celle de la banque qui a proposé 54 millions de francs et a enlevé l'affaire.

L'établissement luganais avait déboursé 55 millions en hypothèques versées aux précédents propriétaires du Palace, Patrick Wavre, puis le courtier en immeubles italo-neuchâtelois Mario Peca. (ats, Imp)

Conseil des Etats

Le lait à flots

Le lait doit pouvoir couler librement d'une région à l'autre de la Suisse. La commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil des Etats entend empêcher les fédérations laitières de refuser de livrer du lait aux concurrentes qui en manquent. L'arrêté sur le lait a été modifié en conséquence, a indiqué hier le rapporteur de la commission, Kurt Schüle (PRD/SH), en parlant d'une libéralisation presque révolutionnaire.

La commission du Conseil des Etats, qui traitait la révision de deux arrêtés sur le lait, proposera en décembre au plénum d'aller plus loin encore dans l'ouverture du marché que ne l'avait prévu le Conseil national. La «guerre du lait», qui a notamment opposé à Genève Tonilait aux Laiteries réunies, ne doit plus avoir lieu. Le fromage doit rejoindre la liste des produits laitiers pour lesquels vaut l'obligation de livrer. (ats)

Rentiers AVS

Retraite active!

Cent quarante-cinq mille personnes continuent à travailler en Suisse, bien qu'elles touchent des prestations de l'AVS. Parmi celles-ci, se trouvent 70.000 hommes, comme l'an dernier. Le nombre de femmes a en revanche reculé de 84.000 à 75.000. Plus de la moitié de ces rentiers continuent à travailler comme personnel salarié, estime la «Schweizer Woche» dans sa dernière édition. L'autre moitié est constituée d'indépendants ou d'employés dans une exploitation familiale.

Cela bloque des emplois pour les 174.000 chômeurs recensés dans le pays, estime-t-on chez les syndicats comme chez les employeurs. «Il n'y a rien à dire contre les personnes qui doivent continuer à travailler pour des raisons financières, a indiqué un porte-parole de l'Union syndicale suisse (USS). Mais, dans les autres cas, les rentiers devraient céder leur place. (ats)

Un/une économiste

La Section de la production et du chiffre d'affaires cherche un/une collaborateur/trice scientifique supplémentaire pour la révision des indices de la production, du chiffre d'affaires, des commandes et des stocks. Il/Elle sera chargé(e) de se joindre aux actuels travaux de conception, de participer aux entretiens de gens du milieu professionnel industriel, de contribuer au développement de formulaires d'enquête, de prendre part aux travaux de planification. Etudes universitaires complètes, de préférence en sciences économiques, ou économétrie, év. diplôme ESCEA ou ECCA. Facilité d'intégration au sein d'une équipe de travail. Bonnes aptitudes pour l'utilisation d'ordinateur, habileté à rédiger. Langues: très bonnes connaissances de deux langues officielles. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

La durée de l'engagement est limitée.

Lieu de service: Berne

Adresse:
Office fédéral de la statistique,
service du personnel,
Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne,
☎ 031/3228653, Ref. Oek-PROD

Pharmacien/ne

Souhaitez-vous relever un défi dans l'administration? Nous cherchons, pour publier notre liste des spécialités ainsi que la liste générique et étudier de façon compétente la liste des médicaments, un/une pharmacien(ne) engagé(e) ayant une expérience professionnelle. De bonnes connaissances d'allemand et du français et si possible de TED vous aideraient pour vous acquitter de cette activité extrêmement intéressante. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Poste à temps partiel 50%

Lieu de service: Berne

Adresse:
Office fédéral des assurances
sociales, Personnel et formation,
Effingerstrasse 33, 3003 Berne,
☎ 031/3229012, Herr P. Trevisan

Réviseur/réviseuse

appelé(e) à travailler au sein de la section Surveillance de la division Prévoyance professionnelle. Examiner les rapports annuels, les comptes annuels, les bilans et les placements d'institutions de prévoyance en faveur du personnel ainsi que de fondations de placement, de libre-passage, de 3^e pilier et de financement. Exécuter des mesures de

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n. de tél. 031/3006342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 37 fr. pour 6 mois et 46 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

surveillance. Remettre des autorisations et rendre des décisions concernant les émoluments; vérifier si les comptes rendus annuels des institutions de prévoyance et des organes de contrôle sont bien complets. Donner des renseignements en matière de comptabilité. Assurer les contacts avec des représentants des institutions de prévoyance et des organes de contrôle. Formation commerciale avec perfectionnement dans le domaine comptable (diplôme de comptable, ECCA, ESEA); expérience de la révision souhaitée. Très bonnes connaissances de l'allemand et d'une autre langue officielle. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, les candidatures provenant de ces groupes seront particulièrement appréciées.

Lieu de service: Berne

Adresse:
Office fédéral des assurances
sociales, Personnel et formation,
Effingerstrasse 33, 3003 Berne,
☎ 031/3229012, Herr P. Trevisan

Un/une chef marketing ou de la vente

Vous serez responsable, aussi bien dans le domaine civil que dans le domaine militaire, du marketing et de la diffusion de nos Cartes nationales et de nos cartes spéciales qui jouissent d'une excellente réputation. Vous concevrez un projet de marketing, réaliserez les campagnes publicitaires, serez compétent pour la planification des ventes et soignerez les contacts avec les clients actuels et potentiels en Suisse et dans les pays voisins. Vous dirigerez et motiverez aussi

l'équipe de vente et du magasin. Une activité de plusieurs années ou une expérience de direction dans le marketing et la vente, de même que de la souplesse, de l'initiative et de la persévérance sont des conditions indispensables pour exercer cette tâche variée et intéressante. De bonnes connaissances de l'organisation de l'armée seront un avantage. La compréhension parfaite de l'allemand et du français est une condition préalable. Des connaissances d'anglais et d'italien sont souhaitées.

Lieu de service: Wabern

Adresse:
Office fédéral de la topographie,
service du personnel Seftigenstrasse
264, 3084 Wabern

Rédacteur/trice adjoint/e

Suppléance de la rédactrice de l'édition française de la revue mensuelle «Macolin»; effectuer des travaux rédactionnels (textes) et graphiques; traduire de petits textes; accomplir des tâches administratives en relation avec la revue, le service de presse et les relations publiques. Avoir de l'expérience dans le domaine rédactionnel; être de langue maternelle française et posséder de très bonnes connaissances d'allemand; savoir utiliser un ordinateur personnel. Afin d'augmenter la proportion des femmes et améliorer la représentation des minorités linguistiques, les candidatures répondant à ces critères seront particulièrement bienvenues. Nous offrons un champ d'activités intéressant mais exigeant, un climat de travail stimulant et une grande autonomie. Entrée en fonction: 1^{er} mars 1994. Pour de

plus amples renseignements, veuillez vous adresser à M^{me} Eveline Nyffenegger, rédactrice à l'EFSM.

Poste à temps partiel 80%

Lieu de service:

Maglingen-Macolin

Adresse:
Ecole fédérale de sport de Macolin,
service du personnel,
2532 Macolin/Maglingen

Président/e des commissions de recours

en matière de surveillance des assurances privées/de propriété intellectuelle et de protection civile. Les nouvelles commissions de recours indépendantes en matière de surveillance des assurances privées, de propriété intellectuelle et de protection civile seront créées le 1^{er} janvier 1994. Nous cherchons le/la président/e qui assumera, sous forme d'union personnelle, la direction des commissions de recours et du futur secrétariat commun. Cette fonction judiciaire indépendante requiert une formation universitaire complète en droit, une expérience de plusieurs années dans le domaine de la jurisprudence, de l'administration ou du barreau, de préférence acquise dans une position dirigeante. Elle exige en outre une personnalité ayant de l'indépendance d'esprit, une excellente faculté de discernement, capable de convaincre, de s'imposer et d'expédier promptement les affaires. Bonnes connaissances de deux langues officielles.

Lieu de service: Berne

Adresse:
Le Chef du Département fédéral de
justice et police, 3003 Berne

Un/une fonctionnaire scientifique

L'autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (rattachée administrativement au DFTCE) cherche une personne pour diriger son secrétariat; entrée en fonction le 1^{er} février 1994 ou à une date à convenir. Elle aura pour mandat d'instruire les procédures relatives aux réclamations résultant d'émissions de radio et de télévision en provenance de diffuseurs suisses, ainsi que de motiver par écrit les décisions prises en l'occurrence, ce qui suppose un réel talent et de la précision dans les travaux de rédaction. Elle devra également conseiller juridiquement le président ou la présidente ainsi que les membres de l'AIEP. Les candidat(e)s devraient avoir terminé des études de juriste, bien connaître le droit public, être familiarisé(e)s avec les questions de procédure et s'intéresser au droit applicable aux médias. Langue allemande avec bonnes

connaissances du français; être disposé(e) à collaborer dans une petite équipe.

Poste à temps partiel 70%

Lieu de service: Berne,

plus tard év. Bienne

Adresse:
Le Président de l'Autorité
indépendante d'examen des plaintes
en matière de radio-télévision,
Dr Felix Auer, Sonnmattstrasse 1,
4103 Bottmingen

Collaborateur/trice scientifique

Collaborer au sein de la Section des hautes écoles et de la science, domaine des hautes écoles. Concevoir et réaliser des analyses ayant trait à la statistique de l'enseignement et des hautes écoles, en publier les résultats et répondre aux demandes de renseignements; gérer les banques de données sur les hautes écoles et superviser les mandats confiés à des tiers. Formation universitaire complète, de préférence en sciences sociales; aptitude à négocier et habileté à rédiger, connaissances d'informatique. Bonnes connaissances des méthodes de recherche empirique et esprit d'équipe. Langues: très bonnes connaissances de deux langues officielles. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Poste à temps partiel 50,

plus tard 80%

Lieu de service: Berne

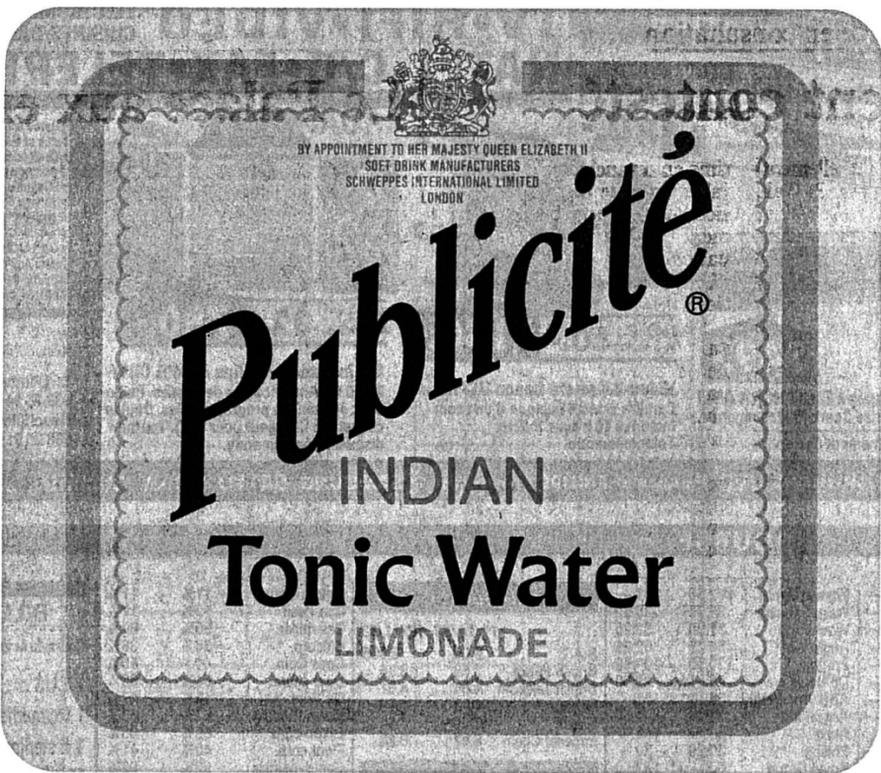
Adresse:
Office fédéral de la statistique,
service du personnel,
Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne,
☎ 031/3228697, Ref. HSW

Deux officiers gardes-frontière

Le Corps des gardes-frontière, l'organe armé et uniforme de l'Administration des douanes, qui comprend 1900 collaborateurs et collaboratrices, exécute à la frontière nationale des tâches de police et de police fiscale. Nous cherchons deux officiers gardes-frontière de langue maternelle française pour la conduite d'un secteur frontière voire pour collaborer au sein d'un commandement du Corps. Profil souhaité: bonne formation générale, bonnes connaissances de la langue allemande, officier à l'armée ou à la police, disponibilité à assumer des engagements périodiques en tant qu'instructeur au Centre de formation de Liestal.

Lieu de service: Genève

Adresse:
Direction générale des douanes,
Division du personnel,
Monbijoustrasse 40, 3003 Berne



**vous transmet
un message tonique.**

NATEL C
Toutes marques
Batteries - programmation
Montage - réparations
SON'AUTO
Leopold Robert 102
La Chaux-de-Fonds
1821 1893
SERVICE 24 heures

FAITES CONTRÔLER VOS LUNETTES
LENTILLES DE Maître opticien
diplômé fédéral
von **gunten**
CONTACT
Leopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44
132-12092

FINANCE



Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom Prénom
Date de naissance Etat civil
Lieu d'origine Nationalité
Rue No
NP/Domicile A cette adresse depuis
No de tél.
Adresse précédente
Profession
Employeur
(aucune demande de renseignements)
Depuis quand
Salaire mensuel Fr.
Revenus accessoires par mois Fr.
(par ex. épouse)
Date Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,2 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

Concours

O sole mio!

Il y a tout, là-bas, pour rendre heureux tous ceux qui, amoureux du soleil et de la mer, se sentent un brin frustrés après avoir repris les seilles de l'été européen 1993 sur la tête. Mers azurées, sable blanc, hôtels par centaines et climat tout doux: tels sont les paramètres attirants de l'archipel dont nous vous demandons le nom aujourd'hui.

Situé de part et d'autre du tropique du cancer, au large du grand continent nord-américain qui lui fait face, ce pays des mille et une bronzzettes est constitué de quatorze îles plus ou moins grandes et de près de... trois mille îlots ou morceaux de terre. Seule une vingtaine d'îles est habitée. Le

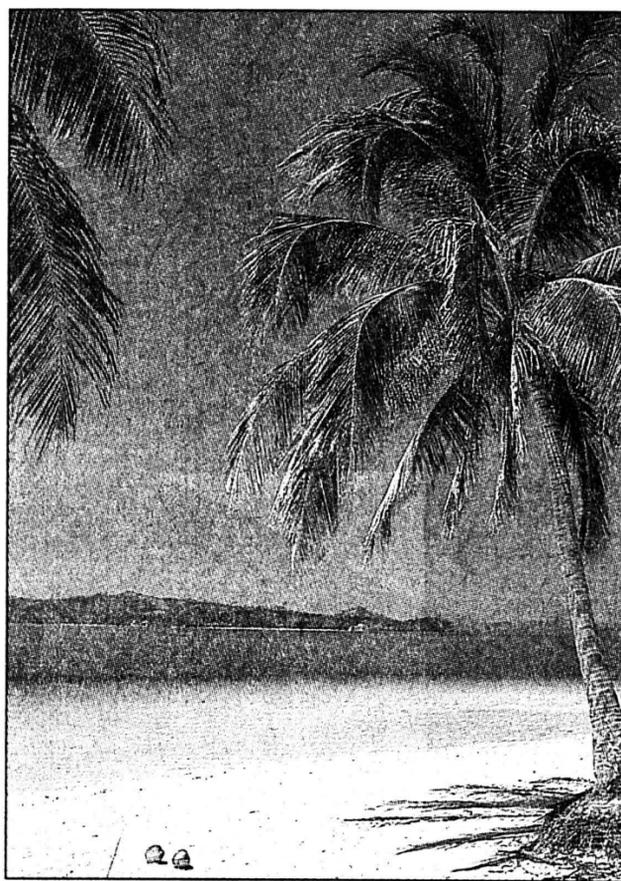
territoire, pour le moins morcelé, de ce pays s'étend donc sur 1200 kilomètres de longueur; mais sa superficie n'est que de 13.864 km carrés.

Découvertes en 1492 par Christophe Colomb, ces îles atlantiques ont donc été tôt soumises par les occupants espagnols. Les Anglais prirent les choses en main dès 1629. Ce qui, bien sûr, n'eut pas l'heur de plaire aux Espagnols et aux Français qui regardaient avec plaisir l'existence de ce coin de paradis dans leur giron. L'archipel est bel et bien devenu britannique (1783). Il a fallu attendre 1964 pour voir sa Très Gracieuse Majesté lâcher un peu de lest et accorder une autonomie relative aux îles, les-

quelles sont devenues indépendantes en 1973.

On l'a déjà souligné, l'économie du pays est essentiellement tournée vers le tourisme. Mais l'agriculture et la pêche nourrissent tout de même quelques bouches; de même que l'exploitation de quelques gisements de pétrole. Dès lors, le niveau de vie des habitants est l'un des plus élevés de ce coin de globe.

Ces îles sont entourées d'une mer peu profonde, constamment adoucie par le passage du Gulf Stream, lequel régularise également le climat. Toujours doux, ce climat; les moyennes hivernales affichent entre 21 et 24 degrés centigrades!



Tout doux...

Des plages et un soleil toujours pareils, été comme hiver.

CONCOURS No 397

Question: Quel est le nom de cet archipel?

Réponse:
 Nom:
 Prénom: Age
 Adresse:
 NP Localité

A retourner sur carte postale avant mardi 16 novembre à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

Un abonnement d'un an à L'Impartial est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

Huit erreurs

1. Visière de casquette.
2. Bras gauche de l'écolier.
3. Base du mur derrière le fauteuil.
4. Coussin du fauteuil plus haut.
5. Pied droit du poste TV plus large.
6. Coin inférieur gauche du haut-parleur.
7. Fléchette du bas plus longue.
8. Coin du mur déplacé au-dessus du poste TV.

La route chiffrée

7631 (6+3+1=10) 7631-10=7621; ainsi de suite. La dernière grille: 7522.

Le négatif

Il s'agissait du No 3

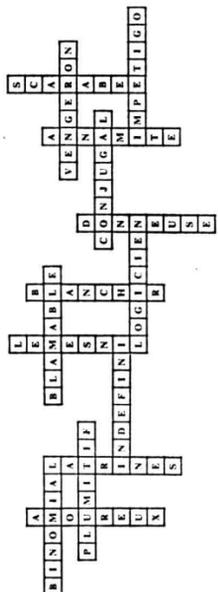
CONCOURS

No 396:

Les intersections

Lues de 1 à 17, les lettres des intersections formaient le mot MULTIMILLIONNAIRE.

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Mademoiselle Géraldine Dubach, Joux-Pélichet 19, 2400 Le Locle.



LES ANAGRAMMES

1	R	I	D	E	S	2				
	V	E	U	L	E					
	P	R	I	E	R					
	T	R	A	C	E					
	H	A	R	A	S					
	G	E	N	R	E					
	E	G	I	N	E					
	A	V	E	U	X					
	B	E	R	G	E					

Dans la grille de droite inscrivez l'anagramme correspondant au mot inscrit à gauche.

Divers anagrammes sont possibles.

Les accents ne sont pas pris en considération

MOTS CROISÉS CHIFFRÉS

3	7	8	2	7		15	3	9	2	7	20
15	10	4	15		15	2	7	2	11	23	
8	11	1	15	5	2	7	20			12	3
2	9		2	12	1	20	3	11		10	7
11	3	9	1		12	3	7	2		7	
5		2	15		12		16	11	4		9
10		16	10	16	1	7	3	3	15		2
12		3	7		11		9		1	12	15
3	20		7	16		20	3	7	7	1	15
20	10	11	3	3		7	10	3	9	3	
20	4	3	11		5	10	20	20		3	
3	20			5	1	7		3	8	11	4

LES HUIT ERREURS



LAPLACE



LAPLACE

...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin

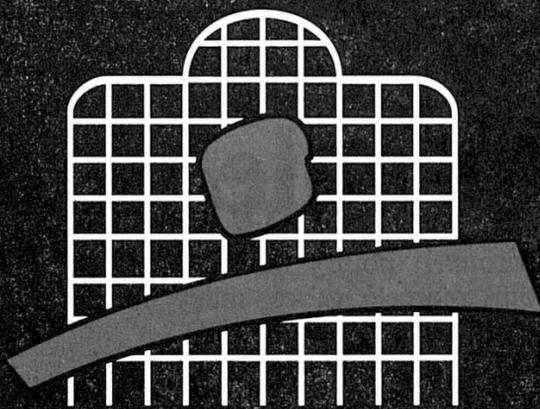
A = 2, E = 3,
R = 11, T = 20

Composez vous-même cette grille de mots-croisés en remplaçant chaque nombre par une lettre (toujours la même lettre pour le même nombre) et en tenant compte des valeurs données ci-dessus.

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE
 SOLUTION DU CONCOURS
 NOM DU GAGNANT
 DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

LE SAVIEZ-VOUS

La première transmission réussie d'images télévisées à longue distance remonte au 7 avril 1927. Des invités réunis dans un laboratoire de la société Bell Telephone à New York ont pu voir le Secrétaire au Commerce Herbert Hoover dans son bureau à Washington.



*dans la ville
dans la vie*



**Du 15 au 20
novembre**

dans le mall
de Métropole-Centre

La cuisine aux fruits et légumes exotiques

avec

Jean-Louis Thémis

Durant une semaine, le Chef cuisinier, M. Jean-Louis Thémis qui a l'art de concocter et de présenter des plats aux saveurs délicates à base de fruits et légumes exotiques, initiera le public à apprêter et à utiliser des produits dont nous ignorons le plus souvent l'existence. En plus de faire déguster les mets qu'il prépare, M. Thémis les présentera en chansons, accompagné souvent par un instrument. Vous aurez la possibilité de connaître au travers de photos et de vidéos le Canada, pays connu pour son fameux sirop d'érable, ingrédient nécessaire à l'élaboration de différents mets exotiques.

**Vente de cassettes et de livres
de recettes**

CONCOURS

1er PRIX : un vol à destination du CANADA pour 2 personnes
offert par AIR CANADA

2me, 3me et 4me PRIX : repas pour deux personnes offerts par:
l'Hôtel Beaulac, le Bistrot & Caveau et l'Hôtel du Vaisseau, ainsi
que de nombreux autres prix!

METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS



à 2 minutes à pied de la gare - Horaire: lundi 13.30-18.30 mardi/vendredi 8.00-18.30
samedi 8.00-17.00, sans interruption - Parking couvert de 575 places, ouvert 24/24 h. et 7/7 j.
17 commerces, 2 restaurants, 1 bar à café, 1 pharmacie - Postomat

Basketball - LNB masculine: sept défaites en autant de matches pour le BBCC

Le pourquoi du comment

Sept défaites en autant de matches: la situation des gars du BBCC ne correspond pas - et de loin - à l'attente. Et chercher le pourquoi du comment tient de la gageure. Ce qui est certain, c'est que les Chaux-de-Fonniers sont les victimes de ce que l'on pourrait appeler le syndrome de la défaite. Les deux revers concédés en ouverture de compétition, de Pierre-Alain Benoît n'étaient pas préparés, ont conditionné la suite d'un championnat qui, pour l'instant, s'apparente à un chemin de croix...

Par
Renaud TSCHOUMY

Mais comment diable une équipe qui s'était montrée parmi les plus régulières du championnat passé, participation au tour de promotion-relégation LNA-LNB à la clé, a-t-elle pu en arriver là? Une question qui tarabuste, avec toujours plus d'acuité, tant entraîneur que joueurs. «Avec le recul, notre première défaite nous a fait très mal, estime Pierre-Alain Benoît. Plus mal que toute autre défaite, et

cela en raison de trois facteurs bien précis. D'abord, elle a été concédée à domicile contre le néo-promu; ensuite, Blonay évoluait sans joueur étranger; enfin, la blessure de Scott McWhorter, survenue après quatre minutes, a entraîné ce qu'il convient d'appeler une sinistrose. A ma décharge, je ne me suis pas assez méfié de cette défaite...»

MANQUE DE CONCURRENCE

Dans la foulée, le BBCC s'est incliné à Epalinges, autre néo-promu, et «tout s'est enchaîné» selon les termes de l'entraîneur. Qui explique: «Mes joueurs n'ont pas joué sur leur vraie valeur. Je n'ai en effet jamais pu compter sur cinq types en très grande forme au même moment. Et comme notre potentiel de remplaçants n'est plus de même force que par le passé...»

Un ange passe, porteur du souvenir de Dominique Crameri (surtout), mais aussi de Bernhard Müller. «Ces deux pertes nous ont déstabilisés, c'est incontestable, confirme Benoît. Surtout à l'entraînement. Notre équipe est jeune, très jeune même (ré: trois juniors font partie du dix de base). Corollaire: les meilleurs joueurs manquent d'adversité durant la semaine. La densité de nos entraînements s'en ressent... et nos performances en match également.»

Et d'étayer ses propos: «Je me dois de faire jouer mes meilleurs éléments, même s'ils ne sont pas en grande forme. Ce manque de

concurrence ne sert pas nos intérêts.»

SATURATION?

Dans quelle mesure la responsabilité de l'entraîneur est-elle engagée? «Il est difficile d'y répondre, note Benoît. Il va de soi que je ne peux empêcher une certaine saturation de s'installer chez certains, dans la mesure où j'en suis à ma septième saison à la tête de l'équipe. J'admets que je suis peut-être moins écouté qu'à une certaine époque, que je réussis moins à faire passer mon message. Cela dit, j'ai essayé de travailler différemment en début de saison. Mais nous avons dû en revenir à nos schémas traditionnels...»

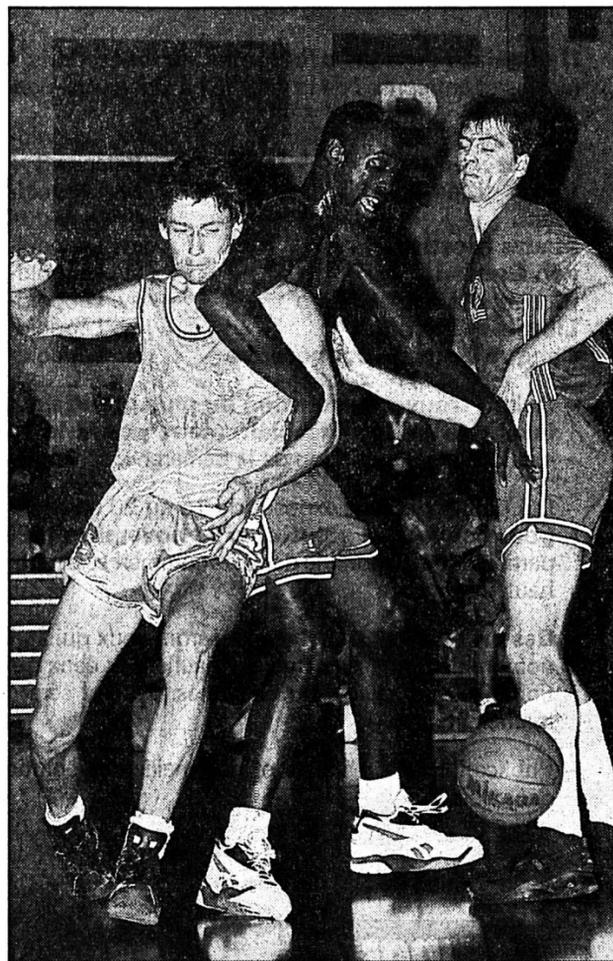
Dans un team de basketball, l'étranger est souvent le premier mis en cause. Mais ce n'est pas le cas de Scott McWhorter, qui est d'ailleurs en tête du classement des marqueurs étrangers de LNB (227 points en sept matches, soit une moyenne de 32,4 points par match pour 61,3% de réussite).

«Je ne peux qu'être satisfait de Scott, confirme Benoît. La seule nuance, par rapport à Joël DeBortoli, c'est qu'il n'a pas l'étoffe d'un grand rebondeur. L'an passé, lorsque les choses tournaient mal, «Jo» nous sauvait la baraque à lui seul, que ce soit au rebond ou en attaque. Cette année, les choses sont différentes.»

À LONG TERME

Conséquence: il appartient aux joueurs suisses, et notamment aux pivots, de faire la différence. Ce qui n'est pas le cas, tant s'en faut. «Aucun de mes gars ne peut se permettre de passer à côté de son match, d'où une pression supplémentaire sur leurs épaules.»

Et notamment sur celles de Thierry Benoît, dont on attend qu'il oriente le jeu, tout en faisant la différence en attaque... et en abattant un travail défensif considérable. Un deuxième ange passe. Il a, lui, les traits d'Alain Bottari. «Je n'ai pas de nou-



Jean-Jacques Sauvain (maillot clair)

Les centres chauds-fonniers n'ont pas souvent eu le dessus, comme ici face au St-Prex de McClendon. (Impar-Galley)

velles de sa part, précise Benoît. Mais il va de soi qu'il nous serait très précieux.» La décision lui appartient.

«Quoi qu'il en soit, nous devons travailler à long terme, ajoute Benoît. Il ne faut plus penser au tour de promotion-relégation LNA-LNB et nous montrer patients. Car la roue va quand même finir par tourner!»

Eternelle litanie, qui dure depuis sept matches... «Je suis persuadé qu'une victoire nous remettrait en selle» conclut l'entraîneur.

Le problème, c'est que ce premier succès tarde à prendre forme. Et plutôt sept fois qu'une!

R.T.

Patience, patience...

Les gars du BBCC, s'ils doivent avant tout penser à travailler à long terme, doivent également accepter de le faire. «C'est dans la tête que nous sommes faibles, explique Benoît. Et si chacun de nous se remet en question après chaque défaite, ce n'est plus du long terme.»

Moralité: patience, patience...

R.T.

Le coup de fil aux entraîneurs

Le déclic, enfin?

Le BBCC réussira-t-il enfin à décrocher son premier succès de la saison en LNB masculine? En tous les cas, les «jaune et bleu» comptent sur la venue de Bernex (17 h 30 au Pavillon des sports) pour se refaire santé et moral.

Coleader avec dix points, Bernex s'annonce comme un adversaire redoutable. «Mais rien n'est impossible, nuance Benoît. Les Genevois sont certainement meilleurs que nous collectivement, mais sur un match, tout peut arriver. En tous les cas, ils peuvent être dans nos cordes.»

Benoît devra composer sans Bois ni Grange, tous deux blessés. «Je souhaite simplement que tout le monde aura la fine...» Et il n'est pas le seul à le souhaiter.

UNION NE: CONFIRMATION?

En LNA masculine, Union NE recevra SAM Massagno. «La pause de deux semaines a permis à l'équipe de bien travailler, précise Milan Mrkonjic. Je sens que notre cohésion se renforce de jour en jour.»

Ce que l'on a pu remarquer lors des dernières sorties unionnistes... et ce qui pourrait bien trouver confirmation en début

de soirée (18 h 15) à la Salle omnisports.

LES FILLES EN COUPE

Les filles du BBCC, elles, seront engagées demain en seizièmes de finale de la Coupe de Suisse, dans la salle de Mutschellen (LNB). «Ce sera un match disputé, annonce Sandra Rodriguez. Mais nous n'allons tout de même pas nous déplacer en banlieue zurichoise pour perdre!» Ben non, dirait l'autre.

Les Chaux-de-Fonniers seront privées de Fabienne Schmiéd (vacances) et Christine Longo (raisons professionnelles). «Catie Leonardi sera la seule distributrice» regrette l'entraîneur-joueuse.

R.T.

À L'AFFICHE

AUJOURD'HUI

LNA masculine

18.15 Union NE - SAM Massagno

LNB masculine

17.30 La Chaux-de-Fonds - Bernex

DEMAIN

Coupe de Suisse féminine

(seizièmes de finale)

15.00 Mutschellen - La Chaux-de-Fonds

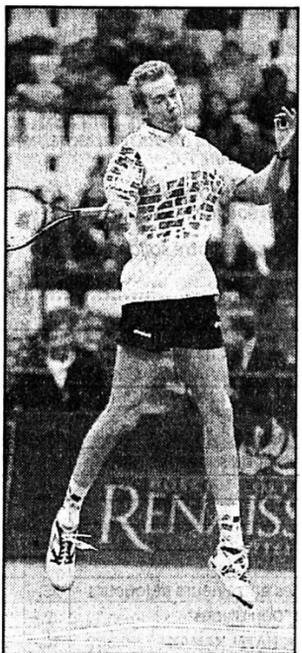
Tennis - Tournoi de Moscou

L'intransigeance de Marc Rosset

Au lendemain de son succès laborieux sur Evgeny Kafelnikov, Marc Rosset a retrouvé toute son inspiration pour survoler son quart de finale du tournoi de Moscou. Victorieux 6-4 6-2 du Hollandais Paul Haarhuis (ATP 42), le champion olympique affronte aujourd'hui en demi-finale l'Ukrainien Dimitri Poliakov (ATP 173).

A l'approche du week-end, Marc Rosset, la seule tête de série encore en lice dans ce tournoi, est, semble-t-il, le mieux placé pour se succéder à lui-même. «C'est vrai. Si je maintiens le même niveau de jeu que lors de cette rencontre contre Haarhuis, je devrais, logiquement, remporter le titre, souligne le Genevois. «Mais je sais parfaitement qu'en tennis, les vérités de la veille ne sont pas toujours celles du lendemain...»

Face à Haarhuis, Marc Rosset a frappé à chaque fois d'entrée. Avec un break au début des deux sets, le Genevois s'est ouvert une voie royale. «J'ai surtout très bien relancé. Le match a basculé quand Haarhuis s'est décidé à rester en fond de court car il avait peur de mes passings, explique-t-il. Vraiment cet



Marc Rosset

Le Genevois n'y va pas par quatre chemins: «Je veux encore aller plus haut» a-t-il confié à Moscou.

(AP)

après-midi, tout était sous contrôle...»

Demi-finaliste le mois dernier à Tokyo à la faveur d'un succès sur Goran Ivanisevic, Paul Haarhuis a été dépassé par la puissance du Genevois. Le Hollandais ne s'est ménagé qu'une seule occasion pour revenir dans le match, en menant 0-40 dans le huitième jeu du premier set. Mais Rosset a écarté le danger en réussissant cinq coups gagnants de suite.

Avec cette qualification pour les demi-finales, qui lui rapportent 80 points ATP, le Genevois a pratiquement assuré sa quinzième place mondiale. «Cette quinzième place est le fruit d'une prise de conscience. Aujourd'hui, je sais ce qu'il faut faire pour réussir. Par ailleurs, je suis beaucoup plus constant, souligne-t-il avant de lâcher cet aveu à la presse russe: «Je veux encore aller plus haut.» (si)

RÉSULTATS

Poliakov (Ukr) bat Damm (Tch) 6-3 7-6 (7-5). Rosset (S/1) bat Haarhuis (Hol/7) 6-4 6-2. Kühnen (All) bat Olhovskiy (Rus) 6-4 7-6 (7-4). Braasch (All) bat Merinov (Rus) 6-2 6-3. Ordre des demi-finales: Rosset - Poliakov et Kühnen - Braasch.

Football

Du rêve à la réalité



Quand bien même il n'avoue que vingt et un printemps, Antonio De Pianté (photo Impar-Galley) fait déjà figure d'ancien au sein de l'équipe de La Charrière. Lancé dans le bain en cours d'exercice 1991/1992, ce solide gaillard est rapidement devenu un titulaire indiscutable.

Page 13

Football

Sus à l'attaque!

Les filets ont tremblé au cours de la deuxième journée du stage de l'équipe nationale. A Versoix comme à Nyon, au cours des deux séances d'entraînement, les Suisses ont exercé, peaufiné des schémas d'attaque.

Page 14

Hockey sur glace

Réactions attendues

Le HCC et Ajoie sont en déplacement ce soir. Après un passage à vide, ces deux formations tenteront de redresser la tête.

Page 15

«Concours M 93»

La Ville de La Chaux-de-Fonds accueille le colloque **Mathématiques 93** organisé par la Conférence intercantonale des chefs de Département de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

Pour marquer l'événement, un concours est ouvert au grand public, sans limite d'âge.

Il consiste en neuf problèmes exposés dans neuf vitrines de commerces et entreprises de la ville de La Chaux-de-Fonds, soit:

Géranica & Bolliger SA	av. Léopold-Robert 12 (Pod 2000)
Au Berceau-d'Or	Balance 3
Photo vidéo Eric Nicolet	av. Léopold-Robert 59
Slash	passage du Centre 3
Fleurs Mottier	av. Léopold-Robert 83
von Gunten	av. Léopold-Robert 23
Pharmacie coopérative	av. Léopold-Robert 108
Librairie Reymond	av. Léopold-Robert 33
Banque centrale coopérative	av. Léopold-Robert 30

- Le but: **trouver la solution du plus grand nombre de problèmes et les justifier le plus clairement possible** (preuves ou vérification, explications, description de la démarche, schémas, dessins, etc.)
- Les problèmes sont exposés du 15 au 20 novembre 1993. **Dernier délai pour l'envoi des solutions: 28 novembre 1993**, à l'aide du bulletin de participation disponible dans les commerces et entreprises mentionnés plus haut.
- Des **prix en nature** récompenseront ceux qui auront trouvé le plus grand nombre de réponses correctes justifiées et ceux qui auront donné les solutions les plus claires ou élégantes. Le jury sera constitué de maîtres de mathématiques.
- Publication des résultats et des meilleures solutions dans L'Impartial en décembre.

Avec le soutien de



Nos magnifiques calendriers

1994

Vues de la Suisse ou d'animaux, en couleurs



Fr. 7.- le calendrier

En vente à la réception de L'Impartial:

Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue du Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 3.50 pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

Parc des sports de la Charrière

Dimanche 14 novembre 1993 à 15 heures



La Chaux-de-Fonds

reçoit

Riehen

Sponsors officiels:

Avec le soutien de



SOLIDAIRES DU RENFORT POUR UN NEUCHÂTEL XAMAX PLUS FORT

Certes, nous avons perdu quelques batailles... mais pas la guerre! Nous allons donc sportivement batailler ferme, avec Don Glvens et ses boys, pour gagner. C'est dans ce but que nous engagerons quelques renforts capables d'étoffer notre équipe-fanion.

C'est la raison pour laquelle nous demandons un élan de solidarité exceptionnel pour que notre club, qui porte le nom d'une ville, d'une région, d'un canton, d'un pays, aux quatre coins de la planète, puisse, dans un tout proche avenir, retrouver la place qui devrait être la sienne dans le concert du football suisse et européen.

Votre contribution, par une souscription, par l'achat d'un pin's de soutien ou de tout autre objet, témoignera de votre attachement et de votre sympathie à l'égard de NEUCHÂTEL XAMAX F.C.

Pour vous exprimer notre reconnaissance, tout souscripteur ou acquiescent d'articles, recevra un souvenir de notre club.

Merci de tout coeur de votre solidarité.

Gilbert Fachinetti, président central

Bulletin de commande à envoyer à NEUCHÂTEL XAMAX F.C., Case postale 78, 2008 Neuchâtel

Quantité	Article	Prix Réel Frs.	SOLIDAIRE DU RENFORT	S/total	Total
	Bon cadeau, pour l'achat de souvenirs NXFX	30.-	10.-	40.-	
	Drapeau "cerceau"	10.-	5.-	15.-	
	Echarpe en laine	35.-	5.-	40.-	
	Gel douche (nouveau)	7.-	3.-	10.-	
	Montre "ballon"	59.-	10.-	69.-	
	Photos signées par les entraîneurs et joueurs	25.-	10.-	35.-	
	Poster de l'équipe à "Don Glvens"	2.-	3.-	5.-	
	Pin's de soutien NEUCHÂTEL XAMAX	10.-	5.-	15.-	

Pour la commande, veuillez verser le montant total à: NEUCHÂTEL XAMAX F.C., "SOLIDAIRES DU RENFORT", 2008 Neuchâtel / CCP 20-137-2

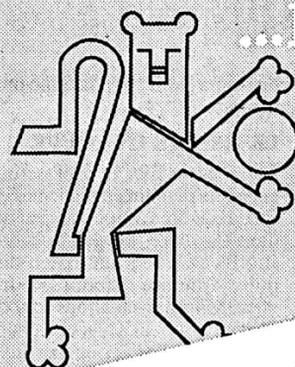
Montant total Frs. _____

Nom: _____ Adresse: _____

Prénom: _____ NPA/Localité: _____

Tél: _____ Date et signature: _____

...DU FOOT, C'EST PROMIS!



Le FC Le Locle reçoit

FC Soleure
Dimanche 14 novembre à 15 h
Stade des Jeanneret

Les ballons du match sont offerts par:
Seven Set, C. Sapin au Communal, Le Locle
Hôtel de la Poste, P.-A. Nicolet, La Chaux-du-Milieu
Café des Roches-de-Moron, M. Stengel
Restaurant Le Perroquet, E. Piemontési, Le Locle



Restaurant Salles pour sociétés Ascot Bar LA CROISEE

ZENITH Sponsor officiel
VAUCHER
LE LOCLE Fournisseur officiel

L'Impartial

SPORT Impar

Football - Première ligue: Antonio De Piante, libero du FCC

Du rêve à la réalité

On peut le considérer comme l'une des valeurs sûres du FCC. Quand bien même il n'avoue que vingt et un printemps – il est né le 6 octobre 1972 – Antonio De Piante fait déjà figure d'ancien au sein de l'équipe de La Charrière. Lancé dans le bain par Roger Läubli en cours d'exercice 1991/1992, ce solide gaillard est rapidement devenu un titulaire indiscutable. Que ce soit en milieu de terrain ou dans la position de libero qu'il affectionne tout particulièrement, il a su témoigner de qualités qui sont autant de prémices à une fructueuse carrière.

Par
Jean-François BERDAT

C'est d'un air amusé qu'Antonio De Piante acquiesce de son ancienneté. «Trois saisons, cela compte, c'est sûr. Reste qu'il y a de plus anciens que moi. Des responsabilités? J'en ai comme tous, c'est certain. Pas autant pourtant que des gars tel Guede ou Maranesi.»

Antonio De Piante aura pratiquement tout connu sous les couleurs «jaune et bleu». Avant la tragique descente aux enfers, il a ainsi pris part à la dernière belle aventure des gens de La Charrière. «Ma première saison fut magnifique, se souvient-il. C'était un peu mon rêve d'en arriver là. Le simple fait de me retrouver à l'entraînement avec de tels joueurs était fantastique. J'ai énormément appris au contact des Urošević, Kincses, Haatrecht, Matthey ou Thévenaz.» Et de convenir que cette saison-là avait en quelque sorte marqué la fin d'une belle époque. «Une bonne dizaine de titulaires sont alors partis...» Mais à quoi bon retourner le couteau dans une plaie pas encore totalement refermée.

Partir... L'idée a tarabudé l'esprit d'Antonio De Piante à l'issue de la saison passée, celle de la culbute. «J'ai eu des petits contacts avec Delémont, qui

n'ont finalement pas abouti. NE Xamax? Malheureusement, je n'ai rien vu venir de là. Il est certain toutefois que cela m'aurait plu...» Une fois de plus, la rumeur aura donc colporté un tuyau percé.

PLUS DUR

A propos de la saison dernière, Antonio De Piante tient à rappeler que quand bien même les défaites se sont succédées, «ce ne fut pas une année perdue. Pour une équipe jeune comme la nôtre, se mesurer chaque week-end à des formations de LNB n'aura été que bénéfique. De plus, comme nous étions tous conscients de la situation, l'ambiance ne s'est jamais dégradée.»

Depuis le mois d'août dernier, le menu hebdomadaire a donc sensiblement varié pour les «jaune et bleu», désormais confrontés aux dures réalités de la première ligue. «La motivation est la même, assure Antonio De Piante. Simplement, la manière de jouer est différente. C'est plus dur et on joue moins au ballon, tout étant axé sur l'engagement physique. Cela dit, le plaisir demeure, intact...»

OBJECTIF FINALES

Avec seize points en quatorze matches, le FCC a réalisé un premier tour honnête, sans plus. Ce qui n'empêche pas Antonio De Piante de croire en un avenir teinté de rose. «Il est certain que nous devrions être mieux classés que nous le sommes, dans la mesure où nous sommes passés à côté de quelques points largement à notre portée. J'estime que nous pourrions être à la hauteur de Colombier, ce qui correspondrait mieux à notre valeur. Reste à espérer que nous comblerons ces manques lors du second tour. Si nous ne perdons plus de points, nous avons encore une bonne chance de prendre part aux finales de promotion. Il faut demeurer objectif, certes, mais nous en avons tous envie. Bien sûr, je ne parle pas de promotion. Car, avec le tri qui s'opère, la LNB devient une utopie pour un club comme le FCC. Mais enfin, il faut être ambitieux et boucler le championnat dans les deux premières places vaudrait une belle satisfaction.» On n'en est pourtant pas encore là.

DES AMBITIONS

Sur un plan plus personnel, Antonio De Piante avoue égale-



Antonio De Piante

«Il faut être ambitieux...»

(Impar-Galley)

ment quelques ambitions. «Si je pouvais un jour évoluer à nouveau en LNB, ce serait bien. J'adore ce sport et j'aimerais pouvoir jouer le plus haut possible. Dans cette perspective, je travaille sans relâche, en pensant à l'avenir. Rien n'est jamais perdu. Au contraire, j'espère être un jour payé en retour. Cela étant, les sacrifices sont moindres, désormais puisque nous nous entraînons à raison de trois séances par semaine. Reste qu'avec mon métier de monteur électricien à plein temps, je

pourrais difficilement faire plus.»

Garçon de tempérament, Antonio De Piante concède que passablement de choses habitent ses rêves. «Des choses difficilement accessibles pour certaines. Ah, une LNA, ce serait magnifique. Cela dit, s'il faut être ambitieux, il faut savoir garder les pieds sur terre, ne serait-ce que pour s'éviter une trop grande déception.»

En d'autres termes, il y a parfois loin du rêve à la réalité...
J.-F. B.

Au milieu ou derrière

La polyvalence est un des atouts d'Antonio De Piante qui peut ainsi évoluer aussi bien en milieu de terrain que libero. «Je me sens plus à l'aise derrière, là où je joue depuis junior. Il n'est pas facile de s'imposer en milieu de terrain. Je touchais certes beaucoup de ballons, mais j'en perdais aussi...»

Quant à savoir quel poste permet de se mettre le plus en évidence, Antonio De Piante demeure dans l'expectative. «Plus on est près du but adverse, plus on a des chances de marquer. Et c'est ce qu'il y a de plus beau...» Cette saison, Antonio De Piante a marqué une fois. C'était au Locle.
J.-F. B.

Le coup de fil aux entraîneurs

FCC: quatre sur quatre!

Claude Zürcher est clair: «Mon objectif est de comptabiliser quatre points à l'occasion de nos deux derniers matches de l'année...» Les «jaune et bleu» devront donc commencer par une victoire demain (15 h à La Charrière) contre Riehen.

«Nous avons bien travaillé à l'occasion de nos deux matches amicaux» note Zürcher, qui sera privé de Rérat, Biéri et Patrick Matthey, Otero étant pour sa part incertain (il se ressent d'une douleur à l'orteil).

«Il nous faudra immédiatement mettre la pression sur la défense bâloise et marquer le plus tôt possible tout en nous méfiant des contres...» Comme d'habitude.

LE LOCLE: QUATRE ABSENTS

L'entraîneur-joueur loclinois Jacky Epitoux devra se passer de quatre de ses éléments de-

main (15 h également) contre Soleure: Indino, Jeanneret, Giggandet (blessés) et Arnoux (suspendu). «Ça fait beaucoup, lâche le «Jack». Et je révisé un peu ma théorie, qui est de m'imposer à domicile. Contre ce qui est à mon avis la meilleure équipe du groupe, un point me satisfèrait pleinement.»

Et un match nul ferait oublier la casquette subie lors du match aller (0-7).

SERRIÈRES: PELOTON EN VUE

Trois matches et cinq points: Serrières remonte gentiment mais sûrement. «La roue a tourné, confirme Pascal Bassi. Et demain (15 h, toujours...) contre Thounne, j'espère récolter un succès qui nous rapprocherait encore plus du gros du peloton. Les Thounnois sont rentrés dans le rang après leur début de compétition étonnant: à nous d'en profiter.»

COLOMBIER: DANGEREUX

Colombier se déplacera pour sa part aujourd'hui à Bümpliz. «Une sortie dangereuse, car les Bernois ont besoin de points, avertit Michel Decastel. Mais nous avons les moyens de les faire douter et de nous imposer.»

Deux absents du côté des Chézards: Pfund et Locatelli, toujours blessés.

DELÉMONT SANS RAHMEN

En Ligue nationale B, enfin, les SR Delémont de Roger Läubli se déplaceront sur la pelouse d'Etoile Carouge. «Mon objectif est de ramener au point, et de tout faire pour rester invaincu avant la pause hivernale, annonce Läubli. Tous mes joueurs le savent, et je les sens capables de relever ce défi.»

Outre l'éternel Lovis, Patrick Rahmen sera absent: il souffrait de l'aine depuis longtemps et vient de se faire opérer. R.T.

À L'AFFICHE

LNB, groupe ouest

Demain

14.30 Bulle - UGS
Chênois - Bâle
Etoile Carouge - Delémont
Monthey - Fribourg
Old Boys - Granges

CLASSEMENT

1. Bâle	16	12	0	4	39-11	24
2. Carouge	16	10	4	2	28-12	24
3. Chênois	16	6	6	4	25-19	18
4. Delémont	16	7	3	6	21-21	17
5. Old Boys	16	5	7	4	22-27	17
6. Monthey	16	5	6	5	23-20	16
7. Bulle	16	6	3	7	26-22	15
8. Granges	16	6	2	8	22-22	14
9. Fribourg	16	6	1	9	20-24	13
10. UGS	16	1	0	15	7-55	2

LNB, groupe est

Aujourd'hui

17.30 Gossau - Baden

Demain

14.30 Bellinzzone - Schaffhouse
Sursee - Chiasso
Wil - Saint-Gall
Winterthur - Locarno

CLASSEMENT

1. Schaffhouse	16	13	2	1	38-17	28
2. St-Gall	16	9	4	3	34-18	22
3. Bellinzzone	16	7	5	4	30-27	19
4. Baden	16	7	3	6	34-30	17
5. Locarno	16	5	6	5	18-19	16
6. Wil	16	4	5	7	19-19	13
7. Winterthur	16	4	5	7	26-32	13
8. Chiasso	16	4	5	7	11-21	13
9. Gossau	16	1	8	7	13-25	10
10. Sursee	16	2	5	9	15-30	9

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Aujourd'hui

14.30 Bümpliz - Colombier

Demain

14.30 Laufen - Moutier
Lyss - Concordia
Münsingen - Pratteln
15.00 Le Locle - Soleure
La Chaux-de-Fonds - Riehen
Serrières - Thounne

CLASSEMENT

1. Lyss	14	12	2	0	30-14	26
2. Colombier	13	8	3	2	26-14	19
3. Soleure	13	9	0	4	33-15	18
4. Chx-de-Fds	14	6	4	4	32-21	16
5. Moutier	14	7	2	5	29-23	16
6. Riehen	14	6	2	6	22-22	14
7. Münsingen	13	4	5	4	14-13	13
8. Thounne	13	4	4	5	21-24	12
9. Laufen	13	5	1	7	11-15	11
10. Le Locle	14	2	7	5	14-28	11
11. Bümpliz	13	3	3	7	11-25	9
12. Pratteln	14	1	7	6	14-20	9
13. Serrières	12	3	1	8	25-28	7
14. Concordia	14	1	5	8	9-29	7

LA PREUVE PAR SEPT

A vot' bon cœur

Une fois encore, le bon peuple est mis à contribution. On, NE Xamax en l'occurrence, lui demande de trinquer, tout simplement. Dans le but, louable certes, de redevenir compétitif au plus haut niveau. Chacun répondra à l'invite à sa manière, en fonction de ses moyens. Reste que cette démarche ne manquera pas d'alimenter les discussions, de susciter la polémique. A raison, sans doute...

On nous le rabâche depuis des années: un club de football se dirige telle une entreprise. Une de ces entreprises qui, pour certaines, peinent à nouer les deux bouts, n'y parviennent pas pour d'autres. Et qui font dès lors payer la note à leurs employés, au demeurant nullement responsables du marasme actuel. Ces employés, au chômage pour certains, auxquels NE Xamax demande l'aumône. A vot' bon cœur...

Et si du côté de La Maladière, à l'exemple de ce qui se pratique dans la plupart des entreprises, on faisait supporter aux joueurs, seuls et uniques responsables, les frais de ce coup de barre fatidique via des baisses de salaire, des mises au chômage ou des licenciements purs et simples? De nos jours, persister à employer un élément qui ne maîtrise pas son sujet devient un luxe que seuls les clubs - entreprises... - sportifs peuvent encore s'offrir. Et il n'existe aucune raison apparente que ce luxe soit à la charge du bon peuple.

A ce prix-là, ledit bon peuple trouvera un autre moyen de se sortir des dures réalités quotidiennes, ce que NE Xamax ne réussit plus à faire depuis quelque temps déjà. Ce ne sont pas les témoins de mercredi dernier qui nous contrediront.

A vot' bon cœur...

Jean-François BERDAT

BRÈVE

Hockey sur glace

Baumgartner à Bülach

Le défenseur du CP Berne, Raoul Baumgartner (22 ans), a signé un contrat portant jusqu'à la fin de la saison avec Bülach.

Coup dur pour Zurich - Le gardien du FC Zurich, Patrick Mäder, devra être opéré de la cheville et sera absent pour le reste du tour de qualification. Mäder (28 ans) a été victime d'une fracture à la cheville gauche lors d'un contact avec son coéquipier Roland Widmer, à l'occasion du dernier match de championnat, au Brugglifeld face à Aarau. (si)

Action de NE Xamax

Solidaires du renfort!

«Solidaires du renfort pour un NE Xamax plus fort»: tel est le slogan de la nouvelle campagne de NE Xamax. Les dirigeants des «rouge et noir» ont en effet lancé hier une vaste opération de souscription, destinée à assurer le financement d'un ou plusieurs nouveaux joueurs suisses ou étrangers.»

Président de la commission des relations publiques de NE Xamax, Patrick Chevalley a travaillé d'arrache-pied avec Edouard Cloux, publicitaire de profession, pour «sortir» un projet qui a été présenté hier soir à tous les membres de NE Xamax, en présence de l'équipe première.

La convocation pour cette assemblée extraordinaire a été envoyée lundi dernier. «Et nous nous sommes mis à la tâche le même jour» précisent les concepteurs du projet. Un bulletin de souscription a donc été adressé à tous les membres de la grande famille des «rouge et noir», bulletin qui sera également distribué dans plusieurs commerces de la ville de Neuchâtel et à La Maladière, bien évidemment. «Nous entendons profiter de la gratuité des places à l'occasion de la rencontre NE Xamax - Aarau télévisée en direct» ajoutent-ils.

Deux grands axes sont proposés aux futurs parraineurs. Le premier consiste à s'engager à verser une certaine somme (10, 20, 50, 75, 100 francs... ou plus) durant sept mois, soit jusqu'au terme de la saison 93-94. Le second réside dans l'achat de gadgets de NE Xamax à un prix majoré, la différence étant intégralement versée au projet «Solidaires du renfort...» qui n'est pas, pour la petite histoire, englobé dans le budget de NE Xamax.

Un cadeau-souvenir récompensera chaque souscripteur. R.T.

● NE Xamax FC, «Solidaires du renfort pour un NE Xamax plus fort», CCP 20-137-2, 2008 Neuchâtel.

Football - World Cup 94: Roy Hodgson abat ses cartes

Sus à l'attaque!

Les filets ont tremblé au cours de la deuxième journée du stage de l'équipe nationale. A Versoix comme à Nyon, au cours des deux séances d'entraînement, les Suisses ont exercé, peaufiné des schémas d'attaque dans la perspective de leur rencontre capitale de la World Cup 94 de mercredi prochain contre l'Estonie à Zurich (20 h 30).

Au cours de sa conférence de presse, Roy Hodgson exprimait sa satisfaction: «Les joueurs étaient très dynamiques, très concentrés et nous avons bénéficié de conditions atmosphériques idéales. Nous avons effectivement travaillé des combinaisons d'attaque.»

BICKEL POUR SFORZA

Le coach national abat ses cartes sans attendre: «Normalement, à moins d'une blessure imprévue, l'équipe ne subira pas de changement. Suspendu, Sforza sera remplacé par Bickel. Entre les deux hommes, la différence n'est pas grande. Sur le plan offensif, ils se valent! Thomas ne ménage pas sa peine, il court beaucoup. J'ai la chance de disposer pour ce poste de deux joueurs de grande classe.»

L'équipe probable

Pascolo (Servette); Hottiger, Herr, Geiger, Quentin (Sion); Ohrel (Servette), Bickel (Grasshopper), Bregy (Young Boys), A. Sutter (Nüremberg); Knup (VfB Stuttgart), Chapuisat (Borussia Dortmund). (si)

Servette «orphelin» de son buteur

Anderson prêté à Marseille

Meilleur buteur du championnat suisse 1993-1994 (20 buts) et encore en tête de ce classement cette saison (11 buts), le Brésilien Anderson Da Silva (22 ans) rejoint l'Olympique de Marseille. L'attaquant servettien a fait l'objet d'un prêt jusqu'à la fin de la saison.

«C'est grâce aux relations amicales et anciennes que nous entretenons avec Servette que nous avons obtenu ce prêt» précise Bernard Tapie. Une option d'achat est envisagée à la fin du prêt. Anderson, c'est du tout bon, du niveau de Romario.»

Anderson devrait faire ses débuts sous ses nouvelles couleurs le 20 novembre prochain au



Comment s'y prendre pour marquer des goals

Rueda, Chapuisat et Egli (de gauche à droite) à l'écoute du sélectionneur national hier à Versoix. (Keystone)

A propos de la concurrence existante, Hodgson a mis clairement les choses au point concernant le retour d'Egli: «Andy

mérite d'être ici. Mais je n'ai aucune raison d'enlever Dominique Herr contre l'Estonie... En fait, mon vrai problème porte sur les quatre joueurs de champ qui seront appelés comme réserves. Je dois tenir compte de deux facteurs: le remplacement éventuel d'un blessé et insuffler plus de force offensive le cas échéant. Nous avons besoin impérativement d'une victoire mais pour gagner, il est nécessaire aussi d'être apte à défendre et pas seulement à attaquer.»

Hier matin, Christophe Ohrel, qui se ressent toujours de son claquage, s'est contenté d'un footing mais le Servettien devrait être parfaitement rétabli lundi lors de la seconde période du stage qui se déroulera à Zurich.

Georges Bregy, toujours gêné par sa contracture à la cuisse, a été dispensé de certains exercices. Nestor Subiat, malgré une cuisse douloureuse, n'a marqué aucune réticence. Enfin, Domi-

nique Herr est parfaitement remis de son entorse à la cheville.

Dans une opération de «goodwill», une soixantaine d'invitations a été lancée. Les bénéficiaires sont à la fois les responsables des stades, où l'équipe suisse s'est entraînée lors de cette phase éliminatoire, des hôtels mais aussi des entraîneurs étrangers tels Hitzfeld ou Rausch. Les joueurs de Grasshopper, contraints de disputer leurs derniers matches au Letzigrund, n'ont pas été oubliés. (si)

Quatre matches pour Cantona -

L'international français de Manchester United, Eric Cantona, a été suspendu pour quatre matches ferme de Coupe d'Europe pour «attitude particulièrement inconvenante à l'égard de l'arbitre» a décidé la Commission de contrôle et de discipline de l'UEFA. La sanction n'est pas étendue aux matches internationaux. (si)

BRÈVES

Football

La sélection portugaise

L'entraîneur portugais Carlos Queiros a retenu dix-neuf joueurs pour le match que les Lusitaniens disputeront face à l'Italie, mercredi à Milan, pour le compte des éliminatoires de la World Cup 94. Parmi les joueurs qui ont disputé le dernier match face à l'Estonie, seul manque Oceano (Real Sociedad) suspendu. La sélection portugaise. Gardiens: Baia (Porto), (Benfica). Défenseurs: Joao Pinto, Couto, Costa (Porto), Veloso, Helder (Benfica), Peixe (Sporting Lisbonne), Nogueira (Boavista). Milieux de terrain: Costa, Paneira (Benfica), Sousa, Figo (Sporting Lisbonne), Rui Barros, (Marseille), Folha (Porto). Attaquants: Rui Aguas, Joao V. Pinto (Benfica), Futre (Reggiana), Domingos (Porto).

Rudi Völler ne prolongera pas

L'attaquant allemand de l'Olympique de Marseille, Rudi Völler, actuellement indisponible en raison d'une blessure à l'épaule, ne prolongera pas le contrat qui le lie au club phocéen jusqu'en juin 1994. Völler, 33 ans, 85 sélections en équipe nationale, pourrait en effet terminer sa carrière en Allemagne ou au Japon.

Espagne: victoire du Real Madrid

Le dernier match de la onzième journée du championnat d'Espagne a vu la victoire, à l'extérieur, du Real Madrid sur Valence par 3-0. Au classement, les Madrilènes ne sont plus qu'à deux points de Séville et Barcelone (16), à égalité de points avec Atletico Bilbao, La Corogne, Valence et Gijon (14).

Allemagne: Dortmund gagne sans Chapuisat

Malgré l'absence de Stéphane Chapuisat, Borussia Dortmund s'est imposé 2-1 devant le Kaiserslautern de Ciriaco Sforza en match avancé de la seizième journée de la Bundesliga. Devant 42.800 spectateurs (guichets fermés), Borussia Dortmund a forcé la décision grâce à des réussites de Zorc (16e) et Schultz (86e). Kaiserslautern, où Sforza a été l'un des meilleurs, avait ouvert la marque par Kuntz (9e). Par ailleurs, une surprise a été enregistrée à Brême avec la défaite du champion Werder, battu 0-1 par Dynamo Dresde.

TV-SPORTS

● SAMEDI

TSI (chaîne sportive)
16.55 Hockey sur glace. Coupe d'Europe: Klotten - Drynas.
TSR
22.45 Fans de sport.
DRS
22.10 Sport aktuell.
TSI
12.30 Sport.
23.30 Sabato allo stadio.
TF1
00.20 Spécial sport.
F2
15.10 Samedi sport.
15.15 Tiercé.
15.30 Rugby.
F3
07.30 L'heure du golf.
09.00 Magazine olympique.
10.00 Rencontres à XV.

ARD
17.30 Sportschau.
19.10 Sportschau.

ZDF
14.05 Sportspiegel.
22.00 Sport-Studio.

RAI
14.45 Sabato sport.

TVE
13.00 Area deportiva.

EUROSPORT

09.00 Golf.
11.00 Football américain.
11.30 Boxe.
13.30 Supercross.
15.00 Tennis.
18.00 Natation.
19.00 Golf.
21.00 Tennis.
01.00 Boxe.

● DIMANCHE

TSI (chaîne sportive)
15.55 Hockey sur glace. Coupe d'Europe: Klotten - Kiev.

TSR
18.25 Fans de sport.

DRS
13.00 Sport aktuell.
16.50 Sport. Planche à voile.
18.30 Sportpanorama.

TSI
12.30 Sport.
18.30 La domenica sportiva.

TF1
10.25 Auto moto
11.05 Téléfoot.

F2
18.15 Stade 2.

F3
15.15 Sports 3.

ARD
15.05 Sport-extra.
18.10 Sportschau.

ZDF
17.05 Sport-reportage.

RAI
18.10 90° minuto.
22.25 La domenica sportiva.
23.30 Sport.

TVE
13.00 Area deportiva.
22.30 Area deportiva.

EUROSPORT

09.00 Golf.
10.00 Supercross.
11.30 Boxe.
13.30 Hockey sur glace.
15.00 Tennis.
18.30 Marathon.
19.00 Golf.
21.00 Natation.

Voile - Départ de la deuxième étape de la Whitbread

La plus longue

Le ton de la Whitbread 1993-1994, course autour du monde avec escales, a été donné dès le départ de Southampton: celui d'une gigantesque régata. La deuxième étape, qui conduit les concurrents de Punta del Este (Uruguay) à Fremantle (Australie), dont le départ est donné aujourd'hui, devrait se disputer sur le même rythme. Mais cette fois, sur 7558 milles marins, et dans les mers du Sud...

Les treize voiliers et leurs équipages (4 maxis et 9 WOR 60)

vont en effet affronter les fameux 40es Rugissants, voire les 50es Hurlants.

Seul point de passage obligé pendant cette étape, la plus longue de la course: l'île du Prince-Edouard, qui marque l'entrée dans l'océan Indien et que les bateaux devront laisser à tribord, afin d'éviter aux plus téméraires d'être tentés d'aller se frotter aux icebergs des 60es Mugissants pour gagner du temps...

Dans ces conditions, le maxi «Merit Cup», barré par le Suisse Pierre Felhmann, peut-il espérer combler tout ou partie de son handicap sur «New Zealand»?

Positions au terme de la première étape 1. «New-Zealand» (NZ, Dalton) 24 jours 7 h 19'02". 2. «Tokio» (Jap, Dickson) à 3 h 09'19". 3. «Merit Cup» (S, Felhmann) à 8 h 22'37". 4. «Galicia» 93 (Esp, de la Gandera) à 13 h 11'40". 5. «Yamaha» (Jap, Field) à 14 h 11'20". (si)

Hockey sur glace - LNB: La Chaux-de-Fonds et Ajoie en déplacement

Des réactions attendues

Le HCC n'a engrangé que deux points lors de ses cinq dernières sorties et la situation devient plus que sérieuse à Ajoie. Aux Mèlèzes comme à Porrentruy, des réactions sont attendues ce soir lors des déplacements que La Chaux-de-Fonds (à Lausanne) et Ajoulots (à Herisau) effectueront.

Le mentor du HCC, Riccardo Fuhrer, a surmonté la déception engendrée par la défaite, la première à domicile, essuyée mardi passé face à Herisau. «Bien sûr, j'étais déçu, mais il faut bien dire que les Appenzellois méritaient la victoire, commente-t-il. Ils se sont tout simplement montrés plus agressifs que nous. Il s'agit maintenant de tirer les conclusions après ce nouveau revers.

«Il faut se rendre à l'évidence que nous accusons le coup. Après notre départ euphorique, nous payons notre manque d'expérience. De plus, certains joueurs n'ont pas encore fait le pas au niveau du mode de vie, ils n'ont pas trouvé le rythme et ne parviennent pas à récupérer convenablement. Du coup, ils ne sont plus aussi saignants qu'au début du championnat. Nous en avons discuté et chacun va devoir consentir de nouveaux sacrifices. J'attends en tout cas une réaction ce soir à Lausanne car c'est un match très important. Seul Ferrari, blessé, n'est pas à ma disposition et je vais certainement apporter des changements. Il faut désormais que les responsabilités soient mieux réparties au sein de l'équipe.»

AJOIE: DES CHANGEMENTS

Le HC Ajoie a vécu des jours agités depuis la défaite de mardi face à Coire. La tête de Mike Mc Namara a ainsi failli tomber. «J'assume mes responsabilités, mais je ne suis pas le seul à devoir me reprocher quelque chose, lance le boss ajoulot. Maintenant, j'ai demandé plus d'intensité et je me montre plus autoritaire. Contre Herisau, j'effectuerais aussi des changements et j'espère que cela provoquera une réaction. Il faudra en tout cas que les joueurs se montrent plus motivés.» En terres appenzelloises, Bornet risque de manquer à l'appel pour des raisons disciplinaires, alors qu'Heiz est incertain. Rohrbach et Vaclair sont, eux, blessés.

TRAMELAN: CONTINUER

Après la bonne performance de son équipe face à Neuchâtel YS, Jean Helffer espère qu'elle pour-



Lambert - Pasquini

Les deux hommes se retrouveront ce soir à Malley.

(Impar-Galley)

suivra sur la bonne voie ce soir contre Yverdon. «Notre dernier match est de bon augure, se réjouit-il. Cela dit, contre les Vaudois, ce sera peut-être plus difficile car nous devons faire le jeu.» Aux Lovières, Jeannotat, Giovannini, Willemin, blessés, et Hofmann, qui a mis fin à sa carrière d'hockeyeur, ne seront pas de la partie.

Pour Neuchâtel YS, le menu est copieux aujourd'hui en Valais où il est attendu par Sierre. «Nous avons reçu un avertissement sans frais à Tramelan, commente Jean-Michel Courvoisier. Néanmoins, si nous restons concentrés, nous sommes

capables de l'emporter.» Le tout malgré les absences de Wyss, Rüfenacht et Stehlin, blessés.

Les «orange et noir» ne sont pas les seuls à voyager en Valais, Fleurier s'y rendra aussi qui visitera Saas Grund. «C'est un beau voyage, se réjouit Serge Martel. En plus, ce match est un peu plus important qu'un autre car les Hauts-Valaisans font partie de nos adversaires directs. Si nous entamons cette rencontre mieux que face à Star Lausanne, nous avons les moyens de revenir avec les deux points.» A Bellegarde, Reichenbach a repris l'entraînement, mais ne pourra pas jouer ce soir tout comme Braillard. J.C.

EN CHIFFRES

LES COMPTEURS DE LNB

(premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Lambert (HCC) ..	26 (14, 12)
2. Aebersold (Martigny) 24 (14, 10)	
3. Malgin (Coire) ...	24 (13, 11)
4. Osborne (Grasshop) 22 (11, 11)	
5. Glowa (Martigny) 20 (9, 11)	
6. Kwartalov (Coire) 18 (9, 9)	
7. Rosol (Martigny) .	18 (7, 11)
8. Bissett (Rapperswil) 18 (6, 12)	
9. Ayer (Grasshopper) 17 (8, 9)	
Dolana (Herisau) .	17 (8, 9)
11. Miner (Ajoie) ...	16 (10, 6)
12. Hotz (Grasshopper) 16 (9, 7)	
13. Heldner (Martigny) 16 (6, 10)	
14. Vlk (Herisau) ...	15 (11, 4)
15. McLaren (Bülach) 15 (9, 6)	

Puis les autres Chaux-de-Fonniers

Oppliger	13 (4, 9)
Laczko	10 (5, 5)
Shirajev	10 (3, 7)
Leimgruber	7 (6, 1)
Pfosi	7 (3, 4)
Gazzaroli	4 (3, 1)
Lüthi	4 (2, 2)
Ott	4 (0, 4)
Campbell	3 (0, 3)
Dick	2 (2, 0)
Murisier	2 (1, 1)
Jeannin	1 (0, 1)
Rohrbach	1 (0, 1)

PÉNALTIES (EN MINUTES)

1. Rapperswil	104
2. Lausanne	112
3. Thurgovie	122
4. Herisau	124
5. Martigny-Valais	140
6. La Chaux-de-Fonds	143*
7. Coire	172
8. Bülach	175*
9. Grasshopper	194*
10. Ajoie	224*

* Une pénalité de match équivaut à 20 minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Oppliger	39*
2. Lambert	16
Leimgruber	16
4. Gazzaroli	12
5. Shirajev	10
6. Laczko	8
7. Baume	6
Dick	6
Murisier	6
Pfosi	6
Raess	6
Vuillemin	6
13. Campbell	2
Lüthi	2
Rohrbach	2

* Une pénalité de match équivaut à 20 minutes.

Volleyball

Bons voyages

Si TGV-87 est au repos (nos félicitations au passage à Bexkens qui est devenu père cette semaine), les autres clubs régionaux de LNB et première ligue sont sur la brèche.

Hormis les filles de Franches-Montagnes qui évoluent à domicile, les autres sont en déplacement. Bons voyages, donc.

À L'AFFICHE

LNB féminine

Demain
14.30 Fribourg - NUC

Première ligue féminine

Aujourd'hui
18.00 Spiez - NUC

Demain
16.30 Guin - Colombier

Première ligue masculine

Aujourd'hui
16.00 Fr.-Montagnes - Laufon
Morat - La Chx-de-Fds

Demain
14.30 Guin - Colombier

Rugby - LNA

RCC: se faire plaisir

Pour le RCC, qui reçoit Bâle aux Arêtes aujourd'hui (14 h), le mot d'ordre est simple: jouer tout en se faisant plaisir.

A l'heure actuelle, l'important pour les Chaux-de-Fonniers est de retrouver toutes leurs sensations et d'agir plutôt que de subir. Si le RCC retrouve son unité, la victoire est possible. La priorité reste de remonter la pente afin d'attaquer en force la deuxième partie du championnat. (pl)

Tchoukball

Rencontres nationales

Demain au Pavillon des sports, le Tchoukball-Club La Chaux-de-Fonds organise son traditionnel tournoi national.

Lors de cette manifestation qui débutera à 10 h 15, les équipes suivantes s'affrontent: Bâle, Saint-Gall, Zoug, Chamoson, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. (rvo)

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Berne - Zurich
Davos - Olten
FR Gottéron - Zoug
20.15 Lugano - Bienne

CLASSEMENT

1. Gottéron	14	10	2	2	66-40	22
2. Kloten	15	9	2	4	60-37	20
3. Berne	14	9	1	4	65-34	19
4. Lugano	14	9	1	4	49-38	19
5. Ambri-Piotta	15	8	1	6	58-54	17
6. Zoug	14	6	2	6	67-51	14
7. Zurich	14	4	1	9	48-54	9
8. Bienne	14	3	2	9	25-66	8
9. Olten	14	3	1	10	27-58	7
10. Davos	14	3	1	10	29-62	7

LNB

Ce soir

17.30 Bülach - Rapperswil
18.00 Martigny-Valais - Thurgovie
20.00 Coire - Grasshopper
Herisau - Ajoie
Lausanne - Chx-de-Fds

CLASSEMENT

1. Martigny	12	10	0	2	60-34	20
2. Rapperswil	12	7	1	4	47-33	15
3. Coire	12	7	0	5	43-43	14
4. Grasshopper	12	6	0	6	43-43	12
5. Chx-de-Fds	12	6	0	6	43-46	12
6. Thurgovie	12	5	2	5	42-46	12
7. Herisau	12	4	3	5	43-44	11
8. Lausanne	12	5	1	6	40-42	11
9. Ajoie	12	3	1	8	38-49	7
10. Bülach	12	2	2	8	32-51	6

PREMIÈRE LIGUE, Groupe 3

Hier soir

Star Laus. - GE Servette 1-4
Monthey - Villars 3-6
Octodure - Viège 4-6

Ce soir

17.45 Sierre - Neuchâtel YS
18.15 Tramelan - Yverdon
20.15 Saas-Grund - Fleurier

CLASSEMENT

1. GE-Servette	10	9	1	0	48-15	19
2. Neuchâtel	9	8	0	1	69-26	16
3. Sierre	9	7	0	2	53-33	14
4. Viège	10	6	1	3	53-38	13
5. Octodure	10	6	0	4	53-42	12
6. Saas-Grund	9	5	1	3	40-37	11
7. Fleurier	9	4	1	4	46-37	9
8. Villars	10	3	3	4	37-45	9
9. Tramelan	9	2	1	6	30-40	5
10. Star Laus.	10	2	0	8	29-51	4
11. Yverdon	9	1	0	8	26-68	2
12. Monthey	10	0	0	10	25-77	0

12 pour le prix de 11!

On ne parlera pas de soldes... Soucieux de maintenir l'intérêt qui entoure leur équipe, les dirigeants du HCC lancent une action sympathique. Alors qu'il reste douze matches de championnat - play-off non compris - à disputer sur la glace des Mèlèzes, il sera possible d'acquiescer un abonnement pour le prix de onze matches. Dès aujourd'hui, ces abonnements sont disponibles dans les points de vente habituels aux prix suivants: 275 francs pour une tribune, 165 francs aux gradins. Il sera également possible d'acquiescer cet abonnement mardi soir aux caisses des Mèlèzes.

Qu'on se le dise! (Imp)

Billard - Finale au CAB

Capraro pour la gagne

Le CAB (Club des amateurs de billard) accueille aujourd'hui (dès 13 h), la finale du championnat suisse individuel de trois bandes II. Paolo Capraro, seul Chaux-de-Fonnier engagé, fait partie des qualifiés et aborde cette compétition avec certaines ambitions.

Pour sa part, Speckaert, le Belge du CAB, se rendra à Bâle pour disputer la finale aux trois

bandes III et pourrait bien en revenir avec un titre.

IL EST MARIÉ!

Signalons aussi que l'ex-président du CAB, Armando Florian, n'est pas célibataire comme indiqué hier dans notre «portrait». Le Piémontais est, en effet, marié et père de deux enfants (Christophe, 23 ans, et Michael, 19 ans).

Toutes nos excuses pour cette erreur impar... donnable. (Imp)

Badminton - Le point en Ligue nationale

Statu quo en tête

La onzième journée du championnat de LNA n'a pas bouleversé les positions en tête du classement. Les Chaux-de-Fonniers mènent toujours le bal, avec deux longueurs d'avance sur Olympic Lausanne et quatre sur Uzwil.

LE POINT

LNA (11e journée): Fribourg - Uster-Greifensee 2-6. Uzwil - Gebenstorf 6-2. Olympic Lausanne - Uni Berne 8-0. La Chaux-de-Fonds - Tavel 6-2. Basilisk/GOM - Vitudurum Winterthur 4-4. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 34. 2. Olympic Lausanne 30 (59-29). 3. Uzwil 30 (57-31). 4. Vitudurum

Winterthur 29. 5. Basilisk/GOM 28. 6. Tavel 24. 7. Uster-Greifensee 20. 8. Gebenstorf 11 (25-63). 9. Fribourg 11 (24-64). 10. Uni Berne 3.

LNB. Groupe ouest (11e journée): Genève - BC Lausanne 8-0. Pratteln - Uni Lausanne 6-2. La Chaux-de-Fonds II - Uni Bâle 6-2. Allschwil - Neuchâtel 5-3. Aesch - Hägendorf 1-7. Classement: 1. Genève 34. 2. Uni Lausanne 27. 3. Neuchâtel 26. 4. La Chaux-de-Fonds II 25. 5. Pratteln 24 (49-39). 6. Hägendorf 24 (47-41). 7. Allschwil 21. 8. Uni Bâle 19. 9. BC Lausanne 13. 10. Aesch 7. (si)

AUTRE MATCH

● BRYNÄS - SOKOL KIEV 3-2 (1-0 0-1 2-1)

LE PROGRAMME

Aujourd'hui: Kamenogorsk - Sokol Kiev. Kloten - Brynäs. Demain: Brynäs - Kamenogorsk. Kloten - Sokol Kiev.

Coupe d'Europe

Bon départ pour Kloten

● KLOTEN - KAMENOGORSK 5-2 (0-1 2-1 3-0)

En dominant 5-2 Kamenogorsk, le champion du Kazakhstan, Kloten a parfaitement entamé la poule demi-finale de la Coupe d'Europe qui se déroule sur sa patinoire du Schluweg.

Devant 2200 spectateurs, les «Aviateurs» ont forcé la décision dans la dernière période grâce à des réussites de Wäger, Johansson et Kout. Dans la première rencontre de cette poule, les Suédois de Brynäs ont difficilement pris le meilleur sur les Ukrainiens de Sokol Kiev (3-2). Schluweg: 2200 spectateurs. Arbitres: MM. Mäkelä (Fin), Gasser et Lonardi (It).

Buts: 8e Trochinski (Chafra- nov, à 5 contre 4) 0-1. 21e Johansson (Hollenstein) 1-1. 33e Chafra- nov (Kriatchev) 1-2. 34e Kout (Meier) 2-2. 41e Wäger (Johansson) 3-2. 43e Johansson (Eldebrink) 4-2. 49e Kout (Eldebrink, à 5 contre 4) 5-2.

Pénalités: 8 x 2' contre Kloten, 6 x 2' + 5' + pénalité de match (M. Borodulin) contre Kamenogorsk.

Kloten: Pavoni; Weber, Eldebrink; Bruderer, Sigg; Kout, Mazzoleni; Klöti; Hollenstein, Johansson, Wäger; Schlagenhaut, Ochsner, Celio; Erni, Meier, Hoffmann; Diener; Della Rossa.

Kamenogorsk: V. Borodulin; Sokolov, Semlianoi; Trochinski, Medvedev; Fedortchenko,

Bistriantsev; Artemenko, Savenkov; E. Korechov, Belaeovski, A. Korechov; Chafra- nov, M. Borodulin, Kriatchev; Sagimbaiev, Chipulin, Karatev; Komissarov, Pcheliakov, Samochvalov. (si)



«Amiral-Meslois» à la fête?

Aujourd'hui à Vincennes, Prix de l'Orne (trot-attelé, réunion I, 4e course, 2175 m, 15 h 15)

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAINEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	A-Coup-Sûr	2175	M. Lenoir	M. Lenoir	21/1	1a1a1a	16 Depuis qu'il s'est assagi, il ne cesse de collectionner les places d'honneur; bénéficie d'un excellent engagement.
2	Arum-Luc	2175	P. Allaire	J.-L. Dersoir	19/1	6a1a5a	19* 3* 8 12 13 17 2
3	Averic	2175	C. Bigeon	C. Bigeon	12/1	3a0a0a	19 Capable de rivaliser avec les meilleurs de sa génération; seule retenue, 25 m. à rendre.
4	Attirant	2175	A. Laurent	A. Laurent	25/1	3a7a5a	3 Laisse au repos, il a tout de suite retrouvé ses sensations.
5	Allez-Tiercé	2175	D. Cordeau	D. Cordeau	28/1	0a2aDa	8 Sa rentrée en vue du meeting d'hiver est très prometteuse.
6	Aramis-Fleuri	2175	C. Bezier	C. Bezier	38/1	0a6aDa	12 Il truste les accessits, que ce soit à Paris ou en Province; sera dangereux.
7	Astilland	2175	C. Campain	C. Campain	23/1	2a7a7a	13 En pleine forme, il s'illustre surtout en Province mais trouve un bon engagement.
8	Allegro	2175	B. de Folleville	H.-L. Levesque	8/1	3a0a1a	17 Toujours difficile de rendre la distance, mais avec ces diables de Dubois, tout est envisageable.
9	Allure-Barvillaise	2175	J.-P. Dubois	J.-P. Dubois	11/1	4a0a0a	2 Il cherche sa course; semble un peu barré par des chevaux meilleurs en valeur pure; sa forme peut prévaloir.
10	Amitié	2175	P. Billon	P. Billon	32/1	Dm4aDm	LES REMPLAÇANTS: 11 L'an passé, il rivalisait avec «Art».
11	Alix-de-la-Méritee	2175	J.-P. Lefebvre	J.-P. Lefebvre	16/1	3a3a7a	18 Pour une quatrième ou cinquième place, pas mieux.
12	Au-Trot-Kairos	2175	M.-M. Gougeon	E. Guitton	14/1	4a4a2a	
13	Augustin	2175	N. Roussel	A. Roussel	13/1	1a2a2a	
14	Another-Round	2175	T. Busset	T. Busset	17/1	2a3a0a	
15	Ascoli	2175	P. Legavre	P. Legavre	16/1	0a5aDa	
16	Amiral-Meslois	2175	J. Kruihof	J. Kruihof	5/1	1a2a2a	
17	Alcyon-de-Pouline	2200	J.-E. Dubois	J.-E. Dubois	9/1	Da2a5a	
18	Aiglon-d'Eau	2200	S. Levoy	P. Viel	12/1	3a0a0a	
19	Art	2200	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	6/1	1a4a0a	

IMPAR-PRONO

16*
19*
3*
8
12
13
17
2

*BASES

COUP DE POKER

13

AU 2/4
19-3

AU TIERCÉ
POUR 17 FRANCS
16-19-X

IMPAR-SURPRISE

12

10

16

3

1

6

13

17

Tiercé,

Quarté+,

Quinté+

BRÈVE

12 h 58, dernier délai

Selon un communiqué du PMU en date du 15 novembre, et ceci jusqu'au 15 décembre inclus, les parieurs pourront valider leurs tickets comme précédemment, c'est-à-dire jusqu'à 12 h 58. Signalez que les dimanches 14 et 21 novembre se dérouleront les deux dernières réunions de l'année à Yverdon-les-Bains. Début des opérations: 13 heures.

BANCO JASS

♥ 9

♣ 7, 10, D

♦ 7, 9, D

♠ 6, 7, V, R, A

«Scabetti» sur sa lancée

Demain à Auteuil, Prix «Le Parisien» (haies, réunion I, 4e course, 3900 m, 15 h 25)

	CHEVAL	POIDS	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Lalezari	70	B. Jollivet	D. Mercier	10/1	6o5o1o	6 Ce spécialiste de la course d'attente réalise une bonne année et pourrait bien continuer sur ses bonnes performances.
2	Barbaros	69	C. Aubert	E. Lellouche	10/1	1o1o3o	11* 8* 12 1 4 2 15
3	Dacquois	68	C. Brochet	E. Louessard	19/1	4o6o0o	11 Ses deux seules sorties cette année se sont soldées par deux accessits d'honneur.
4	Macfoss	68	D. Vincent	X. Guigand	12/1	Ao3o4o	8 Oublions sa dernière course et regardons l'échelle pour voir sa chance augmenter.
5	Mollicone-Junior	68	P. Hawas	H. Van de Poele	19/1	0o8o2o	12 Après un faux pas, il est revenu là où on l'attendait, c'est-à-dire dans les places; peu récidiver.
6	Scabetti	67,5	L. Manceau	J.-F. Daubin	6/1	3p4o1o	1 S'il porte le top, c'est tout de même qu'il a une bonne classe; possible pour les places.
7	Nipigon	67	F. Benech	B. Secly	20/1	1o1o5o	4 Arrêté dernièrement, il peut mieux faire; certes encore un peu tendre. C.P.
8	Premier-Lancier	65,5	C. Gombeau	Y. Porzier	18/1	Ao7o2o	2 Il dispute son premier handicap; son poids n'est pas un cadeau mais ce qu'il a démontré jusqu'à maintenant est encourageant.
9	Aficionado	65	P. Labordiere	A. Hosselet	15/1	6o4o5o	15 S'il ne commet pas de faute, il pourrait bien terminer dans la bonne combinaison.
10	Cullinan	62,5	D. Leblond	E. Louessard	12/1	Ao3o0o	LES REMPLAÇANTS: 7 A pris huit kilos suite à ses deux succès.
11	Spomero	62,5	D. Mescam	F. Rohaut	7/1	2o3oAo	3 Où en est-il? L'X de la course.
12	El-Bankero	62	J.-Y. Beaurain	B. Secly	15/1	2o0o1p	
13	Dear-Professeur	61	Y. Fouin	J. Bertrand de B.	40/1	5o5o3o	
14	Floring	61	F. Maerten	L. Bates	80/1	3o5o6o	
15	Lucky-Prince	61	J.-M. Esteve	B. Secly	9/1	0o3o3o	
16	Star-Macedon	61	E. Lemartinel	E. Lemartinel	26/1	0o5oAo	
17	Black-Miller	61	P. Bigot	F. Danloux	25/1	5o0oAo	
18	Non-partant						

IMPAR-PRONO

6*
11*
8*
12
1
4
2
15

*BASES

COUP DE POKER

4

AU 2/4
6-8

AU TIERCÉ
POUR 15 FRANCS
6-11-X

IMPAR-SURPRISE

11

16

15

2

5

8

17

6

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES
Salle des turfistes
Clos-de-Serrières 2
2003 Neuchâtel
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE
Rte de Neuchâtel 3a
2053 Cernier
Tél: 038 532 298

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Le Locle

Naissance d'Archéone

Le Cercle neuchâtelois d'archéologie s'appellera désormais Archéone. Présentée hier au Locle, la nouvelle association veut promouvoir cette science. Ses responsables souhaitent aussi sensibiliser les Neuchâtelois à la richesse de leur passé.

Page 20

Université de Neuchâtel

388 fois des lauriers

Pas moins de 388 désormais ex-universitaires ont reçu hier leurs titres dans une aula des Jeunes-Rives bondée. L'occasion pour les lauréats de recevoir, outre leur précieux titre tant attendu, félicitations et encouragements de l'autorité académique et politique.

Pages 22 et 23

Canton du Jura

Pascal Hêche en semi-liberté

Alors que le Gouvernement bernois vient de faire savoir qu'il désapprouve la décision du Parlement jurassien d'octroyer une grâce partielle à Pascal Hêche, condamné sous la prévention de destruction de la Fontaine de la Justice à Berne, l'intéressé jouit depuis quelques jours du régime de la semi-liberté.

Page 27



Météo:

Quelques brouillards matinaux sur le Plateau. Eclaircies le matin, puis, augmentation de la nébulosité.

Demain:

Très nuageux et précipitations intermittentes, neige jusqu'en plaine. Plus froid.

Lac des Brenets
749,85 mLac de Neuchâtel
429,13 m

Fête à souhaiter samedi 13 novembre 1993: BRICE

5°
Lever: 7 h 32
Coucher: 16 h 59-2°
Lever: 6 h 56
Coucher: 16 h 35Neige
1800 m

L'Impartial

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds propose son plan des transports

Le voile est levé

Klaxonnez de joie, automobilistes! Après le tollé provoqué en décembre 1991 par la proposition d'un trafic séparé dans l'avenue Léopold-Robert, transports publics d'une part et trafic privé d'autre part, le Conseil communal a rangé l'utopie. Les innovations de son nouveau plan des transports visent essentiellement à fluidifier le centre-ville, sans rétrécir les trottoirs et sans toucher aux arbres. La Chaux gardera l'image intacte de sa belle rangée d'érables.

Courageusement et sachant bien qu'il ne fait que courir devant l'explosion du trafic urbain (lire le «Regard»), le Conseil communal a repris la copie. Aux conseillers généraux qui attendent avec impatience un plan de circulation, il soumettra l'étude d'un nouveau plan des transports le 23 novembre prochain, plan présenté hier à la presse.

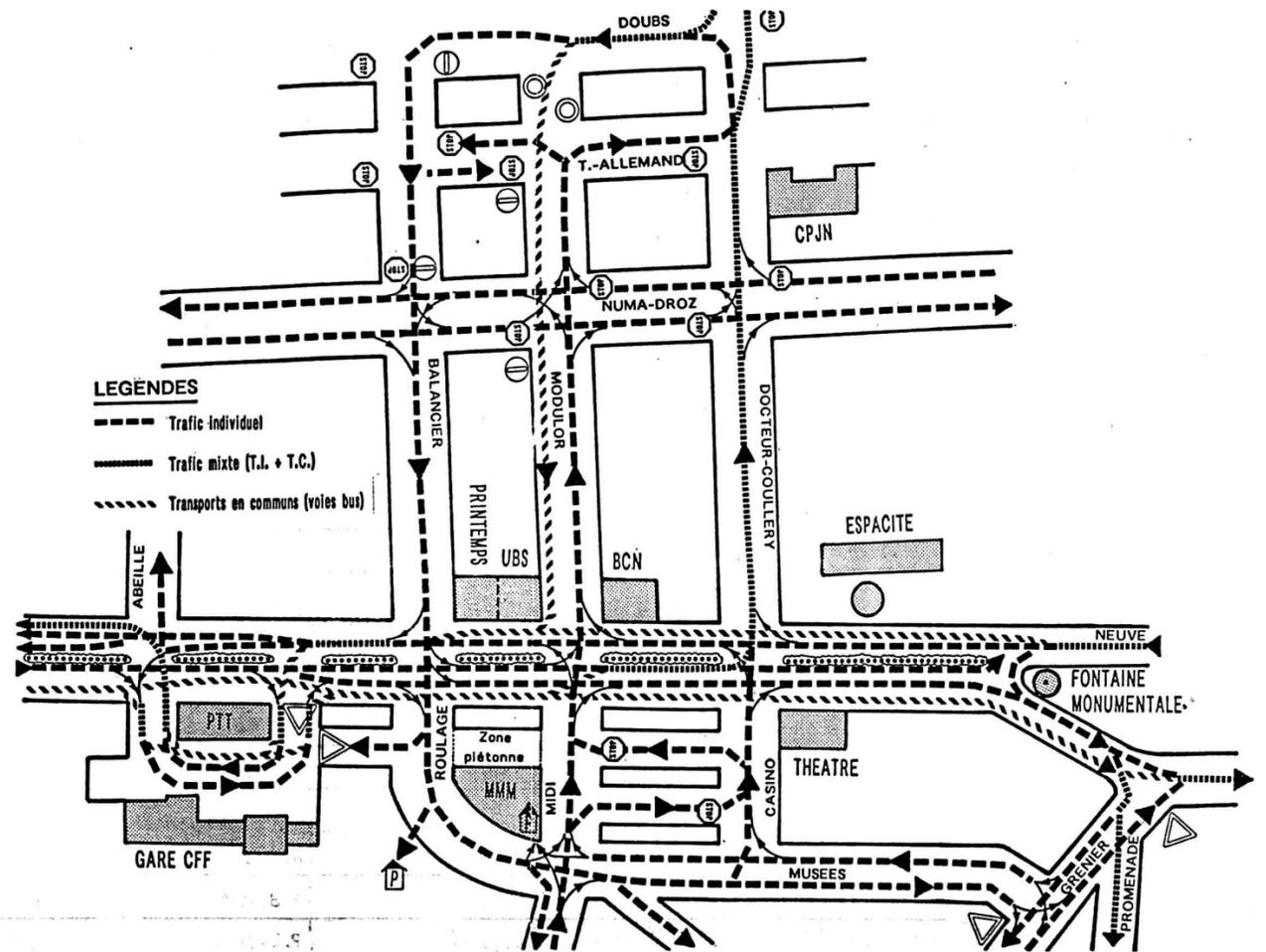
Depuis plus de deux décennies, la ville de La Chaux-de-Fonds semble se préoccuper en permanence de sa circulation. Des priorités ont été posées et ne sont pas remises en cause: les transports publics d'abord, puis les piétons et le trafic privé. Cette hiérarchie se complète d'une volonté de modération du trafic, avec des rues de quartier à 30 km/h, d'une sécurité renforcée autour des collèges par exemple, et d'un souci marqué pour les deux-roues légers, avec l'introduction de bandes cyclables, toute mesure incluse, avec d'autres, dans l'étude proposée.

LES CHANGEMENTS

Mais ce sont surtout les nouveaux aménagements qu'attendent impatiemment les automobilistes coincés dans l'encombrement. Ils tiennent en quelques propositions visant d'abord à fluidifier et réguler le trafic interne à la ville, représentant 70% du trafic total.

Déjà avant les années nonante, soit avant la construction de Métropole-Centre, il était prévu de déplacer en ouest les paires de rues à sens unique nord-sud et sud-nord, depuis l'avenue Léopold-Robert. L'ouverture prochaine de la rue du Balancier s'inscrit dans ce contexte. Elle acquiert un statut de sens unique, du nord au sud. Avec ce choix, la rue du Modulor se voit délester du trafic privé au profit des TC. Voilà aussi, en nouveauté, qu'elle change de sens; l'étude propose qu'elle file du sud au nord, inscrite dans l'axe de la rue du Midi, pour une liaison directe depuis les quartiers sud ou la sortie du parking Métropole. Mais les TC rouleront à contresens sur Modulor, soit du nord au sud.

Comment résoudre les encombrements de l'avenue Léopold-Robert, particulièrement vers Le Printemps? Là, actuellement,



ne subsiste qu'une piste – souvent occupée par deux voitures – à côté du couloir bus. La solution est simple: interdiction de tourner à gauche pour emprunter la rue du Roulage, conduisant au parking Métropole ou aux quartiers sud. La piste unique dévolue au trafic privé ne sera donc plus ralentie ou stoppée.

Avec une signalisation claire, les automobilistes seront priés d'emprunter d'autres itinéraires; de la vieille ville, par exemple, il sera préférable de tourner autour de la Grande-Fontaine pour prendre les rues du Grenier et des Musées; autre alternative, depuis l'est, il sera conseillé de passer par Numa-Droz et Balancier. Les irréducti-

bles du Pod tourneront autour de la Poste pour rejoindre Métropole-Centre ou le sud de la ville. Cette solution devrait améliorer la fluidité.

Autre point, la signalisation lumineuse sera changée afin de permettre de gérer plus finement le trafic et de réaliser une onde verte sur l'artère nord. Qu'on le

sache, les possibilités de rogner sur les trottoirs, au centre ou au nord du Pod, sont écartées. Touche pas à mes érables, dit le Conseil communal, argumentant sur les travaux conséquents induits et la sécurité des piétons sur le trottoir nord.

La balle est désormais dans le camp du Conseil général ou des associations intéressées. I.B.

REGARD

Circuler dans la quadrature du cercle

Il y a belle lurette, gouverner c'était prévoir. Aujourd'hui, gouverner c'est gérer, car les situations évoluent et fluctuent si rapidement dans le temps et en volume que prévoir confine à la quadrature du cercle.

Qui pouvait prévoir, en ville de La Chaux-de-Fonds, en 1960, que trente ans plus tard, on serait passé de 7000 véhicules à 17.000. Et qui aurait cru, au 1er janvier, que durant le premier semestre de cette année, le parc automobile allait s'accroître de trois voitures et demi par jour ouvrable soit une augmentation de 4% (+500) alors qu'elle n'a été que de 0,56% dans le canton.

On peut multiplier les exemples pour justifier ou fustiger les retouches apportées au plan de circulation que le Conseil communal nomme «Nouveau plan des transports».

En changeant de vocabulaire, on ne modifie guère la nature des embarras. En examinant ce plan, le Conseil général ne changera pas non plus les priorités établies en automne 1990 par sa Commission unanime, à savoir, dans l'ordre: les transports publics, les piétons, le transport individuel et le stationnement, les deux-roues légers.

Ce que l'on ne peut guère modifier non plus, c'est l'écartement des routes et le tracé des trolleybus. Et comment empêcher tout le monde de faire la même chose en même temps? On mélange, on secoue et on verse ce cocktail explosif dans l'avenue Léopold-Robert: fortes émotions garanties.

On peut faire tourner le problème dans tous les sens, personne ne trouvera la solution qui satisfera les trois types de râleurs que nous sommes à tour de rôle, à pied, au volant et en trolley...

Le Conseil communal ne s'en cache pas: il ne prétend pas présenter la solution idoine échappant à toute critique, mais il s'est entouré des conseils de spécialistes, et comme gouverner c'est aussi décider, il prend ses responsabilités.

Des statistiques présentées à l'appui du rapport, il ressort que dans la répartition des flux de déplacement par transports motorisés, la voiture représente 80% des personnes et les usagers des trolleybus 20% et c'est néanmoins aux bus que l'on accorde la priorité. La raison en est assez simple: un trolleybus tourne comme une souris blanche dans sa cage sur un parcours fixe condamné à un horaire rigide. L'automobiliste peut choisir ses parcours.

Pour corser le problème, il faut réserver des temps aux piétons à travers l'avenue Léopold-Robert. Le rapport estime ce flux à... 43.000 passages par jour. On peut admettre que ce fleuve tranquille coule de six heures du matin à six heures du soir. En pays horloger on sait que 12 heures fois soixante minutes fois soixante secondes totalise... 43.200 secondes, soit une traversée du Pod toutes les secondes de manière ininterrompue, la journée durant. Est-ce plausible?

Le trafic est engorgé, alors on pratique une politique incitative qui voudrait convaincre les automobilistes de préférer les transports en commun à leur véhicule individuel. On veut inverser l'évidence des 80% d'automobilistes au profit des 20% d'usagers des TC, et cela au nom de la qualité de la vie et pour répondre aux exigences fédérales de lutte contre le bruit et la pollution de l'air.

Dans une ville à majorité gauche-verte, on peut comprendre le souci social d'assurer un moyen de transport au tiers de la population qui n'en possède pas. On peut comprendre aussi ce choix politique dont pâtissent les automobilistes dans l'espoir de combler un peu le déficit des transports en commun. Il a été de 4,8 millions l'année dernière.

En fait, les automobilistes-contribuables prennent en charge 80% du déficit des TC et, par choix politique, ils acceptent qu'on accorde la priorité aux trolleys dans le trafic urbain.

Sans être maso, c'est une belle preuve de solidarité!

Gil BAILLOD

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (☎ 23 72 22)
Gas, food, lodging (de A. Anders avec B. Adams), 16 ans, tous les jours 20 h 30. La nuit de Varennes (de E. Scola avec M. Mastrianni, J.-C. Brialy), 16 ans, sa 17 h 30, di 10 h 39.
- CORSO (☎ 23 28 88)
Bleu (de K. Kieslowski avec J. Binoche), 12 ans, tous les jours 18 h 45, 21 h, sa, di aussi 16 h 30.
- EDEN (☎ 23 13 79)
Les marmottes (de E. Chouraqui avec G. Lanvin, J. Bisset), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h, sa, di, me aussi 15 h.
- PLAZA (☎ 23 19 55)
Jurassic Park (de S. Spielberg avec J. Williams), 12 ans, tous les

jours 17 h 30, 20 h 30, sa, di, me aussi 14 h 30.

- SCALA (☎ 23 19 18)
Soleil levant (de P. Kaufman avec S. Connery), 16 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h, sa, di, me aussi 16 h.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 30, sa aussi 23 h 15, Soleil levant (de P. Kaufman avec S. Connery), 16 ans.
- APOLLO 2
15 h, 18 h, 20 h 15, L'écrivain public (de J.-F. Amiguet avec R. Renucci), 12 ans. Sa, 23 h, Cliffhanger (de R. Harlin avec S. Stallone), 16 ans.
- APOLLO 3
15 h, 20 h, Germinal (de C. Berri avec G. Depardieu, Renaud, Miou-Miou), 12 ans.

CINÉMAS

- ARCADES
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15, sa aussi 23 h, Tina (de B. Gibson avec A. Bassett), 16 ans.
- BIO
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, Meurtre mystérieux à Manhattan (de W. Allen avec D. Keaton), 12 ans.
- PALACE
14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, sa aussi 23 h 15, Jurassic Park (de S. Spielberg avec J. Williams), 12 ans.
- REX
15 h, 20 h 30, sa aussi 23 h, Le concierge (de B. Sonnenfeld avec M.-J. Fox), 12 ans. 18 h, L'ombre du doute (de A. Issermann avec A. Bashung), 16 ans.

- STUDIO
15 h, 20 h, Adieu ma concubine (de C. Kaige avec L. Cheung), 16 ans.

COUVET

- COLISÉE
20 h 30, Alarme fatale (avec S. L. Jackson), 12 ans. Di 15 h, L'incroyable voyage (de Walt Disney), pour tous. Di, 17 h, Cliffhanger «Traque au sommet», (de R. Harlin avec S. Stallone), 16 ans.

SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR
Sa 21 h, di 17 h 30, 20 h 30, L'homme sur les quais (de R. Peck avec J. Zubar).

TRAMELAN

- CINÉMATOGAPHE

Sa 20 h 30, di 17 h, Hot shots 2 (de J. Abrahams), 14 ans. Sa 18 h, di 20 h, L'arbre, le maire et la médiathèque (de E. Rohmer), 14 ans.

BÉVILARD

- PALACE
20 h 30, di aussi 16 h, Le fugitif (de A. Davis avec H. Ford).

LE NOIRMONT

- CINÉLUCARNE
Sa 20 h 45, di 20 h 30, Sliver (de P. Noyce avec S. Stone).

LES BREULEUX

- LUX
20 h 30, di aussi 15 h 45, Benny and Joon (de J. Chechik avec J. Deep, M. Stuart), 12 ans.

AU PROGRAMME

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO
César's discothèque
Di-je, 21 h 30-2 h; ve + sa, 21 h 30-4 h.
- MUSIQUE
Cornaz Quartet
Le Petit Paris, sa 22 h.
The Inmates
Bikini Test, sa 21 h.
Concert à la mémoire de Robert Falter, «Messe en si mineur», de J.-S. Bach, pour chœur, soli, orchestre et orgue, par la Chorale Falter
Salle de musique, di 17 h.
- KERMESSÉ
Vente de la mission catholique italienne
Centre paroissial Notre-Dame de la Paix, sa dès 18 h; di dès 12 h.

SPECTACLE

Soirée de l'Union des paysannes (chœur, pièce de théâtre et bal)
Restaurant des Endroits, sa 20 h 15.

LE LOCLE

- THÉÂTRE
«Un otage», de B. Behan, par la Compagnie de Scaramouche
Casino, sa 20 h 30.

NEUCHÂTEL

- MUSIQUE
The Pogues
Patinoires du Littoral, di 19 h.

PESEUX

● MUSIQUE
Chœur d'hommes de Villadossola
Temple, di 17 h.

CORTAILLOD

- HEURE MUSICALE
André Fischer et Denis Battais
Temple, di 17 h.

VALANGIN

- MUSIQUE
Claude Chappuis, guitare et Elisabeth Mattmann, soprano
Château, di 17 h 15.

SAINT-IMIER

- MUSIQUE
Festival de chant du Haut-Vallon
Salle des spectacles, sa 20 h.



«Gas, Food and Lodging»

Film réalisé par Allison Anders (admiratrice de Wim Wenders) aux Etats-Unis en 1991, avec Brooke Adams, Ione Skye et Fairuza Balk. (sp/Columbus)

MÉDITATION

DE L'ESPÉRANCE, NOM DE DIEU!

Il y avait une fois, une grande sécheresse au sud du Sahara. L'herbe de la steppe s'était pratiquement desséchée, les animaux ne trouvaient plus d'eau et le désert envahissait progressivement cette région. Même les arbres les plus solides et les buissons les plus résistants dépérissaient. Les puits et les fleuves étaient asséchés depuis longtemps.

Une petite fleur avait survécu à la sécheresse. Elle poussait près d'un mince filet d'eau. La source elle aussi était désespérée. «Pourquoi me donnerai-je de la peine pour cette seule petite fleur, alors que tout autour tout est sec et sans vie».

Alors un vieil arbre, agonisant, en bout de course se pencha sur la source minuscule et lui dit: «Chère petite source, personne n'attend de toi que tu fasses reverdir le désert. Ton devoir est d'accorder la vie à cette seule petite fleur, pas plus.»

J'ai certaines fois l'impression, en rencontrant mes concitoyens, en écoutant les conversations, que notre ville n'est pas loin de ressembler au désert de mon histoire. Et j'entends déjà les sirènes millénaristes qui prévoient la fin du monde pour l'an 2000. La méchanceté des humains est telle que Dieu mettra tantôt fin à tout cela; c'est écrit paraît-il!

Je ne crois pas davantage à une conjoncture favorable des astres, qu'elle soit du verseau ou autre, qui viendra résoudre comme par miracle tous les maux de l'ère du poisson!

Ce qui nous est demandé, ce n'est pas de sauver l'humanité, mais de redécouvrir les gestes simples d'amitié et de solidarité. Je rencontrerai alors des êtres humains qui vivent et combattent avec moi le même combat pour l'espérance.

Werner HABEGGER

LA CHAUX-DE-FONDS

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

- GRAND-TEMPLE
Di, 9 h 45, culte, Mme Guillod. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance.
- FAREL
Di, 9 h 45, culte M. Vanderlinden, sainte cène, garderie d'enfants. Me, 18 h 30, culte de jeunesse. Je, 19 h 30, office du soir à la chapelle du Presbytère. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance.
- ABEILLE
Di, 9 h 45, culte avec les enfants, M. Carrasco, sainte cène. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance au Temple; 18 h, culte de jeunesse (une fois par mois, renseignements auprès du diacre).
- LES FORGES
Di, 10 h, culte Mme Cochand, baptême, garderie d'enfants. Ve, 16 h, culte de l'enfance.
- SAINT-JEAN
Di, 19 h, culte, M. Carasco. Me, 19 h, prière avec les personnes au chômage. Ve, 17 h 15, culte de l'enfance.
- LES EPLATURES
Di, 9 h 45, culte, M. Berthoud, sainte cène; 9 h 45, culte de l'enfance à la cure et au collège du Crêt-du-Locele. Les 1er et 3e lundis du mois, 20 h, groupes de prières.
- LES BULLES
Di, 20 h 15, culte Mme Guillod.
- LA SAGNE
Di, 20 h, culte M. Vanderlinden; 9 h 30, école du dimanche au collège.
- DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE (Temple-Allemand 70). Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Abendmahl mit Pfr. Bruno Bürki. Mittwoch, 20 Uhr, Bibelabend mit Frau Pfarrer Jossi Jutzet in La Chaux-de-Fonds.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

- NOTRE DAME DE LA PAIX
Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30 messe (chorale); 11 h, messe (italien/espagnol); 18 h, messe.
- MISSION ITALIENNE
Sa, 18 h, messe en italien aux Forges.
- SACRÉ-CŒUR
Sa, 14 h, messe en portugais; 18 h, messe. Di, pas de messe en italien; 10 h 15, messe.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

- ÉGLISE SAINT-PIERRE (Chapelle 7). Di, 9 h 45, messe.

ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES

- ACTION BIBLIQUE (Jardinière 90). Di, 9 h 45, culte. Me, 14 h, club «Toujours joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Je, 20 h; étude biblique. Ve, 18 h 30, groupe des adolescents (JAB).
- ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Paix 126). Di, 9 h 45, culte, garderie d'enfants, école du dimanche. Ma, 17 h, catéchisme; 20 h, chorale de l'Alliance évangélique. Je, 20 h, répétition de chants nouveaux. Ve, 19 h 30, groupe de jeunes.
- ÉGLISE MENNONITE (Les Bulles 17) Di, 10 h, culte.
- ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL (Nord 116). Di, 9 h 30, culte avec le pasteur Jean-Pierre Junod d'Orbe. Sainte cène. Garderie et école du dimanche. Je, 20 h, soirée missionnaire avec Cyril et Régine Theret de Bangui, en Centrafrique. Bienvenue à chacun. Ve, 19 h, groupe de jeunes.
- ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE DU PLEIN ÉVANGILE «LE FLAMBEAU» (Manège 24). Di, 9 h 30, culte. Me, 20 h, louange et prière pour les malades.
- ÉVANGÉLISATION POPULAIRE (Jaquet-Droz 25). Di, 9 h 45, culte.
- LA FRATERNITÉ (Eglise évangélique baptiste, Soleil 7). Sa, 14 h, instruction religieuse. Di, 10 h, culte avec sainte cène et garderie d'enfants. Ma, 20 h, prière. Je, 20 h, étude biblique avec sujet: Les fruits du pardon.
- ARMÉE DU SALUT (Numa-Droz 102). Sa, 20 h, groupe de jeunes. Di, 9 h 45, culte avec la Ligue du Foyer. Je, 14 h, Ligue du foyer pour dames.
- ÉVANGÉLISME STADTMISSION (Musées 37). Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst und Sonntagschule. Montag, 20.00 Uhr Hauskreis Le Locle. Dienstag, 9.00 Uhr, Frauen Gebelstreff; 14.30 Uhr, Seniorens-tunde; 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Donnerstag, 20.00 Uhr, Bibelabend.

AUTRES COMMUNAUTÉS

- COMMUNAUTÉ ISRAËLITE (Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: ve, 18 h, sa, 9 h 15.
- ÉGLISE ADVENTISTE (Jacob-Brandt 10). Sa, 9 h 15, étude biblique; 10 h 30, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.
- ÉGLISE DE DIEU (Paix 87). Etude biblique: chaque ve à 19 h 30; service d'adoration: le di à 9 h 30 ou 17 h 30 (en alter-

OFFICES RELIGIEUX

nance). ☎ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.

- ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS (Collège 11). Di, 9 h, école du dimanche; 9 h 55, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10 h 50, sainte cène.
- ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Combe-Grieurin 46). Di, 9 h 30, service divin.
- PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE (Crêts 91). Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Premier mercredi du mois, 19 h 30, réunion de témoignages.
- TÉMOINS DE JÉHOVAH (Jacob-Brandt 61). Me, 14 h 15, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Di, 17 h, discours public - étude de la Tour de Garde.
- DOJO ZEN (Mission Maître Dechimar, Bellevue 22, ☎ 28 75 79). Horaire des zazen, ma, 6 h 45, 19 h 15. Me, 6 h, 20 h 30. Je, 6 h, 19 h 15. Ve, 6 h. Sa, 11 h (initiation 10 h 30). Di, 10 h.

LE LOCLE

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

- TEMPLE
Di, 9 h 45, culte avec sainte cène, M. P. Favre. Garderie d'enfants à la cure.
- CHAPELLE DU CORBUSIER
Di, 8 h 30, culte M. P. Favre.
- SERVICE DE JEUNESSE
Monts: di, 10 h, école du dimanche. M.-A. Calame 2: ve, 16 h, culte de l'enfance de 5 à 10 ans.
- LES BRENETS
Di, 10 h, culte M. C. Allemann.
- HÔPITAL DU LOCLE
Di, 9 h 45, célébration animée par l'Eglise réformée évangélique.
- LA BRÉVINE
Di, 10 h 15, culte Fr.-P. Tüller; 9 h 30, école du dimanche; 14 h 30 culte à Bémont.
- LA CHAUX-DU-MILIEU
Di, 9 h, culte Fr.-P. Tüller; 10 h 15, école du dimanche.
- LES PONTS-DE-MARTEL
Di, 9 h 45, culte avec sainte cène (pasteur Rosat), garderie à la cure et culte de l'enfance à la salle de paroisse; 10 h, école du dimanche au collège des Petits-Ponts. Ma, 20 h, réunion de prière, salle de paroisse.
- DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE (M.-A.-Calame 2). Sonntag, kein Gottesdienst.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

- LE LOCLE
Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe; 10 h 45 messe en italien.
- LES BRENETS
Sa, 19 h, messe.
- LE CERNEUX-PÉQUIGNOT
Di, 11 h, messe.

ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES

- ACTION BIBLIQUE (Envers 25). Di, 9 h 45, culte. Ma, 15 h 30, groupe des aînés; 20 h, prière. Me, 13 h 45, club «Toujours Joyeux» pour les enfants. Ve, 20 h, groupe Jabespérance (I et II) Eglise Libre (soirée Islam). Sa, 13 h 45, groupe Jabespérance. Détente (rendez-vous Pl. Bournot).
- ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Angle Banque-Bournot). Di, 8 h 45, prière; 9 h 30, culte, école du dimanche. Lu, 20 h, réunion des monitrices et moniteurs. Je, 20 h, étude biblique supprimée. Ve, 20 h, réunion spéciale avec la mission «Portes ouvertes» présentation d'un audiovisuel «L'Eglise à l'Ombre de la mosquée».
- ARMÉE DU SALUT (Marais 36). Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte; 17h, rencontre animée par la Ligue du Foyer. Me, 14 h 30, rencontre pour dames; 20 h, réunion de prières.
- ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE (Chapelle 5). Di, 9 h 30 culte. Pas de culte le soir, soirée de louanges au Temple du Bas à Neuchâtel à 19 h 30. En semaine, étude dans les foyers, ☎ 31 46 48.

● COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL (Chapelle 8). Di, 10 h, culte; école du dimanche.

AUTRES COMMUNAUTÉS

- ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Girardet 2a). Di, 9 h 30, service divin à La Chaux-de-Fonds.
- TÉMOINS DE JÉHOVAH (Envers 39). Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Je, 19 h, étude biblique.

JURA BERNOIS

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

- SAINT-IMIER
Di, 9 h 45, culte.
- COURTELARY/CORMORET
Di, 9 h 45, culte à Courtelary.

● LA FERRIÈRE
Di, 9 h 45, culte avec célébration de la sainte cène à La Ferrière; 20 h 15, célébration intercommunautaire à la chapelle de La Chaux-d'Abel.

● RENAN
Di, 9 h 45, culte au temple.

● SONVILIER
Di, 9 h 45, culte.

● TRAMELAN
Di 9 h 30, culte.

● VILLERET
Di, 9 h 45, culte, pasteur N. Baranoff; ma 20 h, partage biblique, culte.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

- SAINT-IMIER
Sa, 18 h 15, messe de communauté en italien. Di, 9 h 30, messe de communauté; 10 h 45, messe de communauté à Sonvilier.
- COURTELARY/CORGÉMONT
Di, 9 h, messe dominicale à Courtelary; 10 h 15, messe dominicale à Corgémont.
- TRAMELAN
Sa, 18 h, messe dominicale. Di, 9 h, messe de communauté.

JURA

DOYENNÉ DES FRANCHES-MONTAGNES

- LES BOIS
Di, 9 h 30, messe.
- LE NOIRMONT
Sa, 18 h 30, di, 11 h, messes.
- LES CÔTES
Di, 9 h, messe.
- LES BREULEUX
Di, 11 h, messe.
- MONTEAUCON
Di, 11 h, messe.
- SAINT-BRAIS
Sa, 19 h 30, messe.
- LAJOUX
Di, 11 h, messe.
- LES GENEVEZ
Sa, 19 h 30, messe.
- SAULCY
Di, 9 h 30, messe.
- LES POMMERATS
Di, 9 h 30, messe.
- SAIGNÉLÉGIER
Di, 9 h 30, messe.
- HÔPITAL DE DISTRICT
Sa, 16 h, messe.

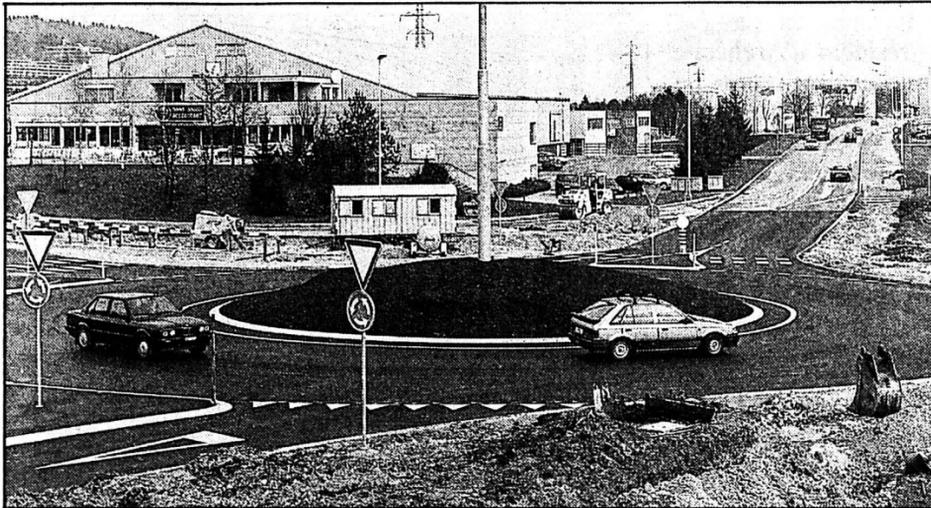
PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DES FRANCHES-MONTAGNES

- SAIGNÉLÉGIER
Di, 9 h 30, culte au temple. Sainte cène le premier dimanche de chaque mois.

Ouverture du giratoire de la Combe-à-l'Ours

Et pourtant elles tournent!

Annoncé pour fin octobre, c'est avec deux petites semaines de retard que le giratoire de la Combe-à-l'Ours, aux Eplatures Grise, s'est ouvert hier matin, au terme de quatre mois de travaux. Dans la foulée, une première amorce de la route d'évitement en direction du Locle a été réalisée. Quant au problème d'écoulement des eaux, il est en passe d'être définitivement résolu.



Le nouveau giratoire de la Combe-à-l'Ours

Un atout de taille pour désengorger le trafic pendulaire.

(Impar-Gerber)

bus et trolleybus était du reste la première des raisons ayant présidé à la construction de ce giratoire. «Matin, midi et soir, le trafic pendulaire entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds est tel que ceux-ci auraient eu les plus grandes difficultés à se glisser dans le trafic», rappelle Michel Sester, responsable du chantier.

Il tiendra également lieu de tête de ligne avec arrêt prévu en face du CTMN, pouvant accueillir deux bus articulés. Son emplacement, ainsi que celui de l'abri sont déjà aménagés. Ne manquent que les marquages et l'abri. La finition des trottoirs, dans le prolongement du pont des Eplatures, se fera au prin-

temps prochain, en même temps que l'élargissement de l'allée des Défricheurs. De même, l'arborisation de la pastille centrale du rond-point et le gazonnage du tracé de l'ancienne route ne se feront pas avant le retour des beaux jours.

La construction de ce giratoire s'est révélée un peu plus

complexe que d'habitude. «Contrairement aux autres dont j'ai eu à m'occuper, celui-ci a été construit de A à Z, fondations comprises».

EAUX CANALISÉES

Si les canalisations d'eau, de gaz et d'électricité étaient déjà en place, il a fallu installer une canalisation importante avec de gros tuyaux très résistants, du type de ceux utilisés pour les passages à vaches. Les eaux en provenance de la Combe-à-l'Ours, des Roulets et de la Combe Boudry s'écouleront désormais sous le giratoire, épargnant ainsi au Service cantonal des autos les inondations de ces deux dernières années.

J20: UNE AMORCE

Au départ de la branche ouest du giratoire, un premier jalon de la J20 est maintenant posé. Une centaine de mètres goudronnés préfigurant la future jonction qui reliera la rue Chevrolet au Locle. «Le contournement de la ville est un projet à moyen terme, et ce giratoire est en quelque sorte la première réalisation à La Chaux-de-Fonds dans le cadre de la route des Microtechniques». I. R.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVE

Tribunal correctionnel
Un an de peine

Lors de sa séance de jeudi 11 novembre, le Tribunal correctionnel s'est penché sur la longue suite de délits commis par P.M. Ce dernier était prévenu de vol, de tentative de vol, dommages à la propriété, vol d'usage, conduite sans permis, infraction LCR et infraction LFStup. Il a éclopé de 12 mois d'emprisonnement, moins 49 jours de détention préventive, assortis de 200 francs d'amende et de 4700 francs de frais. La peine a été suspendue au profit d'un traitement ambulatoire. L'indemnité à l'avocat d'office se monte à 1100 fr. Le tribunal était présidé par Frédy Boand, André Chaboudez et Maurice Voillat fonctionnant comme jurés. (Imp)

AGENDA

Au Centre de rencontre
Spécial Vietnam

Le vernissage de l'exposition de photos sur le Vietnam, ce soir à 17 h au CAR (Centre d'animation et de rencontre), inaugure une série de manifestations consacrées à ce pays jusqu'à dimanche soir. Art martial, spécialités culinaires, musique traditionnelle sont quelques-uns des aspects présentés en marge de conférences sur la situation actuelle du Vietnam et la meilleure manière de le visiter. (comm)

«Mathématique 93»

Les fractals au Club 44

Dans le cadre du colloque romand «Mathématique 93», qui se tient à La Chaux-de-Fonds, le Club 44 accueille, lundi soir à 20 h 30, Alain Robert, professeur de mathématiques à l'Université de Neuchâtel. Au-delà des belles images que chacun connaît, il tentera de dévoiler ce qui se cache derrière ce concept à la mode. (comm)

Salle de musique

Messe en si

La Chorale Fallier, quatre solistes, un ensemble instrumental et orgue, dirigés par Marcelo Giannini, interpréteront la Messe en si mineur de Bach à la mémoire de Robert Fallier, décédé il y a dix ans. Le concert a lieu dimanche 14 novembre, 17 h à la Salle de musique. (DdC)

Lumineuses aquarelles de Willy Schreyer

Le Jura magnifié

Ouverte à toutes les tendances artistiques et après la peinture polonaise contemporaine, la résidence Foyer Handicap accueille actuellement un artiste de la ville, Willy Schreyer, autodidacte aujourd'hui retraité. Présentée par Pierre Bergeon, cette



Willy Schreyer

Petit à petit le dessin s'estompe, remplacé par la tache de couleur.

(Impar-Gerber)

exposition a été inaugurée vendredi dernier.

Autant passionné par le Jura que par son art, qu'il a pratiqué parallèlement à sa profession dans l'habillement de la montre, Willy Schreyer fixe les saisons et les paysages de la région au moyen de l'aquarelle, du lavis et du dessin à la plume. Jouant des transparences de la matière et du support - le papier - il crée de subtiles atmosphères d'eau, de sous-bois, de forêts, tout en mémorisant du bout de ses pinces un habitat typique, les fermes neuchâteloises et jurassiennes. A contempler «Effets de givre», on en vient à aimer l'hiver... Excellent dessinateur, artiste figuratif convaincu, Willy Schreyer sait s'effacer devant l'évidence de la couleur, lorsque l'aquarelle exprime les paysages bien plus par la tache que par le trait. (sg)

● Foyer Handicap (Moulines 22), aquarelles, lavis, dessins de Willy Schreyer, jusqu'au 8 décembre, tous les jours de 10 à 18 heures.

Prochaine séance du Conseil général

Transports, gaz et crédit

Avec l'étude d'un nouveau plan des transports et deux autres points, c'est un ordre du jour copieux qui attend le Conseil général pour sa séance du 23 novembre prochain, 19 h 30, à l'Hôtel-de-Ville.

Le Conseil communal propose ainsi un rapport sur le tarif de vente du gaz naturel, indexé au prix du mazout pour les clients interruptibles privés. Une

demande de crédit d'un million sera soumise au législatif pour l'implantation à l'École d'art appliqué du CPJN des voies de formation destinées aux apprentis des arts graphiques (imprimeurs, typographes).

Et, tant attendue, l'étude d'un nouveau plan des transports sera donc présentée par le Conseil communal. (Lire en page 17) (ib)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
Lu 14-20 h. Ma-ve 10-20 h. Sa 10-16 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
Président-Wilson 32, Ronde 9. Lu-ve 13 h 45-18 h. Sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Forges, Charles-Naine 2a, sa jusqu'à 19 h 30; di 10-12 h 30, 17-19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 23 10 17.

- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseigner.

- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

- CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS
Service de l'hygiène et de l'environnement, L.-Robert 36, ☎ 039/27 63 91, lu-je 11-12 h, 17-18 h; ve 11-12 h, 16-17 h.

Réception des nouveaux citoyens

Non à la passivité

Changement de cadre: après Bikini Test l'année dernière, c'est à la grande salle de la Maison du peuple que le Conseil communal conviait hier soir les jeunes de la classe 1975 pour une petite cérémonie destinée à marquer leur entrée dans la vie civique.

Une étape charnière pour 400 jeunes Chaux-de-fonniers, dont un tiers avait fait le déplacement, un peu pour les discours, un peu par curiosité, et un peu pour... la montre offerte au terme de la manifestation.

Le Conseil communal in corpore, ainsi que le bureau du législatif, leur ont été présentés par le président de la ville Charles Augsburg, qui s'est ensuite livré à un bref récapitulatif événementiel de l'année 1975. «L'année de votre naissance fut marquée par une récession économique majeure et, 18 ans plus tard, le marché du travail est à nouveau en crise; votre génération n'est pas gâtée».

Il a par ailleurs rappelé les efforts déployés par la commune pour conserver le plus de places de travail possible, en favorisant tout particulièrement les premiers emplois.

DROITS ET DEVOIRS

Prenant le relais, le vice-président du conseil général Marcel



Nouveaux citoyens à la Maison du peuple

La vie civique, c'est aussi... les discours officiels.

(Impar-Gerber)

Amstutz a appelé les nouveaux citoyens à participer activement à la vie de la cité, rappelant au passage que si la majorité confère des droits (droit de vote, droit de se présenter), elle impose aussi des devoirs, notamment celui de servir. «Comme toutes les nouvelles générations, repartez à zéro; mais faites mieux que les précédentes», a-t-il conclu.

La vraie vedette de la soirée

fut sans aucun doute André Tissot, lequel s'est fendu d'un petit discours accéléré de civisme modéré du meilleur effet à l'adresse de ses «chers contemporains». Son cheval de bataille: l'absentéisme. Son argument massue: «Certains pensent que les politiciens sont tous des cons, en oubliant que ces cons les représentent! A eux d'inverser la vapeur». Irréfutable... (ir)

Avant un colloque de pédagogues romands

Maths: le plaisir retrouvé

Certaines malédictions collent à la peau de disciplines scolaires avec une ténacité têtue. Les mathématiques figurent en bonne place au palmarès de ces mal-aimées. Un classement sûrement injuste, mais qui tient à de multiples blocages entre élèves et enseignants, mais aussi au regard que la société porte sur l'école et les mathématiques en particulier.

Les maîtres de mathématiques ont décidé de réagir contre cet état de fait à l'occasion de la tenue à La Chaux-de-Fonds d'un colloque «Mathématiques 93», dans le cadre de la Coordination romande et dans le sillage des

deux précédents colloques consacrés à l'allemand à Montreux en 1989 et au français en 1991 à Fribourg.

Les professeurs François Jaquet et Jacques-André Calame ont déployé une énergie rare pour que ce séminaire, réunissant lundi et mardi quelque 80 enseignants romands et tessinois, s'ouvre largement au grand public afin de donner une image plus attractive des mathématiques. De multiples activités ont été programmées la semaine prochaine: pas moins de cinq expositions; projection de films didactiques; concours de jeux mathématiques présenté dans les vitrines des commerçants;

deux conférences (sur les fractals et la symétrie); un concert (avec «L'Art de la fugue»).

Quant au colloque, il accordera une place de choix à la position de l'enseignement des mathématiques à l'école obligatoire, mais aussi à l'apport des jeux et des concours pour les élèves qui peuvent trouver un dérivatif gratifiant à leurs difficultés rencontrées dans cette discipline. L'ambition des organisateurs est considérable, puisqu'il s'agit de faire redécouvrir le plaisir des maths, car elles jouent un rôle important mais souvent trop occulté dans la société qui ne saurait s'en passer. B.L.N.

Sur les traces de notre destin avec Archéone

«A l'avenir du passé»

«A l'avenir du passé»! Le président d'Archéone (nouvelle appellation du «Cercle neuchâtelois d'archéologie») a le sens de la formule. Entouré de plusieurs membres du comité de cette association, l'archéologue cantonal a présenté hier, dans les locaux des Moulins souterrains du Col-des-Roches, les projets et les buts d'Archéone. Il a également été question du possible et futur Musée d'archéologie.



Les Moulins souterrains du Col-des-Roches

Un témoin archéologique d'une activité artisanale et industrielle relativement récente. (Impar-Perrin)

Archéone (de ARCHEologie NEuchâteloise), entend désormais ne plus se borner à organiser des conférences et des excursions, mais veut promouvoir par tous les moyens possibles, «légers naturellement» ajoute pince-sans-rire M. Egloff, le développement du riche patrimoine archéologique cantonal.

D'une part ce cercle, fort actuellement de 560 membres, un nombre que l'on aimerait voir tripler ou quadrupler, est d'abord un lieu où l'on se parle entre professionnels et amateurs. Par ailleurs Archéone veut populariser l'archéologie, «l'ouvrir sur la cité». Dans le but – l'ex-conseiller d'Etat André Brandt, par ailleurs vice-président de l'association ne s'en cache pas – de créer un terrain favorable en vue d'une éven-

tuelle votation populaire relative au projet de construction d'un musée cantonal d'archéologie à Champvèveyres, à trois kilomètres du centre de Neuchâtel, qui prendra le nom de «Laténium», évoquant ainsi la civilisation laténienne, de La Tène. «Mais pas de scoop à révéler à ce sujet» a lâché André Brandt. D'abord ramenée de 53 à moins de 30 millions, cette réalisation sera à la charge du canton à hauteur de 23 millions. Mais, musique d'avenir malgré tout pour la mise en valeur du passé.

Un passé extrêmement riche dans le canton de Neuchâtel du point de vue archéologique. En fait le canton est le plus riche de Suisse occidentale, possédant divers témoins de toutes les époques allant du Néandertal jusqu'au Moyen Age. En fait 50 millénaires d'histoire. Cette richesse, Archéone entend la mettre en valeur, avec un slogan résumant sa démarche: «Sur les traces de notre destin», afin de «savoir d'où nous venons pour mieux voir où nous allons».

M. Egloff constate avec plai-

sir l'intérêt croissant des Neuchâtelois pour ce patrimoine «sur lequel ils dorment». Veulent-ils mieux connaître leur passé, d'où ils viennent pour mieux se déterminer, ou se rassurer face à leur avenir et apaiser leurs inquiétudes? «Possible, mais à ce propos, nous n'avons pas de remède en guise de panacée» dit-il, «sinon il y a longtemps que ça se saurait et notre société compterait déjà des milliers de membres».

L'AFFAIRE DE TOUT LE CANTON

Archéone a tenu à se présenter au Col-des-Roches, non loin du fameux abri préhistorique du lieu (la plus ancienne trace de l'homme dans le canton entre les périodes de l'ère glaciaire et l'implantation de l'agriculture primitive), pour rappeler que l'archéologie, en terre neuchâteloise, n'est pas qu'une affaire confinée au Bas, avec les lacustres. Mais évidemment, les paysages du Haut n'ont pas été traversés par les routes nationales. Comme la N5 du bord du lac. Car c'est notamment à la faveur de tels travaux que d'importants sites préhistoriques, de différentes époques, ont été mis à jour.

De ce fait, la Confédération, dans le cadre d'une loi adoptée en 1961, (par l'Office fédéral des routes) subventionne généreusement les travaux de fouilles archéologiques. A ce titre, le canton a déjà reçu 30 millions, signale André Brandt. «Un montant que le canton n'aurait jamais pu déboursé». Mais cet argent est celui de (presque) tout

le monde. Soit des automobilistes, puisqu'il est puisé dans les réserves provenant des centimes additionnels frappant le prix de vente du litre d'essence. (jcp)

Réalisations en vue

Outre le riche programme de conférences prévu par Archéone, cette association, qui travaille non seulement comme «amis» du futur Musée d'archéologie, développe nombre d'intéressants projets. A commencer par le jardin de la découverte, à Champvèveyres où s'édifiera, courant 1995, la réplique parfaite d'une maison de l'âge du bronze. 1000 tiges tirées des forêts neuchâteloises, déjà pré-choisies, seront nécessaires à son édification. Ce parc sera aussi garni de cultures de l'époque (des céréales surtout), d'une barque romaine, de blocs erratiques ou taillés... D'autre part, l'association créera des sentiers archéologiques didactiques pour mettre en valeur des témoins du passé. Avec notamment une route des menhirs sur la rive nord du lac de Neuchâtel, du côté de La Béroche surtout, qui constitue la petite Bretagne de Suisse. Ces itinéraires – l'un d'eux est en gestation du côté du Locle – seront recensés et publiés dans des guides. (p)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVES

La Résidence Don très généreux

La Fondation de la Résidence vient de recevoir un magnifique don, parfaitement anonyme de 30.000 francs. Le comité et la direction de l'institution ont été très touchés par ce geste très généreux. Par ces quelques lignes ils tiennent à remercier chaleureusement celui ou celle qui en est l'auteur. (Imp)

Revue de Cuche et Barbezat

Chasse aux anecdotes

Qui a envie d'écrire pour la revue de fin d'année de Cuche et Barbezat? Les deux humoristes et comédiens loclois sont en train de la préparer et la joueront tout au long du mois de décembre au Casino exclusivement. Ils interpréteront aussi des sketches à partir de courts récits anecdotiques qui seront fournis par les lecteurs de votre journal préféré! Les propositions de sketches sont à envoyer, avec nom et adresse, à «L'Impartial», Service de promotion, 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds. Dernier délai: samedi 20 novembre. (Imp)

AGENDA

Café Central Tom Cat Blake en concert

Ce soir samedi, dès 21 h au Café Central, concert de Tom Cat Blake qui tirera de son répertoire des airs de blues, de country et de rockabilly. (Imp)

Les Commissions du feu des Montagnes réunies à La Brévine

Nouvelles procédures en perspective

Après les réunions de districts à Travers, Cressier, Montmollin et Vaumarcus, c'était jeudi, la dernière assemblée des Commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers des districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Une dernière soirée présidée pour la première fois par M. Robert Gros-pierre, premier secrétaire au Département de la santé et de la sécurité.

Une soirée bien remplie et animée à l'Hôtel de Ville de La Brévine. Mis à part Les Brenets, tous les villages et les deux villes, La Chaux-de-Fonds et Le Locle étaient fort représentés.

C'est le président de la Fédération neuchâteloise de sapeurs-

et responsable de la Protection civile du canton, M. Pierre Blandinier, qui a évoqué la nouvelle mission des sapeurs-pompiers dans la perspective du plan directeur fédéral de 1995. Des changements qui interviennent en cas de conflit. L'armée, la Protection civile et les sapeurs-pompiers devront davantage collaborer. Et pour cela, l'armée devrait libérer 10.000 personnes pour l'ensemble du pays et la Protection civile 60.000, afin de mettre cet effectif à disposition des sapeurs-pompiers qui auront des tâches plus importantes qu'auparavant. Mais les problèmes sont encore là et rien n'est résolu. Par exemple, la solde, la compensation

pour perte de salaire et les diverses assurances accident et maladie, etc.

Une orientation a été donnée sur les relations entre les Commissions du feu et les corps de sapeurs-pompiers dans le canton. Un double exposé des capitaines Michel (Boveresse) et Veya (Peseux) a confirmé que, selon les villages, on disposait de pratiques différentes. Mais dans l'ensemble, les relations sont excellentes.

Après un film consacré aux sapeurs-pompiers genevois et aux différents sinistres de la ville du bout du lac, M. P.-A. Kunz, expert de la Chambre cantonale

d'assurance immobilière, a évoqué les principaux sinistres de cette année. Depuis trois ans, Neuchâtel fait partie des cantons les plus sinistrés. Et de constater que la plupart des sinistres sont dus à la malveillance. Pour certains d'ailleurs, l'enquête n'est pas terminée.

Parmi les sinistres, il faut signaler ASCOM à Boudry (50 millions de dégâts), deux fermes au Val-de-Travers, le Restaurant des Roches de Moron, la ferme d'Emmaüs et le cercle «Le Capitole» à La Chaux-de-Fonds (criminels), une ferme aux Vieux-Prés, une autre à Boinod, etc.

On s'est aussi attardé sur un point important qui obligera

certaines communes à engager du personnel administratif: celui de la présentation des nouveaux formulaires: «Rapport annuel des commissions de police du feu et du Service de défense incendie» et «Procédure à adopter en matière d'ordres de police du feu», des rapports souhaités par la Chambre cantonale d'assurance immobilière.

A La Brévine, les délégués des communes des Montagnes neuchâteloises ont été fort bien reçus par les autorités communales qui ont mis fin aux débats par une excellente collation. La prochaine assemblée se tiendra le 10 novembre 1994, au Cerneux-Péquignot. RD

NISSAN
PROJECT
garage
Michel Liechti

Toutes marques



PNEUS D'HIVER
PRIX CHOC

La Claire 3-5
Le Locle
☎ 039/31 15 15
157-14464

A louer
places
d'hivernage
pour voitures aux
Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 37
157-14414

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 9032445
22-2231

BENFINA
Crédits rapides
et sûrs
☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356/4x4

Bus toyota F 4x4
1988, expertisé, 4 pneus d'hiver
neufs, autoradio. Très bon état.
Fr. 14.000.-
☎ 039/31 78 16
157-500664

IMMOBILIER
EXAFID
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tel. 038/25 46 42

A louer
à La Chaux-de-Fonds
plein centre ville sur rue
UN MAGASIN
environ 60 m², Fr. 1200.-

UN MAGASIN
environ 100 m², Fr. 1800.-
28-1049

immobilier
Cherche à acheter **GARAGE**. Centre
La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 43 53
132-511080

Cherche à louer, La Chaux-de-Fonds ou
environs, **VILLA OU GRAND APPARTEMENT**
pour mars 1994.
☎ 066/23 18 41
14-510019

A louer dès le 1er décembre: **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**. Fr. 590.-, charges
comprises. ☎ 039/26 89 80
132-511244

Cherchons **PETITE MAISON** à La
Chaux-de-Fonds. Même à rénover. Fonds
à disposition. Ecrire sous chiffres M 132-
747641 à Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**.
Cuisine équipée, salle de bains et W.-C.,
jardin d'agrément, place de parc dans
garage collectif disponible.
☎ 039/28 57 40
132-511198

Cherche à louer **PETIT APPARTEMENT MEUBLÉ** avec cave et parking à
la campagne, aux environs de La Chaux-
de-Fonds. ☎ 039/23 37 31, demandez
Mille Hofer.
132-511141

MINI-ANNONCES

A louer **JOLI APPARTEMENT**, 1 1/2 pièces.
Centre La Chaux-de-Fonds. Ascenseur.
☎ 039/23 11 16
132-509064

La Chaux-de-Fonds. A louer **GRAND 3 PIÈCES**,
rénové. Fr. 900.-, plus charges. Libre dès
1er janvier 1994. ☎ 039/23 06 76, le soir. ☎ 038/22 34 81,
la journée. 28-519635

chambres à louer
CHAMBRE À LOUER, centre La Chaux-
de-Fonds. A partir de Fr. 350.-
☎ 039/23 11 16
132-509064

amitié, mariage
RETRAITÉ, bonne présentation, désire
rencontrer dame pour voyages et sorties
amicales. Ecrire sous chiffres D 028-
774403 à Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1.

divers
DIVORCER AUTREMENT LE MCPN
soutient et conseille les parents en difficulté,
dans l'intérêt de leurs enfants. Case postale
843, 2001 Neuchâtel. ☎ 038/31 12 76
28-501198

demandes d'emploi
COIFFEUSE DAMES cherche emploi à
50 ou 100%. ☎ 039/28 54 38
132-511242

Jeune homme français, 30 ans, **CUISINIER AVEC CAP**
et expérience dans le métier, recherche emploi.
☎ 0033/35 42 46 00 entre 12 et 14 heures
ou le soir. 14-509731

marché de l'occasion
Vend **SEAT MALAGA 1.5**, expertisée,
1986, 75 000 km. Fr. 3600.-
☎ 038/61 17 58
28-294

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux
particuliers, annonces commerciales exclues

SEAT IBIZA GLX
5 portes, 1987, 90 000 km.
Fr. 6400.-. Garantie 100%
Garage des Brenets, K. Winkler
Grande-Rue 32. ☎ 039/32 16 16
157-14025

Bilan touristique du Syndicat d'initiative de Villers-le-Lac

Deux atouts maîtres

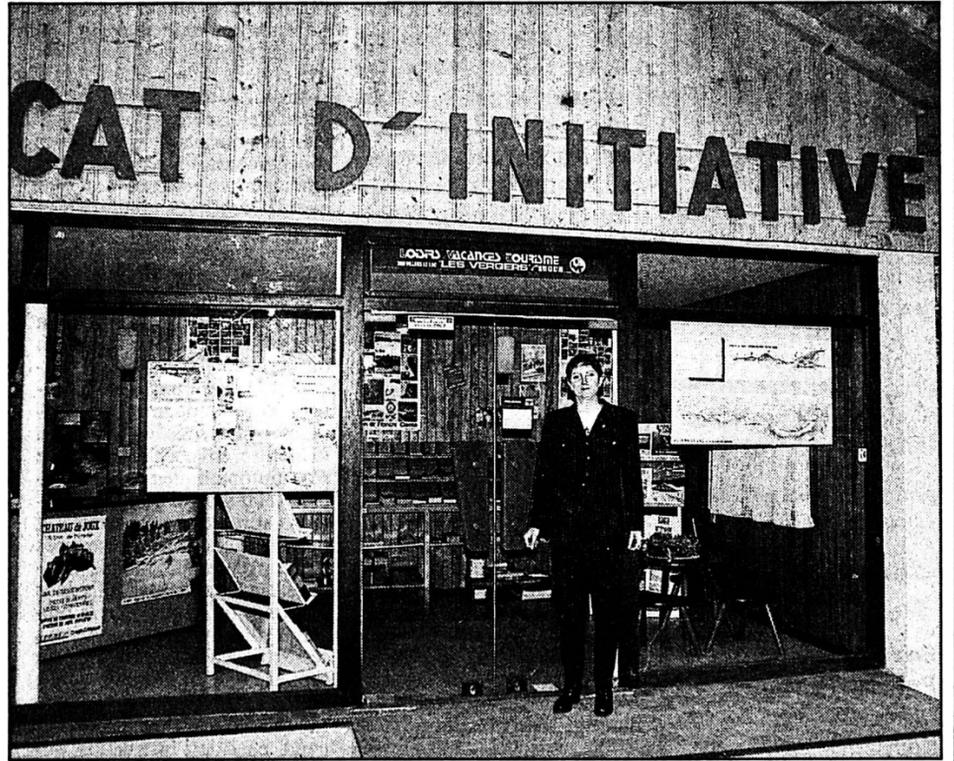
Nous mettons récemment en exergue, à propos des activités nautiques le parallélisme entre le nombre de touristes qui fréquentent le Saut-du-Doubs et le niveau des eaux du Doubs. Le Syndicat d'initiative de Villers-le-Lac dont le but est d'accueillir, de conseiller et d'orienter les visiteurs de la cité frontalière des bords du Doubs, porte une appréciation identique et constate que la saison 93, qui a mis fin à quatre années de très basses eaux, a vu une augmentation de la fréquentation touristique.

Mme Schenck, la secrétaire du Syndicat d'initiative (SI) de Villers-le-Lac, a méthodiquement recensé toutes les personnes qui sont venues s'adresser à lui et les chiffres sont parlants. 4737 personnes dont 531 étrangers (en majorité Anglais et Allemands) ont franchi la porte du coquet pavillon au centre de Villers-le-Lac, à l'intérieur duquel ils ont pu profiter de toutes sortes de renseignements tant sur le Saut et son site que sur la région en général, l'hébergement, les randonnées ou les possibilités de pratiques sportives ou de restauration.

LA RÉGION EN TÊTE

La première constatation est la vision globalement positive que portent les touristes en arrivant. Le niveau des eaux du Doubs, les nouveaux aménagements des embarcadères, l'ouverture du SI pendant les vacances scolaires et de juin à septembre, avec une hôtesse bilingue, sont autant de points à l'avantage de la capacité d'accueil.

Si le Saut-du-Doubs, avec 23% des sollicitations des touristes, demeure la valeur sûre au hit-parade des demandes de renseignements, il n'écrase pas le reste puisque 24% des visiteurs viennent également y chercher



Villers-le-Lac

Mme Schenck, la secrétaire du Syndicat d'initiative (SI).

(Véry)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax 81 64 21 08

Alain PRETTE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau

Nouveaux noms de rues

Le dernier Conseil municipal a décidé d'appeler place de Vohrenbach le nouveau rond-point de La Louhière, alors que la liaison Louhière-Collège prendrait le nom de rue d'Etain. La desserte de la nouvelle zone en création sous le Mondey s'appellera rue des Fritillaires et l'ancienne rue de l'Hôpital, rue Pierre et Alfred Frainier. Enfin, sur proposition du maire, Pierre Cheval, la rue de desserte des anciennes maisons Cattin s'appellera dorénavant rue Emile Cattin. (dry)

Morteau

Salon du val de Morteau

Le Salon de l'habitat, qui avait connu un franc succès au printemps dernier, sera renouvelé en avril 1994 avec une nouvelle appellation: Salon du val de Morteau. Plus d'animation avec nocturne chaque soir de la semaine et on passe de 1500 à 2500 m² dont 700 m² pour la restauration. Par ailleurs, les organisateurs souhaitent créer une animation en liaison avec les associations locales. (dry)

Mais au-delà du site du Saut-du-Doubs, qui est incontestablement l'attraction, les visiteurs de notre région prennent de plus en plus en compte les possibilités de randonnées tant à pied, qu'à VTT.

Ce soir au Théâtre de Morteau

Danse avec Isadora

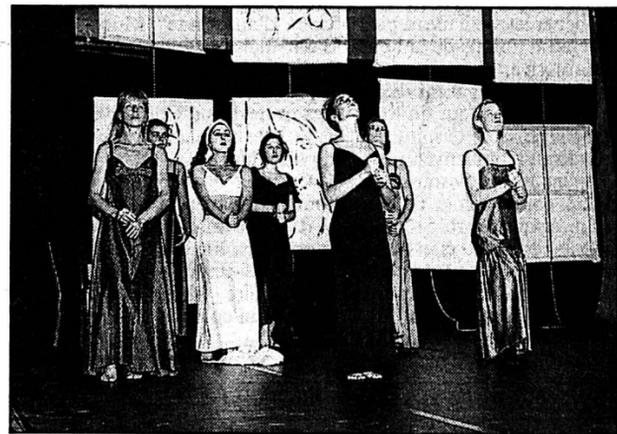
Le Théâtre de Morteau accueillera ce soir, dès 20 h 45, les danseurs de l'École de musique et de danse du val de Morteau.

Les jeunes danseurs ouvriront le spectacle avec une composition sur le thème «Un Américain à Paris». Le groupe «Isadora» produira ensuite, pour la première fois en public «Femmes de Modigliani». La vie et l'œuvre du peintre italien du début du siècle ont inspiré Nelly Girardot, chorégraphe du ballet. Sept danseuses, originaires de la région, expriment sur scène le travail de l'artiste et les formes linéaires étirées qui caractérisent ses toiles toutes empreintes de féminité.

La création en direct, pendant le spectacle, d'œuvres picturales par le danseur-peintre Charles Barrez est fort attendue des amateurs... Le groupe de danse

contemporaine est réputé pour les surprises qu'il prépare au public, ses créations étant souvent

marquées du signe de l'originalité... Un spectacle à ne pas manquer. (di)



Morteau

La troupe «Isadora» a répété un spectacle original.

(Inglada)

une documentation régionale et transfrontalière.

Les possibilités locales d'hébergement font l'objet de 14% des demandes de renseignements. L'organisation du SI de Villers-le-Lac y est sans aucun doute pour quelque chose puisque, chaque soir, après la fermeture du pavillon, une affiche indique exactement les chambres d'hôtel libres sur tout le secteur, et lorsque, comme pendant tout le mois d'août, toutes étaient occupées, les touristes étaient dirigés sur les gîtes disponibles.

BOUM DU VTT

La surprise des chiffres de Mme Schenck provient essentiellement de la très forte augmentation des demandes de renseignements sur les possibilités de randonnées pédestres, promenades, et également sur les possibilités d'activités sportives avec une place prépondérante pour le VTT mais également pour le canoë-kayak et même le saut à l'élastique. Ces préoccupations sont ressenties par 18% des utilisateurs du SI de Villers alors qu'il y a tout juste deux ou trois ans, elles étaient marginales.

Devant un tel engouement, les responsables ont d'ailleurs décidé de parfaire le balisage des sentiers de randonnée. Ainsi le parcours bassins du Doubs, saut, barrage du Châtelot, sans doute le plus fréquenté, a vu son balisage nettement amélioré. Le reste du secteur devrait suivre bientôt.

Seule ombre au tableau: le camping. Objet de 8% des sollicitations des touristes, il semble qu'il ne satisfasse que très moyennement. Que ce soit à Villers-le-Lac (tout le monde reconnaît la nécessité de la création d'un véritable camping) mais également à Morteau, les touristes souhaitent vivement une amélioration en ce domaine.

Evolution ou changement de pratiques touristiques? La restauration ne recueille que 3% des demandes de renseignements.

Pour compléter un bilan, estimé comme très positif par le président Bernard Frantz, le nouveau gîte d'étape ouvert en juin a connu un très grand succès, puisqu'entre juin et septembre, il a accueilli autant de nuitées que l'ancien gîte en une année complète. (rv)

IMMOBILIER

A vendre
APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
Cuisine équipée, salle de bains et W.-C., jardin d'agrément, place de parc dans garage collectif disponible.
Ecrire sous chiffres K 132-747499 à: Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2

A vendre à F.-Aspach (à 500 m d'Altkirch), une
MAISON
(1200 m² de terrain), comprenant dortoirs de 12 lits, 4 chambres, salle de bains, W.-C., salle à manger, salon, cuisine de 100 m², 2 caves indépendantes, garage à deux places. Complètement rénovée. FF 1 200 000.-.
Pour tous renseignements: ☎ 066/56 78 65, int. 115

A vendre
PLUSIEURS IMMEUBLES
à rénover partiellement ou totalement.

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 038/25 46 42

A louer
à La Chaux-de-Fonds
dans un superbe immeuble,
plein centre ville

**APPARTEMENTS
DE 2 1/2 et 3 1/2 PIÈCES**
dès Fr. 680.- + charges.

**LOCAL
COMMERCIAL**

172 m², Fr. 2800.- + charges. 28-1049

A vendre à proximité des
Breuleux (Jura), un
TERRAIN

de 11,5 ha, situation ensoleillée avec possibilité de construire une ferme.

Pour tous renseignements:
☎ 066/56 78 65, int. 115

Nous vendons à DOMBRESSION
(chemin du Torrent 3)

SITUATION DOMINANTE

Appartements neufs de 4 1/2 pièces,
salon avec cheminée, bains et W.-C. séparés,
garage et place de parc.

PORTES OUVERTES

Samedi 13 novembre 1993, de 10 h à 17 h 30
Dimanche 14 novembre 1993, de 10 h à 15 h

Suivez les flèches
HERZOG & CIE SERVICES
Tél. 038 24 77 40.

28-40/4x4

A remettre
commerce de lingerie
Centre ville, Prix intéressant.
Faire offre sous chiffres C 132-747141
à Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Achete au plus
haut prix
VOITURES
bus,
camionnettes,
kilométrage, état,
sans importance.
Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

PFAFF

tiptronic 6230 - Avec Système IDT

Nouveau



Avec 69 programmes de couture. Un nouveau design, une nouvelle technique - une qualité éprouvée. Concrétisez vos rêves de mode - créez vos propres idées. Allez rendre visite à votre concessionnaire PFAFF pour admirer la nouvelle tiptronic 6230 au prix de lancement

Avec le Système IDT

Fr. **1.598.-**

Torcivia Giovanni

Avenue Léopold-Robert 53
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 89 60

Solution du mot mystère
POUDRIÈRE

L'annonce, reflet vivant du marché

tiptronic 6230

Cérémonie de remise des diplômes et prix académiques à l'Université de Neuchâtel

388 fois des lauriers

Pas moins de 388 désormais ex-universitaires ont reçu hier leur titre dans une aula des Jeunes Rives bondée. L'occasion pour les lauréats de recevoir, outre leur précieux titre tant attendu, félicitations et encouragements de l'autorité académique et politique. Avec quelques chiffres cependant en guise de rappel à la réalité pour leurs successeurs.

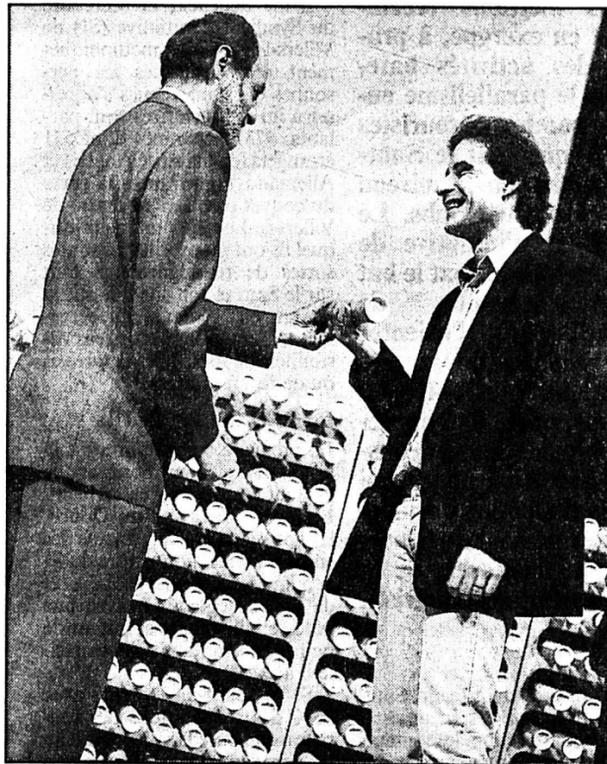
Parents, amis et gradués assis à même le sol, travées bondées de gens debout, il n'y avait vraiment que sur scène que l'on pouvait éventuellement ne pas se sentir à l'étroit, hier à l'aula des Jeunes Rives. On n'en attendait pas moins pour ce «moment privilégié, de joie et de plaisir, où l'on récolte enfin ce qu'on a semé. Un moment qui couronne aussi plusieurs années d'effort, de souci, d'angoisse et de douloureuse attente», a relevé le recteur Denis Maillat. Tout en constatant, avec beaucoup d'humour, que la «passion» de

l'Université avait des degrés variables selon les facultés.

La palme aux facultés des lettres et de la théologie, où l'on a «roucoulé» avec l'Alma mater neuchâteloise en moyenne 13 semestres pour parvenir à achever son parcours universitaire. Les étudiants en sciences suivent avec 10 semestres, tandis que les plus «expéditifs» sont toujours les étudiants en sciences économiques et en droit avec une moyenne de 8 semestres.

Plus sérieusement, le recteur a évoqué l'importante transition que vivaient les nouveaux gradués à l'heure où, sortis des années dorées, dogmes et certitudes sont remis en question. «Un titre en poche ne signifie plus automatiquement un emploi. Il faudra vous battre, écouter la force qui est en vous et bousculer les idées préconçues pour inventer un monde nouveau. En n'oubliant jamais dans ce monde où, pour éviter la précarité de l'avenir, il faut sans cesse privilégier la formation du capital humain, que celui-ci est humain avant d'être capital».

Le conseiller d'Etat Jean Guinand, chef de l'Instruction publique et ancien recteur de l'Université, a ensuite félicité les nouveaux gradués. A l'heure où les lauréats quittent – provisoire-



Université de Neuchâtel
Remise de diplômes pour la cuvée 1993. (Impar-Galley)

ment pour beaucoup – le monde des études et que leurs suivants manifestent et protestent, le conseiller d'Etat a tenu à évoquer quelques chiffres en guise de rappel à la réalité en matière de coûts de la formation universitaire.

Depuis 1991, le budget de l'Uni de Neuchâtel est passé de 60 millions à 68 millions pour 1994, soit plus de 22% du budget de l'Instruction publique. Sans parler des investissements consentis pour le nouveau bâtiment d'Uni-Mail: quelque 20 millions par année. Aujourd'hui, un étudiant de l'Université de Neuchâtel «coûte» à la collectivité de 15.000 à 30.000 francs par année selon la faculté. Ce qui met le diplômé à 100.000 francs en moyenne.

Si l'investissement consenti est bien légitime et indispensable, au moment où le nombre d'étudiants débutants augmente, il faut avoir le souci de terminer ses études dans un délai convenable, a estimé le conseiller d'Etat tout en enjoignant les nouveaux gradués à faire bon usage du capital de connaissances qu'ils avaient désormais acquis.

C. P.

● La liste des heureux lauréats est publiée en page 23

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVE

Prix de l'énergie Précision solaire

Ultime précision concernant la publication, dans notre page régionale de jeudi dernier, de l'étude réalisée par ANIME sur le prix de l'énergie de chauffage. La colonne «solaire» n'était pas là pour faire croire que l'on peut espérer chauffer une habitation entière par ce moyen, mais pour permettre de comparer le prix de revient du kWh thermique si quelqu'un souhaitait utiliser cette alternative pour produire de l'eau chaude sanitaire. Dans l'exemple choisi, il s'agissait de 6 m² de panneaux solaires produisant annuellement 3300 kWh (6 x 550 kWh), à diviser par 950 francs de frais annuels totaux, soit 28,8 centimes par kWh. (Imp)

AGENDA

Colombier

Service incendie «made in Roumanie»

Colombier parraine Sirbi, village roumain. La délégation qui lui a offert du matériel de lutte contre le feu, à fin 91, a ramené la seule pompe à bras dont disposait la commune roumaine. Elle a été démontée et révisée et sera exposée aujourd'hui de 10 à 11 h 30 devant le bâtiment communal. (ao)

Colombier

Journée d'offrande

Après le culte d'offrande, à 17 h, au Temple de Colombier, avec la participation de l'équipe «Croix de Camargue» et du pasteur Alain Burnand, un repas sera offert dès 18 h 45 à la Grande salle, entrée libre. La Croix de Camargue animera la soirée. Une fête qui se déroulera aujourd'hui à Colombier. (ao)

Le Landeron

Exposition d'Arole

La 3e exposition itinérante de l'Association romande de littérature pour la jeunesse (Arole) est installée à la bibliothèque du collège des Deux-Thielles, au Landeron, jusqu'au 30 novembre. Elle s'intitule «Jouer avec les mots». Visite aux heures d'ouverture de la bibliothèque. (comm-at)

Liaison TN Saint-Blaise - Hauterive par le Brel

Pas avant l'achèvement de la N5

Les Transports publics du Littoral neuchâtelois (TN) viennent d'installer une ligne aérienne entre le carrefour du Brel, à Saint-Blaise et la ligne 7 d'Hauterive. Un raccourci bienvenu qui ne s'ouvrira cependant aux courses publiques qu'après l'achèvement du tronçon de la N5 Monruz - Saint-Blaise.

Les TN construisent un nouveau dépôt à Marin, au nord de la nouvelle gare BN. Cette installation est destinée à abriter en fin de service les véhicules actuellement essaimés un peu par-

tout sur le réseau et entrera en fonction en automne 1994. Afin d'éviter de longs et coûteux détours à vide par le centre-ville pour amener les véhicules à pied d'œuvre au terminus de la ligne 7 à Hauterive, une ligne aérienne de trolleybus vient d'être posée entre le carrefour du Brel, à Saint-Blaise, et ce terminus.

Ce «raccourci» bienvenu restera cependant provisoirement considéré comme voie de service. Un certain nombre d'aménagements restent en effet à réaliser avant une ouverture commerciale: créer des arrêts, poser des distributeurs, voire des

abris. Mais surtout, les courses publiques ne pourront emprunter ce nouveau parcours qu'après l'ouverture de la section d'autoroute Monruz - Saint-Blaise, qui permettra, par le déchargement du trafic au bas du Brel, une insertion plus aisée des trolleybus d'Hauterive dans le flux de circulation provenant de Neuchâtel.

Ce n'est donc qu'après l'automne 95, date probable de l'ouverture de la route nationale, que pourra être créée une liaison Neuchâtel-centre - Hauterive - Saint-Blaise - Marin, et vice-versa. (comm-cp)

Exposition nationale de patchwork contemporain à Neuchâtel

Tradition plébiscitée

A l'heure où les crédits diminuent, les musées sont obligés de rechercher des solutions originales pour limiter les coûts des expositions. Echanges, parrainages, sont désormais devenus nécessaires.

C'est ce qu'ont fait, ensemble, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAH) et Club de patchwork du Littoral, organisateurs de l'exposition nationale suisse de la spécialité, pour fi-

nancer notamment l'édition d'un catalogue.

Assortie d'un concours, doté de prix offerts par un sponsor, cette exposition qui fermera ses portes demain dimanche, avait invité le public à s'exprimer sur les œuvres accrochées.

Et hier, les lauréats ont reçu... des machines à coudre évidemment. Pour les artistes, il s'agit de Maryline Collioud-Robert, de Boudry, qui a été plébiscitée

par la moitié des bulletins, tandis que M. Philippe Wilhelm, de Fontainemelon (un futur quil-teur?), a été désigné par tirage au sort.

Banal d'apparence, un tel sondage est plein d'enseignements sur cette discipline de l'art textile. En effet, les nombreux visiteurs suisses et étrangers – près de 10.000, «la seule exposition à avoir attiré autant de monde, avec celle consacrée autrefois à Vasarely», déclare Caroline Junier-Clerc très satisfaite – ont démontré leur préférence pour les travaux traditionnels, tandis que les patchworks avant-gardistes ont recueilli peu de suffrages, lorsque ce n'est pas l'hostilité du public.

De quoi s'interroger sur le devenir d'un art, sa terminologie, un problème qui se pose aussi à celui de la tapisserie. (sg)

● Exposition nationale suisse de patchwork, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, dernier jour, dimanche 14 novembre.

SERVICES NEUCHÂTEL

● PHARMACIE D'OFFICE
Sa jusqu'à 20 h, di, 10-12 h 30 et 17-20 h, Bugnon, rue des Epancheurs. En dehors de ces heures, ☎ 25 10 17.



Expo de patchwork à Neuchâtel

Ideé originale, une machine à coudre était offerte aux lauréats. (Impar-Galley)

La coopérative «Mon Logis» fête ses 45 ans

Syndicat et logement: même combat

Les locataires de «Mon Logis» sont tous sociétaires de cette coopérative d'habitation liée à la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment, devenu Syndicat de l'industrie et du bâtiment. L'ex-secrétaire syndical René Jeaneret en assure l'administration depuis 1961, avec enthousiasme et idéal.

La mode n'était pas encore aux coopératives d'habitation lorsqu'en 1948, Wilhelm Rognon motiva quelques collègues pour fonder «Mon Logis». Depuis, la société n'a cessé d'accroître son patrimoine et gère aujourd'hui 463 appartements, HLM ou autres, tous à loyer modéré. La liste d'attente comme la fidélité des locataires témoignent du succès de la formule.

René Jeaneret, administrateur, est fier d'affirmer que la Société investit environ 725.000 francs par an pour entretenir ses bâtiments, possède sa propre brigade d'entretien (de cinq

hommes). Elle continue aussi à acquérir, mais «des bonnes affaires sont rares», déplore l'administrateur. La société n'a pas de but lucratif et est reconnue d'utilité publique par la Confédération.

Hier, à la Cité universitaire de Neuchâtel, «Mon Logis» a fêté ses 45 ans en offrant à cinq locataires de la première heure (dont deux membres fondateurs: Eric Donzé et Willy Pfander) un mois de loyer...

La rencontre fut aussi l'occasion de rappeler que les premiers coopérateurs payaient leurs avantages de leur personne. L'administrateur a souhaité que cet engagement physique qui n'a plus cours soit compensé par la serviabilité, l'hospitalité, la compréhension et l'entente mutuelle entre locataires de «Mon Logis». Des locataires qui sont tous sociétaires, ayant acquis une part sociale de 1250 francs, plus 500 francs par pièce d'appartement. Les syndicalistes ont la priorité. AO

Kiwanis club du Vignoble neuchâtelois

Les enfants d'abord

Le Kiwanis club du Vignoble neuchâtelois a remis jeudi soir deux dons en faveur des jeunes enfants, par le biais de la crèche de Bevaix et de la garderie et atelier Pinocchio de Boudry. Une aide qui s'inscrit dans le programme mené par le Kiwanis International, sur trois ans, et baptisé «Jeunes enfants, priorité première».

Depuis juillet 1987, Mme Makos Kvetoslava accueille des enfants, entre 3 et 24 mois, à Bevaix. Sa crèche privée fonctionne sans subvention et Mme Kvetoslava travaille bénévolement... En récompense pour son engagement, le Kiwanis lui offre 1000 francs afin d'acquérir tables, chaises, et matériel divers.

La Garderie et atelier Pinocchio, à Boudry, reçoit d'ailleurs certains de ces bébés qui ont

grandi. Elle existe depuis une quinzaine d'années et une cinquantaine d'enfants y sont inscrits. Elle propose des prestations aussi originales que de conduire et rechercher les enfants à l'école. Pinocchio envisage à terme de pouvoir accueillir aussi des enfants en bas âge, afin d'éviter aux familles de devoir séparer des frères et sœurs. Le Kiwanis lui a offert 5000 francs pour acheter des tables de bricolage, un bac à sable, du matériel de musique et de bricolage, des jeux.

Le Kiwanis club du Vignoble neuchâtelois compte une trentaine de membres et assure une action à long terme en gérant un service de lits électriques. Il en a acquis une dizaine qui sont déplacés en fonction des besoins, notamment pour des malades qui retournent à la maison. AO

Cérémonie de remise des diplômes à l'Université de Neuchâtel

Des universitaires heureux

Faculté des lettres (1993)

LICENCE ÈS LETTRES

Session mars 1993. - Anne Bessire; Caroline Calame, mention bien; Valérie Genoud; Ariane Gigon; Nicolas Guillaume-Gentil; Marieke Heyd, mention bien; Serge Lebet; Marie-Jeanne Liengme, mention bien; Lise-Marie Moser, mention bien; Vania Niklaus-Houriet, mention bien; Hugues Scheurer, mention bien. Session juin-juillet 1993. - Natacha Aubert; Catherine Biéri, mention très bien; Stefania Brutto; Isabelle Girod, mention bien; Catherine Dorothée Henry Lienhard; Yvonne Hofer-Surdez, mention bien; Florence Huguenin; Christine Matthey-Junod, mention bien; Milena Miele; Martine Noirjean de Ceuninck; Mioara Novac; Richard Oth; Frank Renggli; Ursula Spichiger; Françoise Tschanz; Corinne Vittel. Session d'octobre 1993. - Sylvie Béguelin; Geneviève Berlincourt, mention bien; Christine Bohnet; Steve Bonvin; Paloma Del Val; Boris Ehret; Marie-France Joëlle Farine; Prisca Giannini; Anouk Grandjean; Nathalie Jaquet, mention bien; Pierre Joray, mention bien; Petra Koch; Béatrice Kocher; Isabelle Mellana; Alain Meyrat; Pierrette Rey.

DIPLOME D'ORTHOPHONISTE

Session mars 1993. - Pascale Hinterholz. Session juin-juillet 1993. - Catherine Billod; Sophie Etique, mention bien; Sandra Galli, mention bien; Emmanuelle Girod; Claire Mayor, mention bien; Line Membrez-Sorgius; Véronique Mueller; Myriam Pasquier, mention bien; Anne-Claude Prelaz, mention bien; Anne Tranzler; Solange Von Ins, mention très bien. Session d'octobre 1993. - Nicole Brocard; Nathalie de Montmolin; Anne-Laure Denvy; Sandra Estelli; Marie-Claude Finger, mention bien; Françoise Jaccard-Demaurex, mention bien; Aline Maire, mention bien; Véréna Martin; Anne-Lise Monard; Adrienne Müller; Anne Müller.

CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LINGUISTIQUE

Session mars 1993. - Delphine Guillermion, mention très bien.

CERTIFICAT D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES DE JOURNALISME

Session mars 1993. - Valérie Staehli, mention bien.

CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES D'ETHNOLOGIE

Session d'octobre 1993. - Lay Nsanawa Tshiala.

CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE PSYCHOLOGIE

Session mars 1993. - Pascale Marro, mention très bien.

CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN GÉOGRAPHIE

Session d'octobre 1993. - Bertrand Robert-Charrue.

CERTIFICAT DE FORMATION PERMANENTE EN PSYCHOLOGIE ET EN PÉDAGOGIE

Session mars 1993. - Anne Roth-Laurent, mention très bien. Session d'octobre 1993. - Rose-Marie Meystre-Rees; Ruth Rége-Silberer, mention bien.

CERTIFICAT DU SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE

Session mars 1993. - Pia Buser; Simon Fuhrer, mention bien; Violetta Kunka; Arica Ryersbach, mention bien. Session juin-juillet 1993. - Francesca Borani-Finazzo; Lucy Cardona; Louise Cashen; Thomas Deusch, mention bien; Irène Flueckiger, mention bien; Tatiana Foley; Kerstin Friess, mention bien; Lucie Gilbert; Julia Hermann; Samar Joundi; Carole King; Ayse Korkmaz-Egemen, mention bien; Xin Li-Zhou; Anna Liszaj; Daniela Livingstone; Alena Novotna, mention très bien; Maria Perrone, mention bien; Daniela Rey, mention bien; Selma Rustempasic, mention bien; Peter Schmidt; Shahram Shimia; Sarah Walker, mention bien; Gerda Wanke; Sarah Zeltner, mention bien.

DIPLOME DU SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE

Session mars 1993. - Elizaveta Agvanian; Hamid Ferrahi; Martina Oostwioud, mention bien; Sabrina Rinaldo; Thérèse Schmid; Maria Wahlstrom Guyot. Session juin-juillet 1993. - Daphné Dittrich; Alejandro Facuse, mention bien; Phuong Dung Nguyen Thi; Bettina Straehli; Xuan Dao Vo Sang.

CERTIFICAT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Session d'octobre 1993. - Luc Beguin; Alain Christinet; Françoise Matthey; Pablo Nyczka.

Faculté des sciences (1993)

DIPLOME DE GÉOLOGUE (ORIENTATION SCIENCES NATURELLES)

Session d'octobre 1993. - Sonia Freiburghaus; Denis Schlatter, mention très bien.

DIPLOME DE GÉOLOGUE (ORIENTATION SCIENCES EXACTES)

Session d'octobre 1993. - Philippe Hoffmeyer; Nicole Schaffter, mention bien.

DIPLOME DE BIOLOGIE

Session mars 1993. - John Aeschmann; Martine Christe; Nicola Ferrari, mention très bien; Eric Gruter, mention très bien; Yve-Olivier Stauffer, mention bien. Session juin-juillet 1993. - Philippe Jay, mention bien; Marie-France Monnier; Charles Nusbaumer, mention très bien; John Renggli, mention bien; Sunila Sen-

Gupta. Session d'octobre 1993. - Sylvie Duchêne, mention bien; Stéphane Emery, mention bien; Olivier Hausheer; Jean-Marc Landry; Catherine May-Morris, mention très bien; Maximilien Murone, mention très bien; Pascal Robert.

DIPLOME D'INFORMATIEN

Session mars 1993. - Patrick Fontaine; Florence Jeker. Session d'octobre 1993. - Claude Fuhrer; Wei Li; Cédric Meyer; Ivan Pontiggia, mention bien; Jean-Daniel Schlaeply, mention bien.

DIPLOME DE MATHÉMATIEN

Session d'octobre 1993. - Cédric Béguin, mention très bien.

DIPLOME DE MATHÉMATIENNE

Session juin-juillet 1993. - Hela Bettaieb, mention bien.

DIPLOME DE PHYSICIEN

Session mars 1993. - Michel Calame, mention très bien; Roland Lüscher; Nicolas Wälchli, mention bien. Session juin-juillet 1993. - Thierry Luthy, mention bien.

DIPLOME DE CHIMISTE

Session juin-juillet 1993. - Isabelle Kosztics; Matalda Rama; Nahoko Takano. Session octobre 1993. - Christian Marquis, mention bien; Pierre-Yves Musard; Anne-Laure Schrupf; Sébastien Vaucher.

DIPLOME EN ÉLECTRONIQUE PHYSIQUE

Session juin-juillet 1993. - Benedikt Guldimann; Pierre-François Indermuehle, mention bien; Jacques Margairaz; Djire Sayoba; Pedro Torres. Session d'octobre 1993. - Cynthia Beuret, mention bien; Christophe Germiet, mention bien; Pierre Thiébaud, mention bien.

LICENCE ÈS SCIENCES

Session juin-juillet 1993. - Yves Bilat; Isabelle Weber.

LICENCE ÈS SCIENCES, ORIENTATION BIOLOGIE (SCIENCES NATURELLES)

Session juin-juillet 1993. - Nicolas Kaiser.

DIPLOME DE SCIENCES ACTUARIELLES

Session d'octobre 1993. - Olivier Santschi.

DIPLOME DE MÉTALLURGISTE, OPTION MÉTALLURGIE STRUCTURALE

Session juin-juillet 1993. - David Peguiron, mention bien; Jean-François Perez.

DIPLOME DE SPÉCIALISATION EN HYDROGÉOLOGIE (3e CYCLE)

Session mars 1993. - Daniele Biaggi; Lukas Calmbach; Olivier Chaboz; Nathalie Doerflinger; Hado Alphonse Galbane; Alessandro Gennai; Alain-François Hohl; Patrick Kilchenmann; Petras Klizas; Kouami Messan; Reto Murali; Bachir Ousseini; Luc Perritaz; Chaibou

Tankari; Olivier Valentini. Session juin-juillet 1993. - Andreas Keller; Patrick Pantillon.

CERTIFICAT D'ÉTUDES APPROFONDIES EN PARASITOLOGIE (3e CYCLE)

Session mars 1993. - Anne-Marie Gut. Session juin-juillet 1993. - Emma Mezgheni; Zhenqin Zhu. Session d'octobre 1993. - José Luis Blanco Rivero; Maria Malafada De Paula Vieira; Pierre-François Perroud.

CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE MATHÉMATIQUES GÉNÉRALES (3e CYCLE)

Session juin-juillet 1993. - Henri Grezet, mention bien.

La Faculté de droit et des sciences économiques (1993)

LICENCE EN DROIT

Session mars 1993. - Marjorie Adatte; Anne Balzli; Marna Bessi; Jean-Laurent Bourquin; Nathalie Brunner; Flavia Carly; Jonas de Pury; Paolo Di Menno Di Bucchianico; Nicole Erard; Valérie Garbani; Laurent Huguenin-Dumittan; Sylvie Jeanmaire; Eva Leuenberger; Nina Matthey; Cathy Rohrbasser; Andrea Toschini, mention très bien; Tiziana Zamperini.

Session juin-juillet 1993. - Nicolas Aubert; Christophe Auteri; Luigi Auteri; Anne-Catherine Bolle; Virginia Castro, mention bien; Daniela Colombo; Isabelle Fellrath, mention bien; Alain Gaschen, mention très bien; Jean-Luc Gassmann; Christine Hertel, mention bien; Laurence Jeanneret Berruex; Julien Knoepfler, mention très bien; Stéphane Konkoly, mention très bien; Nathalie Monnot; Marie-Thérèse Oberli; Olivier Pauchard; Jean Perrenoud; Christian Py; Nathalie Ray; Basile Schwab, mention très bien; Nadine Schwarz; Ursula Smolnik; Marie Tisost; Nathalie Tzouros.

Session d'octobre 1993. - Magali Danièle Brahier, mention très bien; Marianne Burger; Anne Ducommun; Anne-Laure Fueg, mention bien; Irène Haensli, mention très bien; Alain Jeannonod, mention bien; Anne-Sophie Kowalke; Marie-Claude Metzro, mention très bien; Corrado Moretti; Christian Nanchen; Anouck Pipoz; Nicolas Pointet; Christine Ramseyer; Cédric Schweingruber; Mathilde Zellweger.

LICENCE ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES, OPTION GESTION D'ENTREPRISE

Session mars 1993. - Maurizio Della Vedova-Damiani; Patrick Epiney; Vincent Fischer; Sandra Gaignat; Alain Guillaume, mention bien; Eric Lehmann; Michael Martin, mention bien; Ivan Salmim; Adrian R. Stutz; Virginie Verdon.

Session juin-juillet 1993. - Kristi Andersen; Jean-Michel Angeretti; François-Xavier Ducommun; Louis-Philippe Go-

det; Nadja Marcoz, mention bien; Valérie Panese; Fabio Rezzonico; Raphaël Woller, mention bien. Session d'octobre 1993. - Luc Béguin; Patrick Bauchat; Agnès Blaise-le-Gourrier; Didier Boillat; Guido Bolliger; Isabelle Dubied; Christophe Eggmann; Patrick Grossen, mention bien; Pierre Jeanneret; Chantal Krebs; Helena Kummerli; Tanya Mounier; Laïla Moussaoui; Stéphane Paganuzzi; Joël Perrenoud; Laurence Peter, mention bien; Carolyn Plappert; Patrice Reynaud, mention bien; Nelida Rodriguez; Maria-Isabel Ruiz; Andrea-Giorgio Russi; Claudio Scarfone, mention bien; Patrick Schenk, mention bien; Mark Smith; Jean-Kley Tullit; Alain Vuille, mention bien; Philippe Vuillemin.

LICENCE ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES, OPTION ÉCONOMIE POLITIQUE

Session mars 1993. - Maurizio Della Vedova-Damiani. Session juin-juillet 1993. - Corinne Becker, mention bien; Théo Ecklin; Caroline Faivet, mention bien; Christelle Forclaz, mention bien; Roland Hayez; Eric Waeber.

Session d'octobre 1993. - Bertrand Fahrni; Daniel Olivier Grassi Pirrone; Bernard Ledermann; José Luis Moron; Christian Müller; Hervé Papucci, mention bien; Olivier Perrenoud, mention bien; Bertrand Perrin, mention bien; Jérôme Emmanuel Perrucci; Olivier Schindler; Lukas Wettstein.

LICENCE ÈS SCIENCES POLITIQUES

Session mars 1993. - Yvan Alain von Kaenel. Session juin-juillet 1993. - Jean-Vincent Bourquin; Serge Veya. Session d'octobre 1993. - Alain-Olivier Bottari; Emmanuel Caron; Cédric Grandchamp; Jessica Herschkowitz; Sylvie Jeandourquin; Christian Mustard; Romain Nicol.

LICENCE ÈS SCIENCES SOCIALES, OPTION SOCIOLOGIE

Session mars 1993. - Laurence Boegli, mention bien; Clément Descœudre. Session juin-juillet 1993. - Pascal Besson; Stéphane Fleury, mention bien; Nadia Gagg; Serge Weygold, mention bien. Session d'octobre 1993. - Nicolas-Pierre Maillat; Hassan Mutlu, mention bien.

LICENCE ÈS SCIENCES SOCIALES, OPTION SERVICE SOCIAL ET SERVICE DU PERSONNEL

Session mars 1993. - Yann Chapuis; Renate Wolf; Marilù Zanella, mention bien. Session juin-juillet 1993. - Loredana Estenso; Philippe Simon. Session d'octobre 1993. - Benedikt Albert Ernst.

DIPLOME D'INFORMATIQUE DE GESTION

Session mars 1993. - Jérôme Berthet; Pascal Biedermann; Christine Bernadette Billas; Fadila Dia-Eddine; Thierry Hu-

guenin; Sandrine Meier, mention bien; Corinne Staësse-Kurth. Session juin-juillet 1993. - Louis-Philippe Godet; Lucas Graf; Eric Perrinjaquet; Alba-Lucy Vinuesa. Session d'octobre: Alain Delaloye; Nicolas Fallet; Onhesse Kaniama; Gabrielle Lorenzo, Filippo Martignoni, Stéphane Portenier, mention bien; Alain Simon; Stefano Winteler.

LICENCE EN PSYCHOLOGIE ET TRAVAIL

Session mars 1993. - Johanna Maria Hellborg; Ngimbi Mbinda. Session juin-juillet 1993. - Karin Pistien; Isabelle Sperisen; Lène Haurum Thygesen Fischer. Session d'octobre 1993. - Thierry De Faveri; Maria Françoise Decsey; Delphine Desponds; Katrina Eberstark; Valérie Habicht; Christine Pascale Jacob; Jean-Noël Georges Morard.

CERTIFICAT POSTGRADE EN STATISTIQUE

Session d'octobre 1993. - Ruth Leu; Claudio Salvoledelli; Gertruda Vos.

DIPLOME POSTGRADE EN STATISTIQUE

Session d'octobre 1993. - Roberta Alliaati; François Charbonnier; Françoise Dubas; Jean-Marc Durini; Daniel Gerhard; Dominique Pfleger; Pierre Pury; Edith Safran.

Faculté de théologie (1993)

LICENCE EN THÉOLOGIE

Session juin-juillet 1993. - Cédric Nemitz, mention bien; Nils Phildius. Session d'octobre 1993. - Phillip John Baker; Francine Cuche; Stéphane Roueche, mention bien; Alain Wirth, mention bien.

DIPLOME DE SPÉCIALISATION EN THÉOLOGIE (NOUVEAU TESTAMENT/THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE)

Session juin-juillet 1993. - George Popa.

DIPLOME DE SPÉCIALISATION EN THÉOLOGIE (ANCIEN TESTAMENT/SYSTÉMATIQUE)

Session juin-juillet 1993. - Olivier Bauer, mention bien.

Faute de place, «L'Impartial» se voit contraint de publier la liste des doctorants(es) dans une prochaine édition.

Prix académiques

PRIX JEAN LANDRY

Ce prix est destiné à encourager les étudiants de la Faculté des sciences ayant terminé leurs études avec distinction à se perfectionner dans leur spécialité. Il sera attribué à tout étudiant qui a obtenu une note moyenne de 5,50 au moins pour une licence ou pour un diplôme comprenant plus de huit examens, épreuve pratique comprise. L'étudiant ne doit pas avoir plus de 28 ans au moment de l'obtention de son titre. Le montant du prix sera versé le 31 décembre de l'année de l'obtention du titre. - Lauréats 1993: M. Lionel Cavin, 750 fr, pour avoir obtenu le diplôme en biologie avec la moyenne générale de 5,8; M. Vincenzo Di Pompeo, 750 fr, pour avoir obtenu le diplôme de physicien avec la moyenne générale de 5,7; M. Nicola Ferrari, 750 fr, pour avoir obtenu le diplôme en biologie avec la moyenne générale de 5,7; Mlle Anne Freitag, 750 fr, pour avoir obtenu le diplôme en biologie avec la moyenne générale de 5,7; M. Nicola Patocchi, 750 fr, pour avoir obtenu le diplôme en biologie avec la moyenne générale de 5,6; M. Andreas Suter, 750 fr, pour avoir obtenu le diplôme de géologue avec la moyenne générale de 5,8; M. Luca Verardo, 750 fr, pour avoir obtenu le diplôme de chimiste avec la moyenne générale de 5,7.

PRIX HENRI SPINNER

Grâce à la générosité de M. Eric Spinner et pour honorer la mémoire de son père, il est institué en faveur de l'Institut de botanique de la Faculté des sciences un fonds inaliénable «Henri Spinner». Les intérêts de ce fonds sont destinés à récompenser des travaux originaux de botanique, méritant publication et portant de préférence - mais non exclusivement - sur la phytogéographie et les domaines connexes. Les travaux doivent être exécutés à l'Institut de botanique par des chercheurs inscrits à l'Université. - Lauréat 1993: M. Philippe Cornali, 2000 fr, pour sa thèse de doctorat intitulée «Écologie des pinèdes (Pinus silvestris) de la rive sud du lac de Neuchâtel», soutenue le 12 novembre 1992.

PRIX ERNEST LEUBA

En mémoire de leur fils Ernest Leuba, étudiant en médecine, décédé en montagne à l'âge de 21 ans, Mme Esther Leuba, docteur en médecine et le Dr Edouard Leuba ont fait un don à l'Université afin qu'un prix puisse être décerné à un étudiant en médecine. Peuvent être candidats

à ce prix les étudiants et étudiantes suisses ou étrangers ayant suivi les cours de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel et se présentant pour la première fois aux examens prédoctoraux de médecine. Le prix est délivré au candidat ayant obtenu la meilleure moyenne aux examens de l'année universitaire en cours à condition que cette moyenne ne soit pas inférieure à la note 5,5. - Lauréats 1993: Mlle Rachel Juillerat et M. Julien Ombelli, chacun 500 fr, qui ont obtenu une moyenne générale de 5,5 en première année de médecine.

PRIX JEAN-LUC CRÉLEROT

Grâce à la générosité de M. et Mme Crélerot, et en souvenir de leur fils Jean-Luc, assistant au laboratoire de Phanérogamie de l'Institut de botanique, décédé en 1971 lors d'un tragique accident, il est institué en faveur de l'Institut de botanique de la Faculté des sciences un fonds inaliénable «J.-L. Crélerot», géré par la Commission de gestion de la fortune de l'Université. Les intérêts de ce fonds sont destinés à récompenser des travaux originaux de botanique, méritant publication et portant sur la cytologie et la biosystème. Les travaux doivent être exécutés à l'Institut de botanique par des chercheurs inscrits à l'Université. Ils seront appréciés par un jury présidé par le directeur de l'Institut, qui fera rapport au Conseil de faculté avant le 1er juin de chaque année. - Lauréat 1993: M. Yuan Yong-Ming, 2000 fr, collaborateur du laboratoire de Phanérogamie, pour l'ensemble de ses travaux sur les Gentianacées curasiatiques. A noter que J.-L. Crélerot, au moment de son décès accidentel, préparait une thèse au laboratoire de Phanérogamie, précisément sur les Gentianacées.

PRIX EUGÈNE-FERDINAND PICCARD

En souvenir d'Eugène-Ferdinand Piccard, savant naturaliste, encyclopédiste suisse, Mlle Sophie Piccard, ancien professeur de mathématiques à la Faculté des sciences, a fait don à l'Université d'une somme de 10.000 fr dont les intérêts annuels permettront d'attribuer un prix académique. Le capital est inaliénable. Les intérêts serviront à créer un prix interfaculté destiné à récompenser et à encourager, chaque année, l'étudiant le plus capable ayant produit un travail original dans n'importe quel domaine culturel. Lauréate 1993: Mlle Irène Hänsli, 500 fr, pour sa thèse de licence intitulée: «Le cha-

pitre VI de la Charte et son application dans la crise du Golfe 1990-1991». Note: 6.

PRIX JÜRG ENGI

Désireux d'honorer la mémoire de son père, M. Gadiant Engi, docteur ès sciences, chimiste organicien émérite, M. Jürg Engi, docteur ès sciences honoris causa de l'Université de Neuchâtel, a fait une donation de 50.000 fr à l'Université pour la création d'un fonds Engi. Le prix est attribué à l'étudiant qui a obtenu la meilleure moyenne dans les notes d'examen théoriques et pratiques de chimie organique. Lauréat 1993: M. Luca Verardo, 4000 fr, pour son diplôme de chimiste obtenu avec une moyenne des notes théoriques et pratiques de chimie organique de 5,75.

PRIX LOUIS PARIS

Grâce à la générosité de Mme Germaine Paris et en souvenir de son mari, M. Louis Paris, il est institué en faveur de l'Institut de botanique de la Faculté des sciences, un fonds inaliénable dit «Fonds Louis Paris». Les intérêts de ce fonds sont destinés à récompenser des travaux originaux et méritant publication ressortissant aux divers domaines de la botanique qui sont enseignés à l'Université de Neuchâtel, à savoir: biochimie végétale, microbiologie, Phanérogamie, phytosociologie (y compris écologie végétale) et physiologie végétale. Lauréats 1993: Mlle May Morris, 750 fr, diplômée en biologie, pour son travail de diplôme en biochimie intitulé «Genetic construction, expression and comparative analysis of reciprocal hybrids of spinach thiorodoxins f and m»; M. Charly Nussbaumer, 750 fr, diplômé en biologie, pour son travail de diplôme en microbiologie intitulé «Etude de l'altération par les champignons de l'état physico-chimique des composés lignocellulosiques dans un processus naturel de compostage».

PRIX DE «L'IMPARTIAL»

Pour marquer la contribution de cinq professeurs de l'Institut de géologie au numéro spécial du 1er-Mars, la direction et la rédaction de «L'Impartial» ont institué un prix de 1000 fr pour récompenser un étudiant en sciences de la Terre ayant présenté un travail scientifiquement remarquable. Lauréats 1993: Mlle Caroline Henry, 500 fr, Dr ès sciences de l'Université de Paris VI, pour son article paru dans le Journal of Structural Geology,

«Geometry and structural evolution of ultra-high-pressure and high-pressure rocks from the Dora-Maira massif, Western Alps, Italy»; M. Thierry Baudin, 500 fr, Dr ès sciences de l'Université de Grenoble, pour son article paru dans le Journal of Structural Geology, «Basement-cover relationships in the Tambo nappe (Central Alps, Switzerland): geometry, structure and kinematics».

PRIX DE «L'IMPARTIAL»

La direction et la rédaction de «L'Impartial» ont institué un prix de 1000 fr pour récompenser un étudiant en Faculté des sciences, Institut de physique, ayant présenté un travail remarquable. Lauréats 1993: M. Michel Calame, 500 fr, pour son travail de diplôme intitulé «Etude de phases de vortex dans des couches minces supraconductrices à haute température»; M. Thierry Luthy, 500 fr, pour son travail de diplôme intitulé «Couches minces et multicouches supraconductrices à haute température: fabrication par ablation laser et caractérisation par rayons X».

PRIX CIBA

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'Université, l'entreprise CIBA a institué un prix qui est décerné sous le nom de «Prix CIBA». Ce prix est destiné à récompenser un travail expérimental au niveau du diplôme de chimiste délivré par l'Université de Neuchâtel. Un jury, composé de professeurs de l'Institut de chimie, est chargé de désigner le bénéficiaire du prix. La proposition du jury est transmise à CIBA, après communication au Conseil de Faculté. Le prix est annuel. Si le jury estime qu'aucun étudiant n'en mérite l'attribution, le prix n'est pas décerné et le montant correspondant est reporté sur l'année suivante. Avec l'accord de CIBA, deux lauréats peuvent être désignés dans des cas exceptionnels. Lauréat 1993: M. Sébastien Vaucher, 1000 fr, pour son travail expérimental au niveau du diplôme de chimiste intitulé «Etude d'un cluster amphiphile de Tricobalt comme accepteur d'électrons dans des films de Langmuir-Blodgett».

PRIX DE «L'EXPRESS» (JOURNALISME)

La direction du journal «L'Express» institue chaque année un prix de 1000 fr destiné à récompenser; soit l'étudiant(e) qui, au terme de ses trois ans d'étude de journalisme, aura obtenu la meilleure mo-

yenne dans les branches figurant au programme de cet enseignement; soit l'étudiant(e) qui aura présenté, dans le cadre de sa licence, un mémoire de qualité en rapport avec les médias, leur histoire, leur évolution ou le droit qui les régit. Lauréat 1993: Mlle Carole Dubosson, 1000 fr, pour la meilleure moyenne (5,36) obtenue dans les branches journalistiques durant ses études.

PRIX MAX ROSSET-REUTTER

Pour honorer la mémoire de Mme Paul Rosset, née May Reutter, un prix de la meilleure thèse de doctorat est institué en sciences économiques, politiques et sociales. Le prix est décerné tous les trois ans. Il est destiné à récompenser la meilleure thèse de doctorat, présentée en sciences économiques, politiques et sociales, dont les exemplaires réglementaires ont été déposés dans les trois années qui précèdent sa délivrance. Le jury est constitué par les professeurs de la division économique et sociale siégeant sous la présidence du doyen ou du vice-doyen, président de la division. Le montant du prix correspond au montant des intérêts du capital durant les trois dernières années. Lauréat 1993: M. Olivier Crovisier, 1200 fr, pour sa thèse de doctorat ès sciences économiques intitulée: «Espace régional et recomposition des activités industrielles; l'émergence de milieux innovateurs dans l'Arc jurassien».

PRIX DES SPORTS

Dans le but de récompenser un(e) étudiant(e) ou une équipe composée d'étudiants(es) - ou d'autres personnes liées au sport universitaire - un prix des sports est institué. Ce prix est remis à la personne ou à l'équipe qui, par ses résultats, ses aptitudes, son engagement ou son comportement a contribué à la propagation d'une éthique sportive saine et positive. Le prix, d'une valeur de 500 fr, est prélevé sur le «fonds du recteur». Il est décerné par le recteur à l'occasion de la cérémonie annuelle de la remise des diplômes. La proposition d'attribution de prix est faite au recteur par les membres de la Commission sportive. Lauréat 1993: M. Pierre-Philippe Enrico, 500 fr, étudiant en faculté des lettres, qui a terminé son certificat d'éducation physique.

FONDS DOMINIQUE FAVARGER

Les revenus du fonds constitué en mémoire du professeur Dominique Favarger seront destinés à encourager les travaux

d'histoire du droit neuchâtelois ou, à défaut, d'histoire générale du droit y compris le droit romain. Lauréats 1993: Mlle Nathalie Brunner, 500 fr, pour sa thèse de licence intitulée: «Des procès de sorcellerie dans la Seigneurie de Valangin 1640-1649»; M. Andrea Toschini, 500 fr, pour sa thèse de licence intitulée: «L'illicéité dans la responsabilité aquilienne. Le problème et ses origines, en particulier ses relations avec la faute»; Mlle Ursula Smolnik, 300 fr, pour sa thèse de licence intitulée: «Tagliioni et la mailändische ABGB-Jurisprudenz»; M. Julien Knoepfler, 500 fr, pour sa thèse de licence intitulée: «Les principes de culpabilité et de proportionnalité en tant que mécanismes régulateurs applicables à la mise en œuvre dans les sanctions pénales des impératifs de la politique criminelle».

PRIX JEAN-LOUIS LEUBA

Grâce à une donation de 50.000 fr faite par M. Jean-Louis Leuba, professeur ordinaire de théologie systématique à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel (1954-1982), le Conseil restreint de la Faculté de théologie a institué un Prix Jean-Louis Leuba. Les dispositions qui suivent ont été arrêtées conformément à la volonté du donateur. Les revenus serviront à honorer des travaux de valeur relevant de l'écuménisme. Le prix pourra être attribué à des licenciés ou à des docteurs en théologie de la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel pour récompenser le mémoire de dernière année, le diplôme de spécialisation, le mémoire du certificat d'études supérieures de théologie, la thèse de doctorat ou tout autre travail publié dans une revue spécialisée. Lauréat 1993

Val-de-Travers: «Nuit magique» présente son nouveau spectacle à la Fleurisia

Faiseurs d'illusions

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVE

Fleurier

Bras de fer

La première sélection du championnat cantonal 1994 de bras de fer a eu lieu à la fin de la semaine dernière à Fleurier. A cette occasion, douze ferristes ont décroché une place pour la finale prévue le 19 février à Neuchâtel. La prochaine sélection se déroulera samedi 13 novembre à Neuchâtel (à la Cible joyeuse, avenue Bellevaux 4). Les sélectionnés de Fleurier: -60 kg: Fabrice Pellaton, La Brévine; Marco Capuzzi, Môtiers; Vincent Chevré, Môtiers. -70 kg: Gaby Rollier, Fleurier; Fabien Hänni, Les Verrières; Pascal Raymond, Fleurier. -80 kg: Nicolas Pellaton, La Brévine; Giorgio Galati, Boveresse; Fabien Joseph, Sainte-Croix. -90 kg: Paulo Pires, Noiraigue; Laurent Amstutz, Les Verrières; Alexis Pochon, Le Locle (sélection avancée).

(comm-mdc)

AGENDA

Les Geneveys-sur-Coffrane

Journée technique des instructeurs sapeurs-pompiers

«Désincarcération et premières mesures sanitaires» tel est le thème qui sera développé aujourd'hui aux Geneveys-sur-Coffrane par le groupement des instructeurs sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel. Le commandant du cours, le capitaine Pierre-André Petermann a prévu au programme de la théorie, puis, par classes, des exercices pratiques dans le terrain. A 16 h 30, se déroulera l'assemblée générale du groupement des instructeurs dans la salle communale, ancienne salle de gymnastique. (ha)

Savagnier

A l'aide du stand

Afin de mettre un terme aux travaux de rénovation du stand de tir de Savagnier, il est fait appel à toutes les bonnes volontés de la région. Elles sont attendues au cours des quatre prochains samedis, soit dès aujourd'hui et jusqu'au 4 décembre pour terminer le fond et l'aménagement du local de matériel. Pour tout renseignement, s'adresser à Claude Gaberel, Prayes 1, 2065 Savagnier.

La troupe fleurisane «Nuit magique» n'en est plus à ses balbutiements dans le monde de l'illusion. Créée il y a trois ans à l'initiative de Cédric, René et Marco, elle présente un premier spectacle «Si c'est pour rire, ça n' peut pas faire de mal» à l'occasion de l'inauguration de la salle Fleurisia en 1991. C'est le début d'une grande aventure qui, depuis, ne cesse de rebondir. Tous les sketches sont travaillés, peaufinés et aujourd'hui, le troisième spectacle est prêt à démarrer. La première, c'est pour la fin de ce mois. Rires, rêves et émotions garantis.



Nuit magique

Pour son nouveau spectacle, l'équipe s'est renforcée de quelques personnes. (Favre)

d'autres manifestations s'enchaînent. L'arrivée d'un illusionniste et manipulateur de feu complète merveilleusement l'association, qui décide de réaliser ses propres numéros.

«MAGICALEMENT VÔTRE»

Malgré ses quelques petites imperfections et l'absence d'un véritable fil rouge, innovation oblige, le premier spectacle se taille déjà un solide succès. Suffisamment en tous les cas pour que la troupe reparte pour un deuxième tour. 1992 voit la sortie de «Marchands de rêves»

qui, deux soirs durant, joue à guichets fermés. Prenant de la bouteille, le groupe se renforce année après année.

Pour sa troisième création intitulée «Magicalement vôtre», treize personnes gravitent sur la scène ou dans les coulisses, artistes compris.

Nuit magique est notamment composée de Zébrano (Cédric Perret), magicien-ventriloque, de Mister «RG» (René Gauteron), illusionniste, de Marco (Marc Prévitali), musicien, de trois partenaires (Isabelle Perret-Vuille, Claire-Chantal Gau-

teron-Montfort et Evelyne Gallet), d'un assistant (Michel Jeanin) et d'un technicien (Yann Gauteron).

Le spectacle, en deux parties, mêle la poésie, l'humour, la manipulation de cartes, le grand frisson à la démesure du temps (en chambre de torture!), un voyage chez les fantômes, la ventriloquie et les grandes illusions.

DISTINCTION

Avec son personnage de Zébrano et son numéro de cordes - intégré dans «Magicalement vô-

tre» - Cédric Perret a été sélectionné pour participer au Trophée du sénacle magique suisse, qui s'est déroulé le 30 octobre dernier à Genève. Devant un public «spécialisé» de 120 magiciens, il a remporté le premier prix. Un titre qui vient couronner de nombreux mois de travail. PAF

● «Magicalement vôtre», salle Fleurisia à Fleurier, 26 et 27 novembre à 20 h 30, 28 novembre à 17 h. Deux supplémentaires sont prévues pour les 3 et 4 décembre.

Places à gagner

A l'occasion du spectacle de «Nuit magique» à Fleurier, plusieurs places gratuites sont offertes aux lecteurs de «L'Impartial». Pour participer au tirage au sort, il s'agit de répondre à la question suivante: Quel est le nom de scène du magicien de «Nuit magique», Cédric Perret, qui vient de recevoir le Trophée du sénacle magique suisse à Genève?

Les réponses sont à envoyer sur carte postale, avant le jeudi 18 novembre à minuit à: «L'Impartial», Service de la promotion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les gagnants seront avertis personnellement. (paf)

Les «Mamans de jour» du Val-de-Ruz à l'aube de leur assemblée statutaire

Elargir le cercle, répandre l'idée

Fin janvier 1992 démarrait une nouvelle association au Val-de-Ruz, celle des Mamans de jour. Passé le stade de l'expérience, elle doit aujourd'hui se constituer officiellement, adopter ses statuts et tenir sa première assemblée. A laquelle elle invite toutes les personnes intéressées.

«Je souhaiterais disposer d'une ou deux mamans de jour dans chaque village», explique Eliane Poyet, animatrice des Mamans de jour du Val-de-Ruz. Parce qu'elle essaye de placer les enfants dans le village où ils habitent, ou sur le chemin du travail de leurs parents. Si cet idéal n'est pas encore atteint, une quinzaine de mamans fonctionnent déjà dans le district pour une douzaine de placements.

SOUS L'IMPULSION DE PRO JUVENTUTE

Au niveau cantonal, l'Association des Mamans de jour s'est créée en 1991, sous l'impulsion

de Pro Juventute. Dans le Val-de-Ruz, l'expérience a démarré il y a maintenant presque deux ans. Le temps est venu, estiment les responsables de l'association, de se constituer statutairement. C'est ainsi que jeudi 25 novembre, à Cernier, ils organisent leur première assemblée. Une assemblée ouverte à tout un chacun, dans l'optique de mieux faire connaître l'idée des mamans de jour.

DÉBUTS DIFFICILES

Les débuts furent un peu difficiles, mais «la situation évolue favorablement», relève Mme Poyet: «En règle générale, l'offre et la demande se coordonnent assez bien». Cependant, tout n'est pas rose côté finances. Les Mamans de jour offrent un service personnalisé, un placement au sein d'une structure familiale, le tout supervisé par l'Office cantonal des mineurs. Elles sont indemnisées à raison de 3 fr 50 par heure de garde et,

en contrepartie, l'association demande aux parents une contribution qui varie en fonction du salaire mais d'au maximum 5 francs par heure et par enfant (avec un système dégressif à partir de deux enfants d'une même famille). Une majorité de parents paie entre 2 et 3 francs si bien que, «comme tout service social, ça ne tourne pas!», résume Mme Poyet. Le fragile système financier oblige donc à lancer des campagnes de dons et solliciter l'aide de l'Etat, via la grande sœur cantonale et l'Office des mineurs.

Aujourd'hui, la jeune association tente d'élargir le cercle, alors n'hésitez pas si vous désirez soutenir son action. (se)

● Assemblée constitutive de l'association Mamans de jour du Val-de-Ruz: jeudi 25 novembre, 20 heures, Cernier, Comble Emine 1 (dans les locaux des Soins à domicile, sous le magasin Diga).

Val-de-Travers: observations météorologiques

Copie conforme ou presque

La météo du mois d'octobre au Val-de-Travers? Une copie conforme, ou presque, de celle d'octobre 1992. A peine plus de pluie (+6,5 litres par m²) et des températures à peine supérieures. Les relevés ci-dessous ont été effectués à la station d'observation de Saint-Sulpice à une altitude de 760 mètres.

	1993	1992
Précipitations:		
- pluie tombée en mm (1 mm = 1 litre par m ²)	241,7	235,1
- nombre d'orages dans un rayon de 3 km	1	0
- jours sans précipitations, nombre	11	8
- neige tombée en cm	0	2
- sol recouvert de neige, jours	0	2
Températures:		
- minimum nocturne	0	-3
- moyenne mensuelle nocturne	+4,3	+4,1
- maximum diurne	+18	+18
- moyenne mensuelle diurne	+10,3	+9,5
- zéro degré au matin, jours	0	3
Débit de l'Areuse		
- maximum en m ³ par seconde	33,7	35,8
- minimum en m ³ par seconde	2,12	1,5

(rj-mdc)

Ski de fond à La Vue-des-Alpes

La piste est prête

Samedi dernier, le Ski-Club de La Vue-des-Alpes a passé une deuxième journée de travail dans le but de préparer et améliorer encore les passages difficiles de la piste de ski de fond éclairée de La Vue-des-Alpes. Avant de se régaler autour d'une torré, une quinzaine de bénévoles ont ainsi rajouté un peu de paille ici et un peu de terre là, ceci dans l'optique de rendre la

piste praticable avec un minimum de neige. Une bonne affaire pour la région et son développement touristique.

On rappellera ici que la piste, longue de 2,5 kilomètres, prend son départ aux Loges, file en direction de l'alpage de La Grognerie puis de La Baume pour revenir ensuite sur Les Loges.

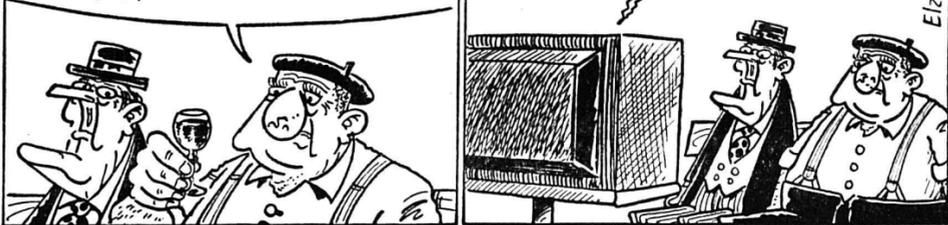
(se-ha)

DUO DU BANC

Nous vivons résolument une époque moderne. Si les initiatives sur l'interdiction de la publicité en faveur de l'alcool et du tabac sont acceptées, un vigneron Neuchâtelois ou Bourguignon ne pourra plus nous parler de sa production. Mais par contre, les Américains, par exemple, pourront continuer de nous saouler...

... avec leurs séries télévisées ineptes !...

... la famille Debilos nourrit son bébé dinosaures avec des peanuts tout en dégustant un excellent Coca-Cola!



VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE Marti, Cernier, en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- MÉDECIN DE SERVICE Du sa 8 h au lu 8 h, Dr Raetz, Cernier, ☎ 53 21 24.

VAL-DE-TRAVERS

- HÔPITAL DE COUVET maternité et urgences: ☎ 63 25 25.
- PHARMACIE D'OFFICE Du sa 16 h au lu 8 h, Les Verrières, ☎ 66 16 46.
- MÉDECIN DE SERVICE Du sa 8 h au di 22 h, Dr Rothen, Les Verrières, ☎ 66 12 57.

Les champignons protégés durant sept jours par mois

Le repos du mycologue

Le Conseil d'Etat a adopté l'ordonnance d'exécution de la nouvelle loi sur la protection de la nature. Entre autres nouveautés, elle offre aux personnes concernées la possibilité de participer à la planification des mises sous protection et fixe des jours d'interdiction pour la cueillette des champignons. Entrée en vigueur au 1er janvier prochain.

Berne est ainsi le cinquième canton, après les Grisons, Zurich, Schwyz et Schaffhouse, à instaurer une période d'interdiction. Les expériences faites dans ces cantons sont dans l'ensemble positives. La population a bien accepté les jours d'interdiction, qui sont ainsi bien respectés. Toutefois, pour simplifier la procédure et mieux contrôler l'efficacité, il faudrait en fait une solution à l'échelle nationale.

BASE VOLONTAIRE

En septembre 1992, le Grand Conseil a édicté la première loi bernoise de protection de la nature. Les objets d'importance nationale ou régionale seront protégés sous la responsabilité du canton, ceux d'importance locale sous celle des communes. La protection de la nature sera en outre réalisée autant que possible sur une base volontaire: les propriétaires et les exploitants auront la possibilité de conclure des contrats avec le canton pour protéger les biotopes et les objets et seront indemnisés pour leurs prestations d'utilité publique.

L'actuelle limite de poids (2 kg de champignons par personne et par jour) applicable dans le canton est remplacée par une interdiction de cueillir les champignons du premier au septième jour du mois. Bien que cette modification ait été contestée au cours de la consultation, le Conseil exécutif lui a donné sa préférence car c'est la mesure qui promet le plus de succès. Si les champignons ne sont pas ramassés pendant toute une semaine, les spores peuvent arriver à maturation et se répandre. C'est le meilleur moyen de régénérer le mycélium.

L'ordonnance adoptée par le Conseil d'Etat vient compléter la loi avec des dispositions d'exécution, sauf en matière de contributions, celles-ci restant



Champignons et amateurs

Propriétaires et exploitants pourront participer aux processus de mise sous protection. (Impar-Gerber-a)

provisoirement réglées par la législation sur les constructions, l'ordonnance sur l'exploitation de stations sèches et de zones humides, ainsi que par la législation sur l'agriculture. Elles feront bientôt l'objet d'une ordonnance spéciale pluridisciplinaire. L'ordonnance règle notam-

ment la protection des biotopes et des objets, la procédure de mise sous protection, les zones de protection particulières, l'entretien des zones et des objets protégés, y compris les haies, les bosquets et la végétation des rives, la protection de la flore et de la faune indigènes (protection

des espèces), ainsi que d'autres domaines de l'exécution.

Le texte de loi comprend également trois annexes: une liste des plantes protégées, une liste des animaux protégés et l'explication de notions et de termes souvent utilisés. (oid-de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Pontenet

Les candidats font défaut

Roland Hostettler, maire de Pontenet, a été réélu tacitement, son poste n'étant pas combattu. Election tacite également pour Philippe Horisberger à la présidence des assemblées, ainsi que pour Hans-Ruedi Kiener et Jean-Pierre Stebler, nouveaux, au Conseil municipal. Il y a pourtant encore à repourvoir deux sièges à l'exécutif, la vice-présidence des assemblées et la Commission des impôts, toutes fonctions pour lesquelles on n'a enregistré aucune candidature. Ces élections seront donc ouvertes. (kr)

Saint-Imier

Deux fois 90 ans

Par deux fois en ce début novembre, le préposé au contrôle des habitants, Yannick Courvoisier, s'est déplacé avec un conseiller municipal, respectivement Robert Niklès et Denis Gerber, pour marquer un nonantième anniversaire. Il s'agissait de ceux fêtés par Johann Risler, à la route de Sonvilier 14, et Marie Champod-Danappe, au home La Roseraie. Les autorités ont remis à chacun le traditionnel cadeau, à savoir une assiette d'étain et des fleurs. (cm)

Ramonage

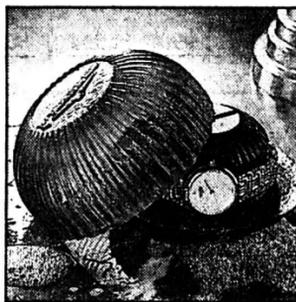
Nouveaux arrondissements

A compter du 1er janvier prochain, les arrondissements de ramonage du Jura bernois seront réorganisés. Celui du maître ramoneur Jean-Robert Brin, à Saint-Imier, sera supprimé à la fin de l'année en raison du départ à la retraite de ce dernier. Les trois autres arrondissements seront refondus de la manière suivante: Marcel Montavon, La Neuveville: Diesse, Lamboing, La Neuveville, Nods, Orvin, Plagne, Prêles, Romont et Vauffelin; Philippe Bettinelli, Corgémont: Corgémont, Cormoret, Cortébert, Courtelary, La Heutte, Péry et Sonceboz-Sombeval; René Neuenchwander, Sonvilier: La Ferrière, Renan, Sonvilier, Saint-Imier et Villeret. (oid)

Saint-Imier innove dans les emballages

Une montre dans du savon...

Innovation plutôt originale chez Longines, qui lance un emballage écologique puisque réutilisable: une montre protégée par du savon!



Saint-Imier, Longines

Une montre de la toute nouvelle collection Ladies, dans son étonnant écrin de savon.

(photo privée)

Cet écrin de savon, une première mondiale, la grande marque imérienne le présente à l'occasion du lancement international de sa nouvelle ligne de montres féminines, la collection Ladies.

L'idée en est originale, saugrenue de prime abord, mais finalement géniale: un écrin, fermé comme un coquillage, fait entièrement de savon. Seule partie non réutilisable de cet emballage, le film transparent qui protège l'écrin, réalisé dans une matière dont les fabricants assurent qu'elle est entièrement biodégradable et reconnue internationa-

lement «sans danger pour l'environnement».

Ainsi, la montre sortie de son écrin, il suffit de débarrasser celui-ci de son film protecteur, afin de pouvoir l'utiliser pour sa prochaine toilette. Car il s'agit bel et bien d'un savon à la glycérine, aux huiles essentielles et parfum naturel.

Longines souligne que ce premier emballage savon - qui n'abrite pas une savonnette... - pour une montre de prestige, témoigne de l'engagement décidé par la marque dans la voie de l'écologie. Un engagement qui se traduit notamment par son partenariat avec l'association NOE (nouvelles orientations pour l'échotechnie), annoncé à l'occasion de son 125e anniversaire. (de-comm)

Villeret: mairie non combattue

UJ renonce!

Il n'y aura qu'un seul candidat à la mairie de Villeret: seul le maire sortant de Villeret, Ulrich Kaempf, représentant le Groupement des intérêts communaux, a déposé sa candidature dans le délai légal. Il se verra ainsi reconduire pour un nouveau mandat de quatre ans. A relever qu'il n'y a pas d'élection tacite et que les ayants-droit devront tout de même voter. Il y a quatre ans, on s'en souvient, trois candidats étaient en lice.

Pour l'élection au Conseil municipal, deux listes seulement ont été déposées. Unité jurassienne renonce à toute candidature, pour la première fois depuis le

1er janvier 1978, date de son entrée officielle à l'exécutif.

Les deux partis en lice sont le Groupement des intérêts communaux de Villeret, qui présente Claude Blanc et Michel Bourquin (anciens), Gisèle Zwahlen, Sylvain Decosterd, Thierry Sartori et Henri Spychiger (nouveaux), et le Parti socialiste, avec Jean-Pierre Gerber et Bernard Walther (anciens), Marie-Claude Briemann, Jörg Berthoud et Pascal Cotting (nouveaux). Comme en 1989, le Groupement Villeret renouveau est absent du scrutin.

Actuellement, la répartition des sièges au sein de l'exécutif est de trois représentants du Groupement des intérêts com-

munaux, deux socialistes et une élue d'Unité jurassienne. Le rapport des forces va donc inévitablement changer. En outre, on ne sait pas vers quelles listes se reporteront les voix d'Unité jurassienne.

Sachant que le système proportionnel appliqué à Villeret est plus restrictif que celui connu sur les plans fédéral et cantonal, puisqu'il n'existe en fait pas de suffrage de parti ni de cumul possible, on peut se demander aussi quel sera l'effet du dépôt de la liste socialiste, laquelle ne comprend que cinq candidats pour six sièges.

On en saura plus vers la fin de l'après-midi du 28 novembre... (mw)

Sonvilier

Fillette tuée par un camion

Une fillette de 12 ans, Gilberte Bühler, a été heurtée et tuée par un camion hier à Sonvilier alors qu'elle empruntait le passage pour piétons à proximité du collège. Selon la police cantonale,

elle est décédée peu après son admission à l'hôpital. Un poids lourd à l'arrêt gênait la visibilité du chauffeur, qui a aperçu la fillette au dernier moment sur le passage et n'a pu l'éviter. (ats)

Vivre art Renan invite deux photographes

Un village, deux regards

Jusqu'au 4 décembre, la salle communale de Renan abrite une exposition organisée par Vivre art Renan et réunissant deux photographes professionnels de la région, Jean-Marc Erard et Pierre Pfiffner.

Le hasard n'est pour rien dans cette présence commune: Jean-Marc Erard et Pierre Pfiffner, deux photographes indépendants, tiennent ensemble un atelier à La Chaux-de-Fonds, depuis quelques années. Une association qui permet non seulement le partage du matériel, avantage pratique non négligeable, mais encore la naissance d'une émulation bénéfique à

l'inspiration de chacun. Au travers de cette exposition, les deux photographes invitent le visiteur à partager leur vision du village de Renan, révélant par la même occasion leurs deux sensibilités.

Le vernissage de l'exposition a lieu le samedi 13 novembre à 17 h. Invitation cordiale à tous. (comm)

● Salle communale Renan, 13 novembre au 4 décembre: mercredi de 8 h à 12 h, jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, vendredi de 8 à 12 h, samedi de 10 h à 12 h et de 14 à 16 h, dimanche de 14 h à 16 h.

Jura bernois: Me Schlappach prend sa retraite

Poste au concours

La Cour suprême du canton de Berne vient de mettre au concours le poste de procureur d'arrondissement pour le Jura bernois, qui deviendra vacant au début 1994. Son titulaire depuis plus de quinze ans, Me Jules Schlappach, de Moutier, va faire valoir ses droits à la retraite. La Cour suprême du canton de Berne désignera le futur procureur.

présence aux grands procès, mais aussi la surveillance du travail des présidents de tribunal et des juges d'instruction. Il n'est pas un seul dossier traité par les tribunaux, même le plus petit délit, qui ne passe entre ses mains.

Me Jules Schlappach est né le 7 mars 1929 à Tavannes. Fils de feu Jules Schlappach senior, qui fut président du Grand Conseil et maire de Tavannes, il a commencé son activité à l'Etat de Berne le 20 février 1956, comme juriste à la Commission cantonale des recours en matière d'impôt. En janvier 57, il était nommé greffier du Tribunal de Moutier, puis président le 1er juillet 1971. En 1977, il faisait l'objet d'une belle promotion comme procureur d'arrondissement (kr)

Apparemment, les candidats seront assez nombreux. Autrefois, le doyen des présidents de Tribunal de l'arrondissement était en général élu. Mais il se peut très bien que la Cour choisisse un autre juriste de l'administration cantonale, voire un avocat. Rappelons que le rôle d'un procureur n'est pas seulement sa

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
Liechi, ☎ 41 21 94, sa 13 h 30-16 h, 19-19 h 30; di 11-12 h, 19-19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 111.
- HÔPITAL
☎ 422 422.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.

PHARMACIES

- H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE

IMMOBILIER
EXAFID SA
 NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
 Tél. 038/25 46 42
 A vendre
 à La Chaux-de-Fonds
IMMEUBLE
 état moyen, bon rendement 28-1049

Restaurant
Le Grand Sommartel
 La Sagne
 ☎ 039/31 17 27
 Samedi soir 13 et dimanche midi 14 novembre
Bouchoyade de notre élevage
 Ambiance accordéon. Fr. 25.-. Réservation appréciée
 157-14042

RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL
 Dimanche 14 novembre 1993
VEAU FERMIER
 Réservez, s.v.p.: ☎ 039/61 13 77
 132-500047

**Bon
 appétit!**

BAR - RÔTISSERIE
Le Ranch
 Mme A. Bubloz
 Verger 4
 2400 Le Locle
 ☎ 039/31 29 43
 vous propose:
SON MENU DU DIMANCHE
 Filets de perche au beurre
 * * *
 Les 3 filets sauce forestière
 Bouquet de légumes
 Pommes-de-terre fondantes
 * * *
 dessert
 Fr. 22.-
 Et toujours **LA CHASSE**
 à disposition et notre carte habituelle
 Samedi ouverture dès 17 heures
 Lundi fermé dès 14 heures
 Ouvert le dimanche
 Prière de réserver vos tables
 au 039/31 29 43 157-500027

DIVERS
EUST
ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO
Choix immense de toutes les marques
 Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grilles-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre ...
Novamatic MW 1100
 Four à micro-ondes. Capacité 14 litres, 600 W, 2 positions. Timer 30 minutes. **199.-**
Bosch BBS 5523
 Aspirateur-traineau. Puissance 1100 watts. Accessoires intégrés. **149.-**
Brother VX 1010
 Machine à coudre. Idéale pour les travaux quotidiens. Simple à utiliser. Access. variés. **275.-**
Novamatic DX 20
 Machine à café espresso avec buse réglable pour l'eau chaude et la vapeur. Boîtier métallique. Bloc thermo en métal inoxydable. **389.-**
 • Réparation de toutes les marques
 • Toutes les marques en stock
 • Modèles d'occasion et d'exposition
 • Garantie du prix le plus bas!
 Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

Restaurant *Pizzeria*
des Chasseurs
 Mme Paella
 Temple-Allemand 99
 ☎ 039/23 63 48
 La Chaux-de-Fonds
7 ans
 1986-1993
CHOISISSEZ VOTRE JOUR!
Toutes les pizzas à Fr. 9.-
 Mardi 16 et vendredi 19 novembre, mardi 23 et vendredi 26 novembre 1993
Avec le repas, l'apéritif est offert
 Mercredi 17, jeudi 18, mercredi 24, jeudi 25 novembre et jeudi 2 décembre 1993
La surprise du chef... à Fr. 9.50
 Samedis 20 et 27 novembre 1993
Le café est offert...
 Dimanches 21 et 28 novembre 1993
7 sortes de pâtes à Fr. 9.-
 Mardi 30 novembre et mercredi 1er décembre 1993
 132-500598

HÔTEL
RESTAURANT DES TROIS ROIS
 CH-2400 Le Locle
 Rue du Temple 29
 Tél. 039/34 21 00
 Fax 039/31 58 72
FESTIVAL DE MOULES
 à volonté
 Samedi 13 et dimanche 14 novembre
 Brasserie, salle à manger, terrasse au premier (ouvert tous les jours sauf le dimanche soir)
 157-14425

Ville du Locle
 Restaurant
LE CASINO
 Tél. 039/31 85 98
 Av. du Technicum 1 - 2400 Le Locle
 Vous propose:
dès aujourd'hui et jusqu'au 30 novembre
Tripes à la neuchâteloise
Tripes à la milanaise Fr. 14.-
Filets mignons de porc aux morilles
Pommes rôtis
Bouquetière de légumes Fr. 25.-
 157-14447

Restaurant de l'Aéroport
 Aimé Bongard-Sedjan
 Bd des Eplatures 54
 la Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/26 82 66
 Salle pour société et repas de famille
 Profitez des derniers jours de la
CHASSE
 Tous les soirs dès 17 h 30
FONDUE BOURGUIGNONNE
 2 sortes de viande, Fr. 20.-
 + carte habituelle 132-12636

Cette rubrique paraît chaque samedi

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE

ADIA
 039/23 63 83
 31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Notre client désire engager un
EMPLOYÉ ADMINISTRATIF
 pour le suivi d'une PME.
 Activités:
 Contrôle de facturation des fournisseurs - Rappel et suivi des débiteurs - Déclaration de l'icha - Suivi des dossiers - Assurances - Gestion du bâtiment - Gestion du temps de travail du personnel - Demande de permis de travail - Petite caisse - etc.
 Profil:
 - Personne de 30 à 40 ans
 - Notions de comptabilités
 - Pouvant travailler avec l'informatique ainsi que le traitement de textes
 - Des connaissances en allemand seraient un plus.
 Engagement possible dès le 1er décembre.
Patrice Blaser vous en dira plus lors de votre appel.

L'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRDP), à Neuchâtel, met au concours un poste de
collaborateur(rice) administratif(ve)
au service de la recherche
 poste à temps partiel (50 à 60%)
Fonctions générales:
 - appui administratif aux collaborateurs scientifiques du service de la recherche
 - préparation des séances de travail et en rédiger les procès-verbaux
 - réaliser les documents des collaborateurs scientifiques
Exigences:
 - CFC, maturité commerciale ou titre équivalent
 - expérience du travail en équipe
 - autonomie dans le travail
 - bonne capacité de rédaction en français
 - maîtrise du traitement de texte sur environnement DOS (WordPerfect)
 - connaissance de l'environnement Macintosh
 - bonne connaissance de l'allemand et de l'anglais
 Entrée en fonction le 1er janvier 1994 ou à une date à convenir.
 Renseignements auprès de M. Jacques Weiss, chef du service de la recherche. ☎ 038/24 41 91
 Candidature à adresser à M. Jacques-André Tschoumy, directeur de l'IRDP, case postale, 54, 2007 Neuchâtel 7.
 Délai pour le dépôt des candidatures: 30 novembre 1993.
 28-1110

La Bâloise
 Assurances
 Agence générale des Montagnes neuchâteloises engage
CONSEILLERS EN ASSURANCES
 pour le 1er janvier 1994 ou date à convenir.
 Connaissances dans le domaine des assurances souhaitées.
 Postulations écrites ou renseignements par téléphone:
Pierre-Alain Bois
 Agent général
 Avenue Léopold-Robert 11a
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/21 05 05. 132-12383

APPRENTI MÉCANICIEN SUR MACHINES DE CHANTIER
 Nous engageons pour le mois d'août 1994 un apprenti mécanicien sur machines de chantier.
 Nous sommes en mesure d'offrir une formation complète. Possibilité de faire un stage.
 Les jeunes gens intéressés sont priés de s'annoncer à:
Zmoos SA, entreprise de génie civil, Brot-Dessus, 2318 Brot-Plamboz,
 ☎ 039/37 17 17 132-510585

INTER-SERVICES
TROUVÉ TOP ANNONCES
157 80 18
 VOS PETITES ANNONCES PAR
 TÉLÉPHONE 4.-/min. pour 5 jours
 Réponse par standardiste ou répondeur 132-12183

acheteur
 pour un important groupe international, actif dans l'industrie de la machine, nous recherchons un
acheteur
 pour les responsabilités suivantes:
 - sous-traitance mécanique
 - fournitures électroniques, pneumatiques, mécaniques
 Profil:
 - formation technique
 - expérience des principaux types d'usinage
 - sens aigu de l'organisation
 - réel talent de négociateur
 - langues: français, allemand
 Veuillez adresser vos offres à M. G. Forino. 132-12089
OK PERSONNEL SERVICE
 Placement fixe et temporaire
 Votre futur emploi sur VIDEOTEX OK #
 Av. Léopold-Robert 65 - 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

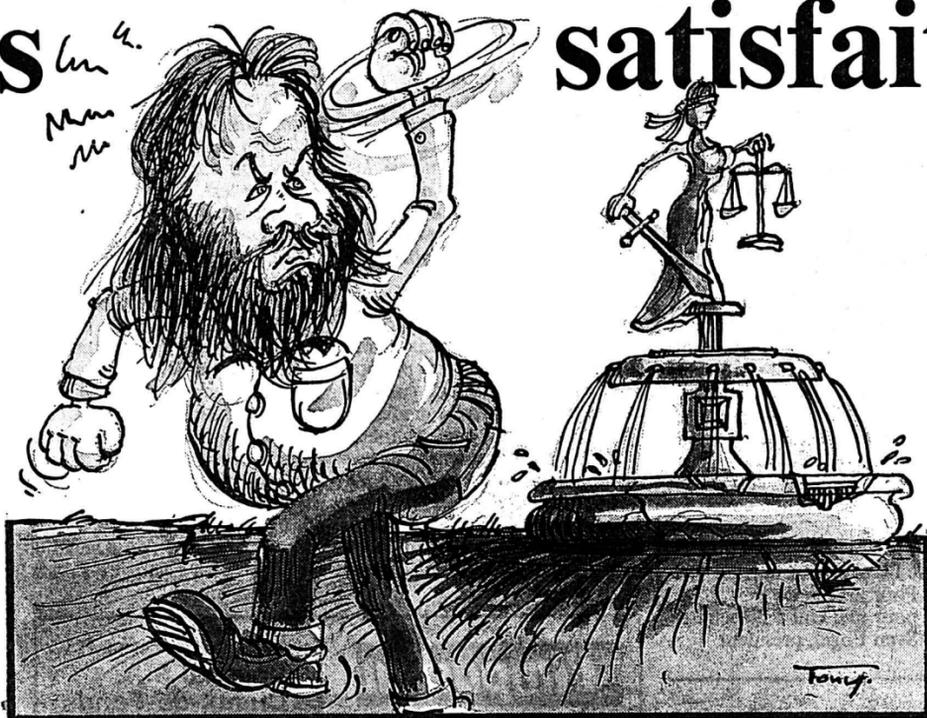
puéricultrice
 Le Service social et médico-social des Franches-Montagnes, suite à une mise en retraite de la titulaire, met au concours le poste de
puéricultrice
 exigences:
 - diplôme infirmière HMP et santé publique;
 - entrée en fonction: le 1er mai 1994;
 - taux d'occupation 50%;
 - traitement selon l'échelle en vigueur;
 - travail en équipe pluridisciplinaire.
 Délai de postulation: le 30.11.1993
Renseignements: M. Louis Girardin, président de la commission de gestion, ☎ 039/51 22 00 ou Meili Klein, puéricultrice au 039/53 17 66/55 14 06
 Les postulations sont à adresser avec les documents d'usage, d'ici le 30.11.93 au Service social et médico-social des Franches-Montagnes, rue du Pâquier, 2725 Le Noirmont avec mention postulation. 14-8231
Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
 Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
 Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Pascal Hêche en semi-liberté

Pas ^{lu} ^{me} ^{me} satisfait

Alors que le gouvernement bernois vient de faire savoir qu'il désapprouve la décision du Parlement jurassien octroyant une grâce partielle (remise de peine de 22 à 11 mois) à Pascal Hêche, condamné sous la prévention de destruction de la Fontaine de la Justice à Berne, l'intéressé jouit depuis quelques jours du régime de la semi-liberté. Le Parlement jurassien était tout à fait en droit d'accorder une grâce. Berne renonçant à recourir au TF, Hêche sera libre dans un mois. Mais il éprouve quelque rancœur en raison de certaines rigueurs des autorités jurassiennes à son égard.

Entré au pénitencier de Bochuz (VD) le 10 mai dernier, Pascal Hêche en est sorti le 15 octobre. Il est désormais en semi-liberté, ce qui signifie qu'il se rend chaque matin à son travail, en quittant la prison de Delémont à 5 h 45. Il regagne les geôles delémontaines le soir à 20 heures.



Ce régime durera jusqu'au 11 décembre. A cette date, bénéficiant d'une remise de peine d'un tiers vu sa bonne conduite à Bochuz, Pascal Hêche sera libre. Il voit donc poindre le bout du tunnel, tout en persistant à affirmer qu'il n'a pas démolé la Fontaine de la Justice à Berne, ni mérité la condamnation à 22 mois d'emprisonnement, ramenée à 11 mois par le Parlement jurassien et à 220 jours par la bonne conduite. Lucide, Pascal Hêche, qui gère son atelier de réparation de motos à Undervelier, est satisfait

des conditions de détention à Bochuz. Mais il regrette que les autorités pénitentiaires n'aient pas donné suite à sa demande de finir à Lausanne un cours de programmeur informatique qui aurait exigé six heures de liberté seulement. Il regrette aussi que le Jura l'ait incarcéré en été, quand son atelier offre du travail, ce qui n'est pas le cas en hiver.

Amer, il souligne que le congé de 10 heures qu'il a obtenu afin d'assister aux obsèques de Roland Béguelin a été déduit de ses droits au congé. A Bochuz, il a

pu travailler, pour un salaire horaire de 3 francs, à l'atelier de réparation de tracteurs, puis dans les cuisines. Heureusement, il a reçu de nombreux témoignages de soutien qui ont allégé le poids de son séjour au pénitencier.

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Il se plaint toutefois que les dirigeants de Bochuz communiquent aussi peu avec leurs prisonniers et qu'ils n'aient donné aucune réponse à plusieurs demandes pourtant correctement formulées. Le sens de la commu-

nication n'est pas le fort des dirigeants du pénitencier vaudois, constate-t-il.

Pascal Hêche est amer aussi quant au soutien financier qui lui avait été promis pendant sa détention, afin que sa famille - 2 enfants de 14 et 8 ans - puisse vivre décemment. Le montant mensuel promis à titre d'aide sociale par le Jura aurait été réduit d'un tiers. Pascal Hêche a dû recourir à un soutien financier du Groupe Bélier - 700 francs par mois - afin que sa femme et ses enfants puissent nouer les deux bouts. Il relève aussi qu'il a fallu batailler à plusieurs reprises avec la Section des peines, afin d'obtenir le moindre petit jour de congé. Selon lui, le régime de semi-liberté, qui l'oblige à quitter la prison avant 6 heures du matin, n'est pas adapté à la vie normale d'un travailleur.

Pascal Hêche en ressent un certain sentiment d'injustice, un comble pour celui qu'on accuse d'avoir démolé la Fontaine de la Justice. Il reste enfin un sérieux obstacle sur la route de la réinsertion sociale. Le Tribunal fédéral a en effet confirmé la condamnation au paiement des frais du procès, soit plus de 200.000 fr. S'il n'est quasiment pas endetté aujourd'hui et si les perspectives de développement de son atelier de réparations de motos sont bonnes, Pascal Hêche ne voit pas comment s'acquitter de cette dette, dont le paiement ne lui a pas encore été réclamé. V. G.

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Accident mortel
à Coeuve

Victime
non identifiée

La police n'est pas encore parvenue à identifier l'automobiliste qui, au volant d'une voiture appartenant à un citoyen de Buix, a percuté un arbre et a pris feu, non loin du Mont-de-Coeuve, jeudi vers 20 heures. Le conducteur, prisonnier de son véhicule, est décédé sur place. La police a en revanche identifié le cambrioleur qui a commis de nombreux vols dans des immeubles d'Ajoie ces derniers jours. Il s'agit d'un Français de 21 ans, arrêté avec l'aide des douaniers. (vg)

«Jura libre»

Réd' en chef à désigner

La Société coopérative du «Jura libre», après le décès de son rédacteur en chef Roland Béguelin, devra repourvoir cette fonction, ainsi que celles de président du Conseil d'administration et de nouveaux membres de celui-ci. (vg)

En Valais

Jurassien ordonné
diacre

Un enfant de Develier, Dominique Stolz, a été ordonné diacre hier au Monastère Saint Benoît, au Bouveret (VS) par l'évêque de Sion Mgr Henri Schwery. Dominique Stolz fera partie de l'ordre des Bénédictins contemplatifs. (vg)

Chat enragé

Recommandations

Un chat qui a attaqué une personne et un chien à Rossemaison était porteur du virus de la rage. Les gardes-chasse exigent que les animaux ne soient pas laissés en liberté et recommandent vivement de les vacciner contre la rage. (vg)

Fête des Bois

Ballon en Tchèque

Le concours de lâcher de ballons de la Fête du village a été gagné par Bastien Boillat, Le Noirmont, ballon retrouvé à 680 km en Tchèque; 2. Julien Beuret, Les Bois, Rosenheim, RFA, 420 km; 3. Sabine Girardin, Le Boéchet, Biberach, RFA, 250 km; 4. Frédéric Bilat et Rafaël Barraro, Les Bois, Mengen, RFA, 220 km. (comm - vg)

Situation yougoslave

Causes communes fait le point

La guerre en ex-Yougoslavie n'en finit pas de faire de nouvelles victimes, en Bosnie surtout. L'embargo frappe durement la population civile en Serbie et au Monténégro. Le chômage est important. La situation est critique au seuil de l'hiver.

Les 15 tonnes de nourriture et de matériel hygiénique envoyées par le Jura ont été livrées à Tutin, dans le sud-est de la Serbie. Six Jurassiens ont rencontré la population éprouvée. Un nouveau convoi d'habits chauds, fournis en partie par Caritas-Jura, des chaussures, du maté-

riel scolaire, des médicaments et des couvertures sera acheminé.

Dans les bureaux de poste des communes qui soutiennent l'opération, on peut se procurer des bulletins de versement et des prospectus explicatifs. Le compte postal de Causes communes est le 25-7898-7. V. G.

Evitement de Glovelier

Dépôt imminent du projet

En réponse au député F. Juilliat, PLR, le Gouvernement indique que le ministre de l'Équipement a donné des directives afin que le projet d'évitement de Glovelier soit déposé cette année encore. Au préalable, il importe toutefois que les autorités communales déposent les degrés

de sensibilité au bruit relatifs aux différentes zones d'aménagement de la localité.

De ce fait, le nouveau projet ne sera déposé publiquement que dans la seconde quinzaine de novembre. Un photomontage accompagnera le dossier, afin de donner un impact visuel

du nouveau tracé. Par la suite, le Parlement statuera sur les oppositions éventuelles, l'approbation des plans de la nouvelle route d'évitement, l'octroi d'un crédit d'engagement concernant la part cantonale et la modification du Plan directeur cantonal. V. G.

Peinture et sculpture à Delémont

Exposition biennale ouverte

La 6e Biennale jurassienne des arts plastiques et visuels a ouvert ses portes vendredi soir à la Halle des expositions à Delémont, jusqu'au 21 novembre prochain. Elle présente des œuvres de 22 artistes membres de la Société jurassienne des peintres et sculpteurs (SPSAS), celles de plusieurs jeunes artistes régionaux invités et celles de huit artistes de la région de Moscou. Ces derniers sont accueillis après que plusieurs Jurassiens eurent exposé leurs œuvres sur sol russe, cet été.



Biennale de Delémont
Une œuvre du Russe Yvan Sandirev. (sp)

Dans sa présentation de l'exposition, Georges Pélégry se réjouit de la collaboration avec le Service de la coopération, qui a permis l'invitation des artistes russes. Sans considérer qu'il existe une culture jurassienne, il affirme que «la création a dans

le Jura des spécificités telles que l'âpreté, la rigueur, l'austérité, la rudesse, l'opiniâtreté», ce qui ne donne pas de l'artiste une vision particulièrement enjouée. Selon Pélégry, l'artiste jurassien trouve en lui «l'obstination, la peine et la patience, qui lui per-

mettent de creuser des traces authentiques et personnelles».

Aux cimaises de l'exposition s'affirment quelques valeurs reconnues comme Sylvie Aubry, Comment, Solier, Silvius, Veralli et Tolck, mais aussi Froidevaux, Marquis et Jeanbourquin, ainsi que des jeunes comme Stéphane Montavon. Les œuvres russes ont des contours insolites à nos yeux, mais à bien des égards attachants. V. G.

SERVICES

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

Section jurassienne du syndicat CRT

Nouveau secrétaire

La Confédération romande du travail (CRT) a désigné un nouveau secrétaire jurassien: François Oggier, Valaisan, étudiant social à l'Université de Fribourg. Il remplace Pierre-Alain Léhot, qui devient secrétaire romand et qui aura son siège à Delémont, dans les nouveaux locaux du secrétariat jurassien, rue de la Préfecture 9. En outre, une jeune Québécoise, Josée Lauzière, de l'Université Laval, fait un stage d'assistante sociale à la CRT. Ce stage ne relève pas de la coopération Jura-Québec, l'accord conclu entre les deux Etats ayant déployé peu d'effets à ce jour, pour diverses raisons.

La CRT compte 10.000 membres en Romandie, 300 dans le canton du Jura, 100 dans le Jura-sud. Elle est active dans les services. Ce syndicat considère la situation actuelle comme préoccupante: non-respect de la convention collective pourtant obligatoire dans l'hôtellerie,

non-renouvellement des permis de saisonniers et frontaliers, travailleurs clandestins sous-payés. Il s'inquiète des mesures d'économie décrétées dans les collectivités publiques, forme de déréglimentation très dommageable pour les travailleurs.

Dans les professions de la santé, les acquis sociaux sont aussi gravement menacés, comme ceux de l'enseignement. François Oggier entend développer les contacts humains à tous les niveaux. Il sera présent les jeudis et vendredis à Delémont. Le nouveau secrétaire souhaite aussi favoriser l'étude des problèmes des secteurs économiques en proie à des difficultés. Il tendra à obtenir un vrai pouvoir de partenariat des employés dans les entreprises.

La CRT-Jura et Romandie mettent ainsi cinq personnes à disposition des travailleurs. La CRT fonde aussi son action sur le plan 1994-1997 adopté par ses organes. V. G.

Bûcherons en cours aux Bois

Soigner l'apprentissage

Une nouvelle fois, de jeunes forestiers ont suivi un cours de troisième et dernière année d'apprentissage dans les vastes forêts de la IIe Section. Treize Fribourgeois ont donc fait connaissance avec notre région pendant deux semaines d'enseignement théorique et pratique.

Organisateur du cours, le garde-forestier Adrien Cattin s'est déclaré satisfait du déroulement, même s'il a dû déplorer un blesé léger. Il était entouré de trois moniteurs neuchâtelais, soit MM. Bôle-du-Chomont (Le Locle), Jean-Denis Romy (Les Ponts-de-Martel) et Christian Tschanz (Boudry). Ils se sont efforcés de responsabiliser les jeunes, avec un accent particulier sur la sécurité. La tâche

n'était pas aisée, sachant que la moitié seulement de cette volée avait atteint un niveau de formation préalable conforme aux objectifs.

C'est la qualité des places d'apprentissage qui est en cause. Le problème tendant à s'aggraver, il faudra que les responsables cantonaux et l'EFAS (Economie forestière - Association suisse) examinent la possibilité de refuser un candidat aux cours, voire de sanctionner les maîtres d'apprentissage négligents.

Malgré ces difficultés et le travail dans la côte escarpée du Doubs, l'ambiance était excellente. Une journée officielle s'est déroulée en présence des autorités, et avec la collaboration de la bourgeoisie. (bt)

COMMUNIQUÉS

Université: non à la grève

La Fédération des étudiants neuchâtelois a voté un mot d'ordre de grève pour les 15 et 16 novembre prochains.

Un comité d'étudiants, représentant une très forte minorité, s'est créé pour s'opposer à cette décision irresponsable et insultante, prise lors d'une assemblée chaotique menée d'une manière partielle et univoque.

Intitulé «Comité pour une Uni à Neuchâtel», il pense en effet que cette grève est: insultante pour le contribuable qui nous offre nos études à raison de 95% et ce malgré la crise; irresponsable pour une petite Université comme la nôtre qui a besoin de tous ses moyens pour vivre, voire survivre.

Ce comité a pour but premier de minimiser l'impact de la grève, en appelant notamment chacun à se rendre aux cours lundi 15 novembre.

Mais il tient aussi à faire prendre conscience aux étudiants de leur statut privilégié. En effet, il pense que ceux-ci, par solidarité avec les difficultés que traverse chacun, peuvent faire un effort de cinquante francs par mois.

Cette situation doit être l'amorce d'une réflexion plus profonde sur la structure et le fonctionnement de notre Université; une réflexion qui doit permettre de trouver des solutions durables afin de préserver une qualité acceptable de l'enseignement dans l'alma mater neuchâtelois. Le comité pour une Université à Neuchâtel se tient prêt à relever ce défi en adoptant une attitude constructive.

NON à la grève, OUI à l'avenir de l'Uni à Neuchâtel!!!

Pour le Comité pour une Uni à Neuchâtel, Sven Engel, président

Jeunes radicaux: non à la grève

Suite à la décision de grève d'une partie des étudiants neuchâtelois pour les lundi 15 et mardi 16 novembre prochains, les Jeunes radicaux neuchâtelois tiennent à faire savoir qu'ils s'opposent fermement à celle-ci. De plus ils encouragent vivement tous les étudiants à se rendre normalement au cours.

Les raisons suivantes ont poussé les Jeunes radicaux à se mobiliser: le respect des contribuables d'abord qui financent chaque étudiant à plus de 90%. En effet, un étudiant coûte, en moyenne, plus de 15.000 fr par an à la communauté; la conjoncture actuelle ensuite, face à laquelle il est indispensable que chacun fasse des efforts. La hausse des taxes représente une dépense supplémentaire de 50 fr par mois pour l'étudiant. Non seulement cela nous paraît tout à fait raisonnable, mais de plus, il est à noter que durant les trente dernières années, l'Etat a exonéré les étudiants neuchâtelois de taxes, ce qui constituait une exception en Suisse; l'Etat a continué à investir dans la formation (Uni Mail, Faculté des lettres) et ce, malgré la crise et un budget de plus en plus catastrophique; les grévistes, se refusant à avoir une vision à long terme, hypothèquent notre avenir. Suite à une baisse des subventions fédérales, l'Université se doit de trouver 700.000 francs. Si les étudiants se refu-

sent à y participer en versant une contribution modique, ils verront inexorablement la qualité des prestations universitaires baisser.

Les JRN soutiennent le choix du rectorat, même s'ils regrettent la façon dont celui-ci a annoncé cette augmentation de taxe. Ils soutiennent également le Conseil d'Etat qui cherche avant tout à maintenir la qualité des études. (comm)

ÉTAT-CIVIL

Les Ponts-de-Martel

(octobre)

Naissance

Finger Romain, fils de Finger Roland Willy et de Finger, née Wüthrich Nathalie.

Décès

Johann, née Schneider Ruth Sophie, 1897, veuve de Johann Charles Henri. - Wüthrich, née Sprunger Eliane Marguerite, 1930, veuve de Wüthrich Albert.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Budget de l'Etat de Neuchâtel pour 94

Dans le cadre des mesures préconisées pour diminuer le déficit budgétaire, la Commission financière du Grand Conseil propose de réduire de moitié les subventions octroyées à l'abonnement cantonal de transports publics (Onde verte), ce qui provoquerait quasi inévitablement une hausse des tarifs.

Cette solution présente plusieurs inconvénients majeurs:

1. Elle est financièrement injuste, car les transports publics sont avant tout utilisés par des citoyen(ne)s à revenus modestes (personnes âgées, par exemple).

2. Elle est écologiquement néfaste, puisqu'elle pénaliserait les automobilistes (en particulier les pendulaires) qui ont renoncé à utiliser constamment leur véhicule privé et les inciterait certai-

nement à y avoir recours comme par le passé. Cele engendrerait à la fois une augmentation de la pollution et une réduction de la fluidité du trafic.

3. Elle est économiquement hasardeuse, car elle risquerait de provoquer une baisse de la fréquentation des transports en commun, d'où une diminution des recettes et un accroissement des déficits.

4. Elle est psychologiquement maladroite, car il serait regrettable de réduire le soutien aux transports publics que chacun souhaite voir se développer, alors que, dans le même temps, on maintient des investissements routiers que l'on amortit en dix ans.

Henri von Kaenel
La Chaux-de-Fonds



Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
29.418.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.



Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

La famille et les amis de

Mademoiselle

Marguerite CHARMILLOT

ont le chagrin de faire part du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui jeudi soir dans sa 87^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 novembre 1993.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 15 novembre, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Frieda Caillat
J.-Ducommun 7
2400 Le Locle

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Dieu est amour.

Madame Anna Calame-Heim,

a le chagrin de faire part du décès de son cher époux,

Monsieur

Marcel CALAME

né le quatre avril 1909, décédé lundi.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 novembre 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité

Domicile: Couvent 18.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

EN SOUVENIR

Robert CURTY

1983 - 14 novembre - 1993

Dix ans déjà que tu nous as quittés, mais ton souvenir est toujours vivant.

Ta famille.

132-511226

IN MEMORIAM

Marcel WICKY

1988 - 14 novembre - 1993

Plus le temps passe, plus l'absence se fait sentir. Aussi dur fut le départ, aussi beau reste le souvenir.

Une messe souvenir sera célébrée à Notre-Dame de la Paix à 9 h 30.

132-511229



SONVILIER

L'Eternel a donné, l'Eternel a repris, que le nom de l'Eternel soit béni.
Job 1: 21

Madame Jocelyne Bühler-Fahrni et son fils Sébastien, à Sonvilier;

Madame Johana Bühler-Liechti et son fils Ulrich, à Villeret;

Monsieur Rémy Fahrni, à Colombier,

ainsi que les familles parentes et les amis ont l'immense chagrin de faire part du décès survenu accidentellement de

Gilberte BÜHLER

leur fille bien-aimée, sœur, petite-fille, nièce et filleule, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 13^e année.

SONVILIER, le 12 novembre 1993.

Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Le culte sera célébré le lundi 15 novembre à 14 h à l'Eglise de Sonvilier.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

Domicile de la famille: Mme Jocelyne Bühler
6, rue du Coq
2615 Sonvilier

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART. LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE HOME MÉDICALISÉ «LE FOYER» LA SAGNE

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Hans GURTNER

père de Madame Lisette Fahrni-Gurtner, sa fidèle collaboratrice.

LA SAGNE, novembre 1993.

132-12418

SAINT-IMIER

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.

Madame Lucette Tanner-Hofmann et ses enfants Muriel et Claude-Alain, à Saint-Imier;

Sa maman Madame Renée Tanner et son ami Monsieur Marcel Challandes, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Daniel Tanner-Logos et leurs enfants Raphaël, Samuel, Gabriel, à Renan;

Madame et Monsieur Bernard Fagnière-Tanner et leurs enfants Stéphane, Nathalie, Christelle, à Muri (AG);

Monsieur et Madame Jacques Tanner-Bärtschi et leurs enfants Patrick, Corinne, Isabelle, à Mont-Soleil;

Monsieur et Madame Jean-François Tanner-Wermelinger et leurs enfants Cécile, Philippe, Simon, Julien, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Pierre Tanner-Condrau et leur fille Natacha, à Mont-Soleil,

ainsi que les familles Hofmann, Tanner, Parlier, parentes et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Claude TANNER-HOFMANN

leur très cher et regretté époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 47^e année.

SAINT-IMIER, le 10 novembre 1993.

La cérémonie, avant l'incinération, aura lieu à la Collégiale de Saint-Imier, samedi 13 novembre 1993, à 14 heures.

Domicile de la famille: Chapelle 2
2610 Saint-Imier

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

296-2353

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DU FUNICULAIRE SAINT-IMIER - MONT-SOLEIL ont le pénible devoir de faire part du décès subit de

Monsieur

Claude TANNER

conducteur-contrôleur au funiculaire

La direction de l'entreprise ainsi que ses collègues garderont de Claude Tanner le souvenir d'un homme sérieux, intègre et amical.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

296-2350

SERVICES

LE LOCLE

● PHARMACIE D'OFFICE
Sa jusqu'à 19 h, di, 10 h-12 h, 18 h-19 h, Coopérative. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.

● PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.

● PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.

● CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS
Local de la société de mycologie, Envers 20, sa, di 20-21 h, ma 20 h 30-22 h ou sur demande, ☎ 31 31 71 tous les jours 18 h 30-19 h.

SAIGNELÉGIER

● HÔPITAL
maternité: ☎ 51 13 01.

● AMBULANCE
☎ 51 22 44.

● MÉDECINS
Dr F. Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.
Dr Anker, ☎ 51 22 88.

● CENTRE DE LOISIRS
Ouv. patinoire: lu 13 h 30-16 h 30; ma-ve, 10 h-11 h 45 et 13 h 30-16 h 30; sa, di 14 h-16 h 30.

● PHARMACIE DES
FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

COURTELARY

● MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

La Première

6.00 Journal du matin. 6.30 Titres. 6.40 Bulletin routier. 6.50 "Faites-le savoir". 6.57 A fleur de temps. 7.20 "Faites-le savoir". 7.30 Titres. 7.35 Tourisme week-end. 8.10 Revue de la presse romande. 8.20 "Faites-le savoir". 8.30 Titres. 8.33 La chronique du samedi. 8.45 BD bulles. 8.55 "Faites-le savoir", résultats. 9.10 Les choses de la vie. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Journal de midi. 12.40 Et pourtant... elle tourne. 13.00 Première lecture. 14.05 Paroles et musiques. Dimension Top 40. 15.30 Paroles et musiques. 16.05 Les mots ont la parole. 17.05 Vivement dimanche! 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.25 Revue de presse à 4. 18.35 Propos de table. 19.05 Sport-Première. Championnat de Suisse de hockey sur glace, ligue A. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Les cacahuètes salées. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.05 Ballades. Musique classique populaire. 7.05 Bloc-note illustré... en musique. 8.10 Chemins de terre. 9.10 env. Musique populaire. 9.30 Art choral. 10.30 Philosophie au quotidien. 11.05 Musique. 11.30 Entrée public. 13.00 Correspondances. 13.30 Hebdo-réto. 14.05 Dérive. 16.05 L'invitation au voyage. 19.05 Paraboles. 20.05 A l'Opéra. En hommage à Fernando Corena. Falstaff. Opéra en 3 actes de Verdi. 23.00 Roto-calcio italiano. 23.30 Correo espanol. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen. 6.05 Volkstümliche Musik. 6.40 Zum neuen Tag. 7.20 Zeitungsglosse. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.10 Sport. 8.30 Trend Wirtschaftsmagazin. 9.00 Memo. Wetterfrosch. 9.10 Gratulationen. 9.50 Denk an mich. 10.00 Musig-Lade. CD-Neuheiten. 11.30 Samstagrundscha. 12.00 12.15 (BE) Regionaljournal-Extra. DV SVP Kanton Bern nominiert Regierungsratskandidat und -kandidaten. 12.00 Samstag mittag. 12.15 Radiotip. 12.20 Mitteilungen. 12.30 Mittagsjournal. 12.45 Zweierleier. 14.00 Plaza. 15.00 Schweizer musizieren. 16.00 Multi-Swiss. Gemeinschaftssendung mit Volks- und Laienmusik. 17.00 Welle-1 mit Sport. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Programmhinweise/Mitteilungen. 18.30 Abendjournal. 18.40 Echo der Zeit. 19.10 Sport. 19.30 Zwischenhalt. Unterwegs zum Sonntag mit Gedanken, Musik und den Glocken der röm.-kath. Kirche Slenen/UR. 20.00 Schnabelweid: Der Fühlblätz (1965). Hörspiel nach Simon Gfeller von Rudolf Stalder. 20.30 A la carte. Mit Berichten von der Eishockeymeisterschaft. 23.00 Traumland (12/18). 23.07 That's live! Musik und Interviews vom 20. Walliser Schlagerfestival. 0.00 Nachtclub. 0.03 Wunschkonzert. 1.03 Musik zum Träumen. 1.30 Traumland (12/W/18). 2.30 Nachtclub mit Spielplatz.

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Manifs. 6.40 Météo. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.20 Les anniversaires. 7.30 Comic. 7.45 Agenda. 8.00 Infos SSR et revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.00 PMU. 9.10 Les naissances. 9.30 Manifs. 9.33 Magazine des sports. 10.30 Auto-moto 2001. 11.30 La dolce vita. 11.35 PMU. 12.10 Météo. 12.30 Infos SSR. 12.55 Agenda. 13.00 Dédicaces. 13.15 Manifs. 13.45 Bric-à-brac. 14.00 Relax. 15.00 Infos SSR. 15.03 Le hit. 16.30 Agenda. 17.00 Samedi sports. 18.00 Infos SSR. 23.00 Juke-box.

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 Les étoiles cinéma (rediffusion). 7.30 Infos FJ. 8.45 Le mot de la semaine. 9.15 Le zapper fou. 9.45 Sur le pont Moulinet. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 18.30 Jura soir. 18.40 Le magazine des sports. 19.00 Les ensorcelés.

HCA

Le 13 portera-t-il chance aux Ajoulets? A Hérissau, le HCA joue à quitta ou double. En direct dès 20 h.

Radio Jura bernois

8.15 Joie de vivre (magazine religieux). 9.00 Info Pile. 9.15 RJB-Info. 9.20 Caféine, animation et agenda. 10.30 Les dédicaces. 11.00 Paroles de Maires. 11.15 Mémento sportif. 12.00 Titres de l'actualité régionale. 12.15 RJB-Info, journal et Point de vue. 12.30 Midi Première. 12.45 Activités villageoises. 13.00 La bonne occasion. 13.30 Cocktail populaire. 14.30 Retro-Parade. 15.30 Disco box. 17.00 RJB-Week-end Sports. 18.00 Infos RSR 1. 18.20 Activités villageoises. 18.30 RJB-Week-end Sports. 21.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

8.00 Capitaine Fox!
9.00 Smash
Les pastagums
9.15 Muzzy
9.20 Il était une fois l'espace
9.45 La famille Twist
10.10 Sharky et Georges
10.25 Histoire à faire peur
11.00 Madagascar
L'île aux fantômes
11.50 Le fugitif
Cauchemar à Northoak
12.45 TJ-midi
13.05 TV à la carte
Info musique, interviews, jeux sur un plateau
13.05 Miami Vice
16.55 Magellan
Rosinski: dessinateur pédagogue
Imraguen, les pêcheurs du désert (3)

TSI - Chaîne sportive:
16.55 Hockey sur glace.
Coupe d'Europe
Kloten - Brynas (SUE)
En direct de Kloten

17.25 Planète nature:
Kanzi le singe
18.15 Pique-notes
Ensemble champêtre "Li Rondenia" de Fully
19.00 Loterie suisse à numéros
19.05 Le fond de la corbeille
19.30 TJ-soir
20.00 Météo
20.10 Arrêt buffet
Les champignons
Avec La Castou, Bouillon

20.25 Soleil de nuit
Film de Taylor Hackford (USA 1985)
Avec Mikhail Baryshnikov, Isabella Rossellini (photo).
L'avion qui devait poser l'ancienne étoile du Kirov, Kolya Rodchenko, au Japon, est contraint d'atterrir pour ennuis mécaniques sur une base sibérienne. Rodchenko est reconnu par Chaïko, un colonel du KGB



22.35 TJ-nuit
22.45 Fans de sport
23.50 Le film de minuit: Vampire... vous avez dit vampire?
Film de Tom Holland (USA 1986)
Avec Chris Sarandon, William Ragsdale
1.15 Le fond de la corbeille
1.30 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 Dans la Vallée de la Wupper (R)
18.00 Megamix (R)
19.00 Via Regio
Les régions européennes
19.30 Les dessous des cartes
19.35 Histoire parallèle
20.30 Journal
20.40 Grand Format: Vaclav Havel
Un conte de Bohême
22.05 Martha Jellneck
Téléfilm de Kay Wessel (1988)
Avec Heidemarie Hatheyer, Dominique Horwitz
23.25 Snark No 5
0.00 Jazz in the Night
Joe Louis Walker and the Boss Talkers

TF1 France 1

6.00 Mésaventures.
6.30 Club mini Zig Zag
7.20 Club mini
8.10 Télé shopping
8.40 Club Dorothée
9.30 Le Jacky show maximusic
9.55 Club Dorothée (suite)
10.20 Télétrine
10.43 Météo
10.45 Ca me dit... et vous?
11.43 Météo
11.45 La roue de la fortune
12.20 Le juste prix
12.50 A vrai dire
12.53 Météo/Trafic infos
13.00 Le journal
13.15 Reportages
Séropositives, mamans avant tout
13.55 Millionnaire
14.15 Ciné gags
14.20 La Une est à vous
14.25 Agence tous risques
15.15 La Une est à vous (suite)
17.25 Ciné gags
17.30 30 millions d'amis
18.00 Les Roucasseries
Divertissement
18.30 Vidéo gag
19.00 Beverly Hills
20.00 Le journal
20.30 Résultats du Tercé-Quarté+ Quinté+
20.35 Météo
20.45 Les grosses têtes

22.30 Hollywood Night: Ultime trahison
Film TV d'Henri Charr
Avec Sabryn Genet, Barbara Lee

0.55 Spécial sport
Voile: La route du café
Jacques Vabre
1.10 TF1 nuit/Météo
1.15 Le club de l'enjeu
1.45 TF1 nuit
1.55 Mésaventures
2.20 TF1 nuit
2.25 L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau
Du grand large aux grands lacs
4.00 TF1 nuit
4.05 Histoires naturelles
La pêche à la graine
4.35 TF1 nuit
4.45 Musique
5.10 Histoire de la vie (6/8)
L'homme entre en scène

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 Golf: Coupe du monde 1993 (R). 10.00 International Motorsport (R). 11.00 NFL Action (R). 11.30 K.O.: Magazine de la boxe. 13.30 Supercross: Indoor, Paris-Bercy. 15.00 En direct: Tennis. Championnat de la communauté européenne, 1ère demi-finale, Anvers. 18.00 Natation: Championnats d'Europe de sprint, Gateshead. 19.00 En direct: Golf. Coupe du monde 1993, Orlando. 21.00 En direct: Tennis. Championnat de la communauté européenne, 2ème demi-finale. 23.00 Supercross: Indoor, Paris-Bercy. 1.00-2.00 Boxe (R)

RAI Italie 1

13.25 Estrazione del Lotto. 13.30 Telegiornale. 13.55 Tre minuti di... 14.00 Coese dell'altro mondo. 14.45 Sabato sport. All'interno: Pesaro: Pallavolo. Campionato italiano. 16.20 Sette giorni Parlamento. 16.50 I giorni dell'infanzia. Rubrica. 18.00 Tg 1. 18.10 Estrazione del Lotto. 18.15 Big Box. Contenitore. 19.25 Parola e vita: Il Vangelo della domenica. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Scomettiamo che...? Spettacolo. 23.05 Tg 1. 23.10 Speciale Tg 1. 0.05 Tg 1 Notte Che tempo fa. 0.35 Appuntamento al cinema. 0.40 Giudice d'assalto. Film di Yves Boisset (1976). 2.20 Tg 1 (R). 2.25 Madame Butterfly. Film di Carmine Gallone (1955). 4.20 Tg 1. 4.25 Casa Carruzzelli. 4.55 Divertimenti

RTP Portugal

15.00 Notícias. 15.05 Alegria. 16.15 Os bonecos da Bola. Comédia. 16.45 Diálogo em Maio. Musical. 18.00 A bruma da memória. 18.30 TV 7. Magazine. Os Cristaos Ocultos de Nagasaki. 19.30 Os inocentes. 20.00 Jornal de sábado. 20.35 Maria Elisa entrevista... 21.10 Parabéns. 22.40 Ultima sessao. Com o filme português: "A vida é bela!". 0.20 Notícias e fecho.

France 2

6.05 Cousteau: Mékong 2
Vietnam et Cambodge, le riz et les fusils
6.50 Dessin animé
7.00 Debout les petits bouts
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong
9.05 Grands galops
9.20 Sur les pistes avec Pierrettes Bres
9.25 Samedi aventure
Sous la mer en photosphère
Traversée du Groënland en traîneau
10.30 Le magazine de l'emploi
11.35 La revue de presse de Michèle Cotta
12.35 Expression directe: RPR
12.45 FEN
12.59 Journal/Météo
13.25 Géopolis
Les Kurdes
14.15 Animalia
Catalogne: un bastion pour les rapaces
15.10 Samedi sport
15.15 Tercé en direct de Vincennes
15.30 Rugby: Bègles - Castres
17.10 Rugby passion
17.55 Matt Houston
18.50 Frou-Frou
Invité: André Dussolier
19.50 Tirage du Loto
20.00 Journal
20.35 Journal des courses/Météo
20.45 Tirage du Loto
20.50 Ovnations: Coluche
22.45 Boxe:
Championnat d'Europe
Mi-lourds: Eric Nicoletta, Eddy Smulders
0.05 Journal/Météo
0.25 La 25ème heure
L'affaire Van Gogh
1.20 Bouillon de culture (R)
2.35 Ovnations (R)
4.20 Grand galops (R)
4.40 Sur les pistes avec Pierrettes Bres
4.45 24 heures d'info
4.55 Dessin animé
5.00 La revue de presse de Michèle Cotta (R)

0.05 Journal/Météo
0.25 La 25ème heure
L'affaire Van Gogh
1.20 Bouillon de culture (R)
2.35 Ovnations (R)
4.20 Grand galops (R)
4.40 Sur les pistes avec Pierrettes Bres
4.45 24 heures d'info
4.55 Dessin animé
5.00 La revue de presse de Michèle Cotta (R)

M 6

6.30 Boulevard des clips
8.00 M6 kid
Dessins animés
10.00 M6 boutique
10.30 Flash-info-conso
10.35 Multitop
Emission musicale
11.50 Les années coup de cœur
La grande chorale
12.20 Ma sorcière bien-aimée
Merci Senor
12.55 La saga des séries
13.00 Brigade de nuit
Mascarade
13.55 Tonnerre mécanique
Chantage à l'assurance
15.05 Covington cross
Eviction
16.10 Departement S.
Une arme qui peut détruire le monde
17.15 L'aventurier
La veuve pas tellement joyeuse
17.45 Le Saint
Les mercenaires
18.45 Les enquêtes de capital
19.15 Turbo
Magazine de l'automobile
19.54 6 minutes, météo
20.00 Classe mannequin.
Sans dessus-dessous
20.35 Stars et couronnes
Magazine
20.45 La saga du samedi
L'enquête impossible (1)
Téléfilm américain de Jerry London (1983)
Avec Charlton Heston, Keith Carradine.
22.30 L'enquête impossible (2/fin)
0.10 Soko, brigade des stup
Un témoin de trop
1.05 6 minutes
1.10 Stars et couronnes
1.20 Boulevard des clips
2.20 Capital:
Magazine
2.45 Fax'o
3.10 Culture pub
3.35 Voir et revoir la France:
Paris
4.30 L'Egypte au temps des pyramides
5.30 Culture rock
5.55 Fréquentstar
6.50 Fax'o

6.30 Boulevard des clips
8.00 M6 kid
Dessins animés
10.00 M6 boutique
10.30 Flash-info-conso
10.35 Multitop
Emission musicale
11.50 Les années coup de cœur
La grande chorale
12.20 Ma sorcière bien-aimée
Merci Senor
12.55 La saga des séries
13.00 Brigade de nuit
Mascarade
13.55 Tonnerre mécanique
Chantage à l'assurance
15.05 Covington cross
Eviction
16.10 Departement S.
Une arme qui peut détruire le monde
17.15 L'aventurier
La veuve pas tellement joyeuse
17.45 Le Saint
Les mercenaires
18.45 Les enquêtes de capital
19.15 Turbo
Magazine de l'automobile
19.54 6 minutes, météo
20.00 Classe mannequin.
Sans dessus-dessous
20.35 Stars et couronnes
Magazine
20.45 La saga du samedi
L'enquête impossible (1)
Téléfilm américain de Jerry London (1983)
Avec Charlton Heston, Keith Carradine.
22.30 L'enquête impossible (2/fin)
0.10 Soko, brigade des stup
Un témoin de trop
1.05 6 minutes
1.10 Stars et couronnes
1.20 Boulevard des clips
2.20 Capital:
Magazine
2.45 Fax'o
3.10 Culture pub
3.35 Voir et revoir la France:
Paris
4.30 L'Egypte au temps des pyramides
5.30 Culture rock
5.55 Fréquentstar
6.50 Fax'o

1.05 6 minutes
1.10 Stars et couronnes
1.20 Boulevard des clips
2.20 Capital:
Magazine
2.45 Fax'o
3.10 Culture pub
3.35 Voir et revoir la France:
Paris
4.30 L'Egypte au temps des pyramides
5.30 Culture rock
5.55 Fréquentstar
6.50 Fax'o

1.05 6 minutes
1.10 Stars et couronnes
1.20 Boulevard des clips
2.20 Capital:
Magazine
2.45 Fax'o
3.10 Culture pub
3.35 Voir et revoir la France:
Paris
4.30 L'Egypte au temps des pyramides
5.30 Culture rock
5.55 Fréquentstar
6.50 Fax'o

France 3

7.30 L'heure du golf
8.00 Espace entreprise
9.00 Terres francophones
9.30 Magazine olympique
10.00 Rencontres à XV
10.30 Mascarnines
11.00 Le jardin des bêtes
12.00 12/13
Titres de l'actualité
12.05 Le programme de votre région
12.30 Editions régionales
12.45 Edition nationale
13.00 Samedi chez vous
14.00 Les mystères de l'Ouest
14.50 Samedi chez vous
15.55 Matlock
16.45 Samedi chez vous
17.40 Montagne
Magazine
Gardien de Caribou
18.25 Questions pour un champion
18.50 Un livre, un jour
19.00 19/20
Rendez-vous d'information
19.09 Editions régionales
19.31 19/20 (suite)
20.05 Yacapa
20.30 Le journal des sports

20.50 La guerre blanche (1/6)
Il était une fois deux flics...
Avec Roland Giraud, Imanol Arias

22.45 Jamais sans mon livre
23.40 Musique sans frontière
Baltic Express
0.30 Continentales club

TV 5 Europe

6.00 Les brûlures de l'histoire (R)
7.00 Kiosk (R)
7.15 Corps accord
7.30 Flash canal infos
7.40 Méthode Victor
Leçon de français (R)
8.00 Flash canal infos/Météo
8.05 Journal télévisé canadien
8.30 Flash canal infos/Météo
8.35 Bibi et ses amis
9.30 Magazine économique international
9.45 Le club de l'enjeu
10.20 A bon entendeur
10.30 Question d'argent
11.00 Objectif Europe
11.30 Autant savoir
12.00 Flash Canal Infos
12.05 Montagne
12.35 Météo
12.40 Journal télévisé suisse
13.05 Magazine économique international (R)
13.20 Horizons 93
Communication d'entreprise
13.50 Reflets, images d'ailleurs
14.50 Jamais sans mon livre
Magazine littéraire
15.45 Correspondance
16.00 Infos TV5
16.10 Méthode Victor
16.35 Génies en herbe
17.00 Les débrouillards
17.30 Clip postal
18.00 Questions pour un champion
18.30 Journal/Météo
19.00 Sport
Magazine olympique
19.30 Journal télévisé suisse
20.00 Géopolis
20.45 7 jours en Afrique (R)
21.00 Journal télévisé de France 2
21.30 Lance et compte
22.30 Palays Royal
23.30 Le soir sur la 3/Météo
0.00 Juste pour rire
1.00 Planète musique (R)
2.20 Jamais sans mon livre (R)
3.15 Horizon 93 (R)
3.45 Le club de l'enjeu (R)
4.20 A bon entendeur (R)
4.40 Questions d'argent (R)
5.10 Objectif Europe (R)
5.40 Autant savoir (R)

ZDF Allemagne 2

13.00 Heute. 13.05 Diese Woche. 13.20 Der heisse Draht zum ZDF. Wunschkonzert per Telefon. 14.05 Der Sportspiegel. Das Sportwunder Norwegen. 14.30 Der Stadtbrand. Bürgerliches Spiel mit dem Feuer. 16.15 Die Pyramide. 16.58 Anders fernsehen 3sat. 17.00 Heute. 17.05 Länderspiegel. 17.55 Moment mal. Neues aus dem ZDF. 18.05 Die fliegenden Aerzte. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Zwei wie Paul und Caroline. Temperamentvolle Geschichten um ein junges Paar in Berlin. 20.15 Der grosse Preis. 21.45 Heute-Journal. 22.00 Das aktuelle Sport-Studio. 23.20 Chiffre. Gedruckt-gesucht-gefunden. 0.05 Heute. 0.10 Der Kommissar. Krimiserie. 1.10 Unter der Treppe. Engl. Spielfilm (1968).

SÜDWEST Allemagne 3

13.00 Türkei: Land, Leute und Sprache. 13.30 Telekolleg II: Deutsch. 14.00 Mathematik Differentialrechnung (9/W). 14.30 Englisch (37/W). 14.59 Heute abend in Südwest 3. 15.00 Sport 3 extra. 17.00 Das Beste aus der Hobbythek. 17.30 Alles Alltag... (8). 18.00 Landesschau aktuell. 18.05 Bischof gesucht. Kandidaten-Test zur Wahl in der evang. Landeskirche Württemberg. 18.30 Landesschau unterwegs. 19.00 Nur Mut (21). 19.30 Miteinander. 19.59 Heute abend in Südwest 3. 20.00 Tagesschau. 20.15 Der Aufstieg Europas. 21.00 Nachrichten/Sport. 21.15 Russlandbilder: Melichow. 22.30 Schmidteinder. 23.30 Memories of Harlem (2). 0.15 Ohne Filter extra. Sherman Robertson und Band. 1.15 Schlussnachrichten.

tve Espagne

13.00 Area deportiva. 15.00 Telediario. 15.30 La aventura humana. 16.30 Los primeros. 17.00 El orgullo del Tercer Mundo. 17.30 Media naranja. Serie. 18.00 A toda vela. 18.30 Cifras y letras. Concurso. 19.00 Menos lobos. Telecomedia. 19.30 Desde Galicia para el mundo: Aco Jacobo. 21.00 Telediario. 21.30 Turno de oficio. Serie. 22.30 Noche de gala. Variedades. 0.00 Telediario internacional.

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 10.20 Der Club. 11.45 Reihen-Programm: Bon courage (11). Französischkurs. 12.15 Sehen statt hören. 12.45 Kassensturz. 13.15 diagonal. 14.00 Tagesschau. 14.05 Parker Lewis Der Coole von der Schule. 14.25 Menschen Technik Wissenschaft. 15.05 Arena. 16.10 Tagesschau. 16.15 Film top. 16.40 Telesguard. 16.55 Istorgia da buna notg/Gutenacht-Geschichte. 17.05 ZEBRA Magazin. 17.55 Tagesschau. 18.00 ZEBRA Butterflys. Was ist Schönheit? 18.45 Ziehung des Schweizer Zahlenlotos. 18.50 Samschtig-Jass. 19.25 Zur Eidg. Abstimmung am 28. November: Zu den Vorlagen über die Einführung der Mehrwertsteuer spricht Bundesrat Otto Stich. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 19.55 Wort zum Sonntag. 20.00 miteinand. 20.10 Theo, hör uf gähnel! 22.10 Tagesschau. 22.25 Sport aktuell. 23.15 Duell am Missouri. Amerik. Spielfilm (1975). 1.15 Nachtbulletin/Météo.
2>TV Svizzera italiana

Suisse italienne

6.30 TextVision. 7.00 Euronews. 11.05 Working English (7/12). Corso di lingua inglese. 11.35 Telesettimane. 12.05 La pietra dei sogni. Animazione. 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 Sassi grossi. 14.00 Natura amica (R). 14.35 Perry Mason. 15.30 TextVision. 15.35 Ritorno a Samarkanda. 16.35 Scuola di polizia IV: Cittadini in... guardia. Film commedia di Jim Drake (USA 1987). 18.00 Telesguard. 18.15 Il Vangelo di domani. 18.30 Scacciapensieri. Disegni animati. 19.00 TG Flash. Estrazione del Lotto svizzero a numeri. 19.05 Paese che vai. 19.30 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Mr. Crocodile Dundee II. Film d'avventura di John Cornell (AUS 1988). 22.20 TG sera/Météo. 22.45 Dopo partita. 23.30 Sabato allo stadio. 23.50 Cinemanotte: La grande abbuffata. Film grottesco di Marco Ferreri (I 1973). 1.50 TextVision.

SPLUS

6.00 Euronews (e/d). 7.00 Textvision S Plus (d/f/i). 11.00 Euronews (d/e). 12.30 Cinema Plus: La carrozza d'oro. Ital-franz. Spielfilm (1952). 15.00 Euronews (d/e). 19.00 Fax. 19.05 Kaleidoskop: HI-TEC. Ein 3sat-Magazin, das Wissen schafft. 19.30 Cinema Plus: Look who's talking. Amerik. Spielfilm von Amy Heckerling (1989). 21.00 Fax/Météo. 21.05 Spotlights. Das int. VIP-Magazin. 21.30 Cinema Plus: Invaders from Mars. Amerik. Spielfilm von Tobe Hooper (1986).

ARD Allemagne 1

13.00 Heute. 13.05 Europamagazin. 13.30 Tod in der Savanne. 14.00 Ein Traum wird wahr. Wie Walt Disneys "Aladdin" entstand. 14.30 Zirkus Festival Paris 1993. 16. Int. Nachwuchswettbewerb. 15.30 ARD-Ratgeber: Essen und Trinken. 16.00 Tagesschau. 16.05 Disney Club. 17.30 Sportschau. 18.02 Heute abend im Ersten. 18.03 Tagesschau-Telegramm. 18.05 Wochenend-Wetter. 18.10 Kinderquatsch mit Michael. 18.40 Mich laust der Affe. 19.05 Tagesschau-Telegramm. 19.10 Sportschau. Fussball-Bundesliga. 19.50 Ziehung der Lottozahlen. 20.00 Tagesschau. 20.15 Geld oder Liebe. 21.55 Tagesthemen. 22.15 Das Wort zum Sonntag. 22.20 Archnophobia. Amerik. Spielfilm (1990). 0.05 Tagesschau. 0.10 Kopfüber in die Nacht. Amerik. Spielfilm (1984).

ZDF Allemagne 2

13.00 Heute. 13.05 Diese Woche. 13.20 Der heisse Draht zum ZDF. Wunschkonzert per Telefon. 14.05 Der Sportspiegel. Das Sportwunder Norwegen. 14.30 Der Stadtbrand. Bürgerliches Spiel mit dem Feuer. 16.15 Die Pyramide. 16.58 Anders fernsehen 3sat. 17.00 Heute. 17.05 Länderspiegel. 17.55 Moment mal. Neues aus dem ZDF. 18.05 Die fliegenden Aerzte. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Zwei wie Paul und Caroline. Temperamentvolle Geschichten um ein junges Paar in Berlin. 20.15 Der grosse Preis. 21.45 Heute-Journal. 22.00 Das aktuelle Sport-Studio. 23.20 Chiffre. Gedruckt-gesucht-gefunden. 0.05 Heute. 0.10 Der Kommissar. Krimiserie. 1.10 Unter der Treppe. Engl. Spielfilm (1968).

SÜDWEST Allemagne 3

13.00 Türkei: Land, Leute und Sprache. 13.30 Telekolleg II: Deutsch. 14.00 Mathematik Differentialrechnung (9/W). 14.30 Englisch (37/W). 14.59 Heute abend in Südwest 3. 15.00 Sport 3 extra. 17.00 Das Beste aus der Hobbythek. 17.30 Alles Alltag... (8). 18.00 Landesschau aktuell. 18.05 Bischof gesucht. Kandidaten-Test zur Wahl in der evang. Landeskirche Württemberg. 18.30 Landesschau unterwegs. 19.00 Nur Mut (21). 19.30 Miteinander. 19.59 Heute abend in Südwest 3. 20.00 Tagesschau. 20.15 Der Aufstieg Europas. 21.00 Nachrichten/Sport. 21.15 Russlandbilder: Melichow. 22.30 Schmidteinder. 23.30 Memories of Harlem (2). 0.15 Ohne Filter extra. Sherman Robertson und Band. 1.15 Schlussnachrichten.



La Première

6.00 Le journal du dimanche. 6.10 Le Tour de Suisse des musiques populaires. 6.27 Bulletin routier. 6.30 Titres. 6.40 Campagne. 6.50 Histoires naturelles. 7.17 Huile et vinaigre. 7.22 Salut l'accordéoniste (1). 7.30 Titres. 7.32 Salut l'accordéoniste (2). 7.40 Monsieur Jardinier: chronique du Jardin-Fan-Club. 7.54 Pronostics PMU. 8.10 env. Revue de presse. 8.20 Monsieur Jardinier: téléphones des auditeurs. 8.30 Titres. 8.32 Monsieur Jardinier (suite). 9.10 Brunch. 5 sur 7. 10.05 Revue de presse. 11.05 Ecoutez la TV. 12.05 Voyage dans le temps. 12.30 Journal de midi. 12.40 Tribune de Première. 13.00 Ombres et lumières de l'économie suisse. 13.30 Paroles et musiques. Sous les dimanches, les pages... 14.05 Le film du dimanche: L'histoire de Jonathan Blackbelt. De Grégory Frank. 15.05 Parlez-vous musique. 16.05 Embarquement immédiat. 17.05 Café du Commerce. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 19.05 Prélude. Divertissement classique. 20.05 Migrations. 21.05 Les rois du vert-de-gris. 22.05 Tribune de Première. 22.30 Journal de nuit. 23.05 Et pourtant... elle tourne. 23.30 Ombres et lumières de l'économie suisse. 0.05 Programme de nuit.



Espace 2

6.05 Initiales. Le concert spirituel. 7.15 Des mots pour penser. 7.30 La recension. 7.40 Mémento culturel. 8.30 Source. 9.10 Fribourg: Messe. 10.05 Genève: Culte. 11.05 L'éternel présent. 12.05 Espace musique. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 Musique d'abord. A grands traits. Frédéric Chopin (1). 16.05 Helvétiques. 17.05 L'heure musicale. En direct de Rommainmôlier: L'Ensemble Vocal du Nord Vaudois. 19.05 Résonances. 20.05 Boulevard du Théâtre. La bête dans la jungle. D'Henry James. 42ème rue, histoire de la comédie musicale au cinéma. 22.30 Journal de nuit. 22.45 Concert du XXème siècle. Récital du pianiste Vladimir Krpan. 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen. 6.05 Volkstümliche Musik. 6.40 Ein Wort aus der Bibel. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Ein Wort aus der Bibel. 8.00 Morgenjournal. 8.10 Sport. 8.30 Kinderclub: Ophelias Schattentheater. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.40 Texte zum Sonntag. 10.00 Persönlich. Martin Heule im Gespräch mit Gästen. 11.00 Volksmusik grenzenlos. 11.30 International. 12.00 Musikpavillon. Volksmusik. 12.15 Radiotip. 12.30 Mittagjournal. 12.40 Sportstudio. 12.50 Populäre Klassik. 13.07 (BS/BL) Regionaljournal Extra. 3 Länder 1 Thema. 14.00 Gespräche über Paracelsus. 15.00 Arena. Sport und Musik. 18.00 Welle-1. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Programmhinweise/Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Sport vom Sonntag. 18.45 Looping DRS-1-Jugendsendung. Der Vater der Schatzinsel (3). 20.00 Doppelpunkt. Was Männer nie begründen müssen: Lebensplanung ohne Kinder. 21.30 Bumerang. Meinungen und Reaktionen zur Sendung: Doppelpunkt: "... wenn das so weiter geht. 22.00 DRS-Telefon-Wunschkonzert. Volkstümlich, Schlager, leichte Klassik. 23.00 Songs, Lieder, Chansons. 0.00 Nachtclub. 0.03 Musik zum Träumen. 1.03 Nachtclub mit. 1.30 Spielplatz



8.00 Contre toute attente. 9.00 Infos SSR. 9.03 Jazz cocktail. 11.00 L'odyssée du rire. 11.35 PMU. 12.00 Agenda. 12.10 Météo. 12.30 Infos SSR. 12.45 L'accordéon de A à Z. 13.15 Magazine des fanfares. 14.00 Musiques. 15.00 Infos SSR. 17.03 Musiques. 17.45 Infos RTN. 17.55 Météo. 18.00 Infos SSR. 18.20 Journal des sports de RTN. 18.30 Eglises actualités. 19.00 Nostra realta. 21.00 Cant'Italia. 23.00 Juke-box.



Fréquence Jura

6.00 Programme RSR 1 «La Première». 8.15 Animation: Clé de sol. 11.05 Laissez chanter français. 12.00 Les ablutions de Paul-Albert. 12.15 Jura midi. 19.00 Jura soir. 19.10 Le journal des sports. 19.30 Canal rock. 20.30 Les ensoirées.

Rock

Jean-Yves est aux commandes de Canal Rock: une heure d'émission qui «déménage». 19 h 30 - 20 h 30.



Radio Jura bernois

RSR 1. 15.00 RJB-Week-end-Sports-Football. 18.00 RSR 1.



Suisse romande

7.35 Tao Tao
Le calife ensorcelé
8.00 Capitaine Fox!
9.10 Alana ou le futur imparfait (10)
9.35 Woof
10.00 L'amour de l'eau et de la montagne
10.20 Musiques, Musiques
Style de vie au Penguin Café
Le monde imaginaire de Simon Jeffes
Chorégraphie: David Bintley
11.00 Imagine
Magazine de l'image animée
Le paysagiste, film à l'écran d'épingle de Jacques Drouin (Canada)
Adam, pâte à modeler de Peter Lord (GB 1991), mention spéciale pour l'humour au Festival d'Annecy 1993
11.15 Vive le cinéma!

11.30 Table ouverte

Fonctionnaires: La remise en cause
Le Conseil fédéral a décidé de n'accorder qu'une compensation partielle du renchérissement aux fonctionnaires en raison de la détérioration des finances publiques. Des suppressions d'emplois sont également annoncées aux CFF. Ces mesures suscitent la grogne des fonctionnaires, certains brandissant la menace de la grève. Cette remise en cause des acquis sociaux est-elle justifiée à l'heure de la crise?

12.45 TJ-midi
13.05 Pas de problème!
13.55 Alerte à Malibu
14.45 Drôles de dames
15.35 Odyssées:
Les enfants du voyage
Les bêtes de cirque (1)

TS1 - Chaîne sportive:
15.55 Hockey sur glace.
Coupe d'Europe Klotten - Kiev
En direct de Klotten

16.30 Docteur Quinn
17.15 Beverly Hills
18.05 Racines
...avec un ermite
18.25 Fans de sport
19.30 TJ-soir
20.00 Météo
20.10 Double six
Le cheval
Avec Peter Falk
22.50 Viva
Si le Louvre m'était conté...
23.25 TJ-nuit
Top chrono. Résumé des événements sportifs du week-end
23.50 Alice
Film de Woody Allen (USA 1990) Avec Mia Farrow, Joe Mantegna
1.30 Bulletin du télétexte



Arte

17.00 Algéries
Des années déchirées (R)
19.00 Absolutely.
19.30 Palettes
Georges Seurat
20.00 Images d'une ville
Budapest
20.30 Journal
20.40 Soirée thématique:
Etranges étrangers, vers une culture de l'échange
Je parle français comme Tarzan
Documentaire belge de Miel Van Hoogenbemt (1987)
21.10 Rue de la perle
Court métrage belge
21.20 La tête à l'envers
Documentaire de Violaine de Villers (1993)
22.30 Nous sommes tous des étrangers
Documentaire d'Alexandre Wajnberg et Annie Thono (1993)
23.00 Laetitia, Natalie, Inbal
Extrait du film de Boris Lehman
23.20 Déjà s'envole la fleur maigre
Film belge de Paul Meyer (1960)



France 1

6.20 Histoires d'amour
6.30 Club mini Zig Zag
7.10 Club Dorothee vacances
8.00 Le Disney club
10.25 Auto moto
Supercross de Bercy
Le rallye de Catalogne
L'actualité de la Formule 1
11.03 Météo
11.05 Téléfoot
Retour sur la 17ème journée du Championnat de France
Présentation du match France - Bulgarie
Le "oui-non"
Top buts
Pour le plaisir
11.55 Millionaire
12.18 Météo
12.20 Le juste prix
12.50 A vrai dire
12.55 Météo
13.00 Le journal
13.20 Hooker
14.15 Arabesque
15.10 Starsky et Hutch
15.55 Enquêtes à Palm Spring
16.55 Disney parade
18.00 Alerte à Malibu
19.00 7 sur 7
Invité: René Monory, président du Sénat
20.00 Le journal/L'image du sport
20.30 Résultats du Tiercé, Quarté+, Quinté+
20.35 Météo

20.45 Ciné dimanche: Spécial police

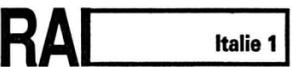
Film français de Michel Vianney (1985)
Avec Richard Berry, Carole Bouquet

22.25 Les films dans les salles
22.35 Colors
Film américain de Dennis Hopper (1987)
Avec Sean Penn, Robert Duvall
0.40 TF1 nuit/Météo
0.45 Vidéo club
1.05 Côté cœur
1.30 TF1 nuit
1.35 Histoires naturelles
Un gutteur d'ombres
2.25 TF1 nuit
2.30 Haroun Tazieff raconte sa terre
La terre son visage
3.25 TF1 nuit
3.30 Histoires naturelles
Les contes de la bécaisse et de la bécaissine
4.25 Passions
4.50 Musique
5.10 Histoires de la vie (7/8)
Le propre de l'homme



Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 Golf: Coupe du monde 1993 (R). 10.00 Supercross: Indoor (R). 11.30 Top Rank Boxing. 13.30 Hockey sur glace de la NHL 1993/94. Saint-Louis - Pittsburgh. 15.00 En direct: Tennis. Championnat de la communauté européenne. Finale, Anvers. 16.30 En direct: Marathon, New York. 19.00 En direct: Golf. Coupe du monde 1993, Orlando. 21.00 Natation: Championnats d'Europe de sprint (R). 22.00 Tennis: Open de Moscou (ATP). Finale. 0.00-2.00 Supercross: Indoor, Paris-Bercy



Italie 1

13.00 Linea verde documenti: I giorni del cambiamento... 13.30 Telegiornale. 14.00 Toto TV Radiocorriere. Gioco. 14.15 Domenica in. 15.20 Cambio di campo. 16.20 Solo per i finali. 18.00 Tg 1. 18.10 90o minuto. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Macaroni. 22.25 La domenica sportiva. 23.25 Tg 1. 23.30 Tempi supplementari. 0.00 Tg 1 Notte. Che tempo fa. 0.30 La straordinaria avventura di D.B. Cooper. Film TV di Roger Spottiswoode. 3.10 Appuntamento con il destino. Sceneggiato.



Portugal

15.00 Notícias. 15.05 Sem limites. 15.35 Regioes. 16.30 Danças vivas. 17.30 Gente remota. 18.30 TV 7. Magazine. As notícias das Comunidades de Língua Portuguesa. 19.30 Marina Marina. Comédia. 20.00 Jornal de domingo. 20.35 Duas histórias que o diabo gosta (2ª última história). 21.05 Toada do vento ilhéu. Musical. 22.05 O espírito da cor. Documentário. 22.30 Notícias e fecho.



France 2

6.00 Animalia
6.50 Dessin animé
7.00 Debout les petits bouts
8.45 Emissions religieuses
Connaître l'Islam
9.15 Emission israéliite
9.30 Chrétiens orientaux
10.00 Présence protestante
10.30 Le jour du Seigneur
11.00 Messe
11.50 Midi moins sept
12.00 L'heure de vérité
Invité: Lionel Jospin
12.55 Rapport du Loto
13.00 Journal/Météo
13.20 L'Info Route
13.25 Dimanche Martin:
Le monde est à vous
14.55 L'équipée du Poney Express
15.45 L'école des fans
16.35 Ainsi font, font, font...
17.20 Cousteau:
Dans l'intimité des baleines
18.15 Stade 2
19.25 Maguy
L'espion qui venait d'en face
20.00 Journal
20.40 Journal des courses/Météo

20.50 Légitime violence

Film de Serge Leroy (1982)
Avec Claude Brasseur, Véronique Genest

22.30 Macadam cowboy
Film de John Schlesinger (1969)
Avec Dustin Hoffman, Jon Voight
0.20 Journal/Météo
0.40 Le cercle de minuit
1.50 L'heure de vérité (R)
2.40 Frou-Frou (R)
3.35 L'homme de glace
3.55 Dessin animé
4.05 24 heures d'info
4.20 Stade 2 (R)
5.25 D'un soleil à l'autre



M 6

7.15 Boulevard des clips
8.40 Les aventures de Tintin
Dessins animés
10.10 Ciné 6
10.40 La tête de l'emploi
Magazine
11.15 Turbo
Magazine de l'automobile
11.55 Les années coup de cœur
La vie de couple
Ma sorcière bien-aimée
Le géant et la fève
12.55 Brigade de nuit
Retournement
13.55 Rock and Love
Retour aux sources
14.50 Flashback
Emission musicale
15.20 Fréquentstar
16.25 Culture rock
17.00 Les cadavres exquis de Patricia Highsmith
L'amateur de frissons
17.55 Le fugitif
Le dernier oasis
18.55 Flash
Un bébé sur les bras
19.54 6 minutes/Météo
20.00 Classe mannequin
Extinction des feux
20.35 Sport 6
20.45 Cœur de voyou
Téléfilm américain de Steven H. Stern
Avec Frank Stallone, Jason Bateman
22.30 Culture pub
23.00 Aphrodite
Film français de Robert Fuest (1982)
Avec Horst Buchholz, Valérie Kaprisky
0.40 6 minutes
0.50 Fax'o
1.15 Sport 6
1.20 Boulevard des clips
2.20 La tête de l'emploi
2.45 Salzbourg, festival et contrepoint
3.40 Ferté Alais 91
4.35 Les enquêtes de capital
5.00 Les Mawkens
Nomades des mers
5.55 Culture rock
6.20 Boulevard des clips



France 3

7.15 Bonjour les petits loups
8.00 Les Minikeums
10.05 C'est pas sorcier
10.30 D'un soleil à l'autre
11.00 Mascarines
12.00 12/13
Titres de l'actualité
12.05 Le programme de votre région
12.30 Editions régionales
12.45 Edition nationale
13.00 Expression directe
13.25 Musicales
Cycle Tchaïkovski (2)
14.25 La conquête de l'ouest (1)
15.15 Sports dimanche
15.20 Tiercé à Auteuil
15.40 Championnats de France de danse sur glace
16.50 Championnats du monde de gymnastique rythmique à Alicante
18.00 Repères
Magazine
19.00 Rendez-vous d'information
19.09 Editions régionales
19.31 19/20 (suite)
20.05 Yacapa
20.50 L'heure Siméon:
Les volets verts
Avec Armin Mueller-Stahl, Jessica Kosmalla
21.45 Planète chaude
Magazine
Les années Kalachnikov (1/4)
Une arme tombée du ciel
22.45 Soir 3
23.15 Le divan
Invité: Sixte-Henri de Bourbon-Parme

23.40

Cinéma de minuit:
Cycle Julien Duvivier
Chair de poule
Drame américain de Julien Duvivier (1930)
Avec Robert Hossein, Jean Sorel



TV 5 Europe

6.00 Autovision (R)
6.20 Bon week-end (R)
6.50 Dossiers justice (R)
7.15 Corps accord
Yoga
7.30 Flash canal infos
7.40 Méthode Victor
Leçon de Français
8.00 Flash canal infos/Météo
8.05 Journal télévisé canadien
8.30 Flash canal infos/Météo
8.40 Les Babibouchettes
9.00 Envoyé spécial (R)
10.30 Planète musique
11.30 Musique classique
12.00 Flash canal infos
12.05 Référence
12.35 Météo
12.40 Journal télévisé suisse
L'école des fans
Variétés
13.50 Le jardin des bêtes
14.50 Faut pas rêver (R)
15.45 Correspondance (R)
16.00 Infos TV5
16.15 Le monde est à vous
Variétés
17.40 Autovision
Magazine automobile
18.00 Bon week-end
18.30 Journal TV5/Météo
19.00 Trente millions d'amis
19.30 Journal télévisé suisse
20.00 7/7
Magazine d'information
21.00 Journal télévisé de France 2
21.30 Le jeune homme vert (6/fin)
22.30 Thalassa
23.30 Le soir sur la 3/Météo
0.00 Divan
0.30 L'heure de vérité
1.30 Face à la presse
2.10 Le jardin des bêtes (R)
3.05 Envoyé spécial (R)
4.35 Planète musique (R)



Espagne

13.00 Area deportiva. 15.00 Telediario. 15.30 Uno más en la familia. 16.00 Alatl. 16.30 Esta es su vida. 17.30 Telecomedia: Taller mecánico. 18.00 Corazón, corazón. 18.30 Cifras y letras. 19.00 Area reservada. 19.45 Informe semanal. 21.00 Telediario. 21.30 La forja de un rebelde. Serie. 22.30 Area deportiva. 23.00 España en Solfa. 0.00 Telediario internacional.



Suisse alémanique

7.00 Euronews. 9.00 Reihen-Programm: Bon courage (12). 9.30 Hauptsache, wir verstehen uns (2). Die Geschichte der Kommunikation. 9.45 Gourmet-Treff. 10.15 Horizonte. Glaube und Naturwissenschaft. 11.00 Die Matinee: Yehudi Menuhin-eine Familiengeschichte. 12.30 Das Sonntaginterview. 13.00 Sport aktuell. 13.45 Telesguard. 14.00 Tagesschau. 14.05 Parker Lewis-Der Coole von der Schule (45/51). 14.30 Schweizer Fernsehen Spezial: Moskau-Peking (3/W). Ulan-Ude und Ulan-Bator. 16.00 Tagesschau. 16.05 Entdecken+Erleben: Trekking im australischen Regenwald. 16.50 Sport. 17.25 Gutenacht-Geschichte. 17.35 Tagesschau. 17.40 Kultur-im Gespräch. 18.30 Sportpanorama. 19.50 Sport aktuell. Abstimmung am 28. November: Zu der Volksinitiative zur Verminderung der Alkohol- und Tabakprobleme (Zwillingsinitiative) spricht Bundespräsident Adolf Ogi. 19.30 Tagesschau. 19.50 Meteo. 19.55 Vor 25 Jahren. Die Tagesschau vom 11. bis 17. Nov. 1968. 20.10 Jeanmaire-Ein Stück Schweiz. Von Urs Widmer. 22.30 Tagesschau. 22.45 Film top. Aktuelles aus der Kinowelt. 23.10 The Parsons Dance Company. a) Reflections of Four. b) Brothers. 23.35 Das Sonntaginterview. 0.05 Nachtbulletin.



Suisse italienne

6.30 TextVision. 7.00 Euronews. 8.00 Per i bambini: Sherlock Holmes. Animazione. 8.25 Muzzy. Animazione. 8.30 Peripichiol. 9.00 3-2-1 contatto. 9.30 Giro d'orizzonte. Le Marche (2). 10.00 Svizra rumantscha. 10.45 Musica + Musica. Omaggio a Ciaikovskij, a 100 anni dalla morte. 11.30 Swiss Fun Land. 11.40 Tesori nascosti. 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 Tamburi sul grande fiume. Film di Lawrence Huntington. 14.20 L'estate dei pinguini. 15.15 RemOne Experiment (I.F.O.). Film di fantascienza di Ulli Lommel (USA 1985). 16.40 Blues Boarders. Documentario sportivo. 16.55 Una famiglia americana. 17.45 Natura amica. 18.15 La parola del Signore. 18.30 La domenica sportiva. 19.00 TG Flash. 19.05 Minuti di recupero. 19.15 Controloce. 20.00 Telegiornale. 20.25 Meteo. 20.30 Urla nella notte. Film TV tratto da un romanzo di Mary Higgins Clark. 22.10 Passato, presente... possibile. 23.00 TG sera/Sportsera/ Meteo. 23.25 Musica + Musica. Omaggio a Ciaikovskij, a 100 anni dalla morte. 0.35 TextVision.



6.00 Euronews (e/d). 7.00 Textvision S Plus (d/f/i). 11.00 Euronews. 14.15 Cinema Plus: Look who's talking. Amerik. Spielfilm (1989). 15.55 Eishockey: Europacup der Meister. Direkt aus Klotten. Halbfinals. EHC Klotten - Riga oder Kiev (Ukraine). 18.00 Spotlights. 18.30 Taxi (Cartoon). 19.00 Fax. 19.05 Kaleidoskop (Jugend). 20.05 Performance. Verdi: Rigolletto. Film von Jean-Pierre Ponnelle. Dazw.: 21.20 ca. Fax/Meteo. 22.05 Reprise. Das Dokument: Die grossen Spione.



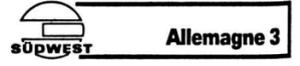
Allemagne 1

14.30 Kopfball. 15.00 Tagesschau. 15.05 ARD-Sport extra. 17.00 ARD-Ratgeber: Recht. 17.30 Gott und die Welt: Brautbriefe Zelle 92. Dietrich Bonhoeffer/Maria von Wedemeyer. 18.00 Tagesschau. 18.05 Einblick. 18.10 Sportschau. 18.40 Lindenstrasse. 19.09 Die Goldene 1. 19.10 Weltspiegel. 19.50 Sportschau-Telegrogramm. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Männer vom K3. 21.44 Tagesthemen-Telegrogramm. 21.45 Kulturreport. 22.15 Tagesthemen. 22.30 ZAK. Wochendurchblick. 23.00 Aachen: Sonderbericht von der Bundesversammlung Bündnis 90/Die Grünen. 23.15 Das war die DDR. 0.00 Berliner Nachtschwärmer. 0.45 Tagesschau.



Allemagne 2

13.30 Ein Amerikaner in Paris. Amerik. Spielfilm (1951). 15.20 C 14-Archäologische Entdeckungen in Deutschland. 15.50 Aktion 240/Der grosse Preis. 16.00 Augsburg: EM der Professionals in 10 Tänden. 17.00 Heute. 17.05 Die Sport-Reportage. 18.15 ML. Mona Lisa. 18.57 Guten Abend. 19.00 Heute/Wetter. 19.10 Bonn direkt. 19.30 Wunderbare Welt (4). 20.15 Böblingen: Musik liegt in der Luft. 22.00 Heute. 22.10 Sport am Sonntag. 22.20 Aachen: Bericht von der Bundesversammlung Bündnis 90/Die Grünen. 22.35 Liebesrollette. 23.25 Die grossen Primadonnen. 0.25 Heute.



Allemagne 3

14.00 Eisenbahnromantik. 14.30 Kap'n Blaubär Club (7). 15.04 Heute abend in Südwest 3. 15.05 Literarische Moderne. 17.00 Präsidentenmord in Dallas (1/2). 17.45 Landesschau-Kultur. 18.15 Landesschau-Treffpunkt. 18.45 Ich trage einen grossen Namen. 19.15 Die deutsche Schlagerparade. 19.59 Heute abend in Südwest 3. 20.00 Tagesschau. 20.15 Inseln: Jersey. 21.00 Südwest aktuell. 21.05 Sonde. Technik-Umwelt-Wissenschaft. 21.50 Sport im Dritten. 22.45 Wortwechsel mit Eleonore Hertzberger. 23.30 Loriot- "Fernsehen auf dem Sofa" (1). Film von Hans Beller. 0.15 Schlussnachrichten.

L'hôpital d'Armentières: la parole au patient

Dix semaines de suite, le mardi soir, la TSR aura présenté les «Chroniques de l'hôpital d'Armentières», de Daniel Karlin, en priorité sur FR2, qui propose le numéro 10 la semaine prochaine (mercredi 17 novembre 1993 vers 22 h 30). Pour boucler la boucle, la TSR a repris, cette semaine, un «Temps présent», de Paul Seban consacré au CHUV, une approche plus personnelle du milieu hospitalier que celle de Karlin. Nous avons du reste signalé l'intérêt de l'ensemble de l'opération le 11 septembre dernier. L'heure est au bilan, il est superbement positif.

Un «réalité show» aurait pu donner une forme de télévision honorable, en tirant de la réalité un spectacle des gens, des émotions, de leurs problèmes. Mais rapidement cette forme de télévision a dérapé vers le sensationnel, l'obtention du meilleur audimate à n'importe quel prix (cf «L'Impartial» du 6 novembre 1993).

Par **Freddy LANDRY**

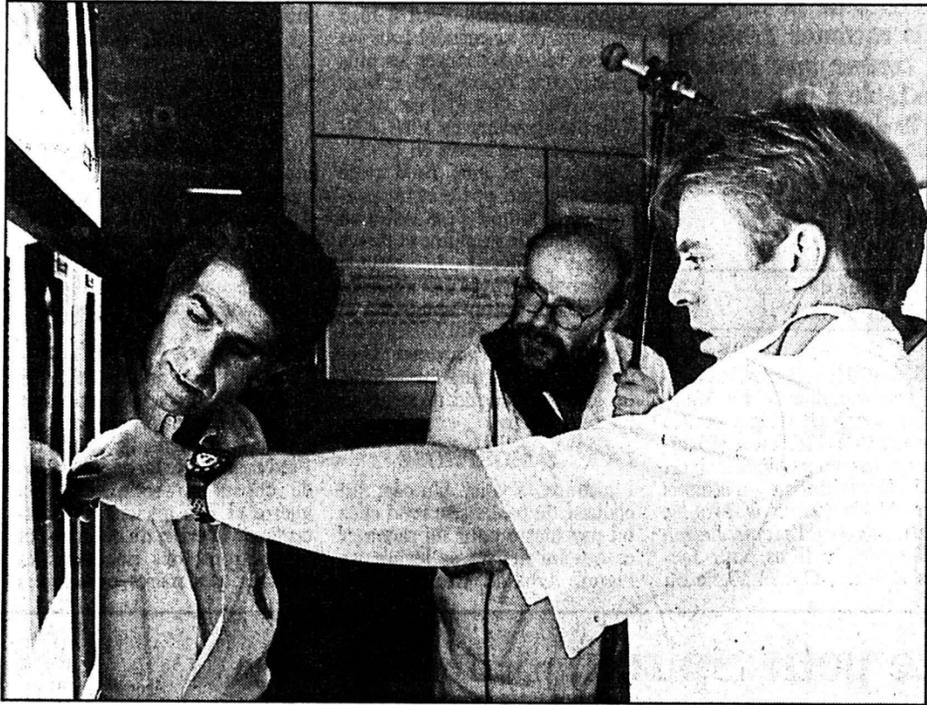
«Reality show» a donc une connotation désormais négative. S'il n'y avait ce détournement de sens, on pourrait dire que les travaux de Karlin et Lainé, avant le décès de ce dernier, «L'amour en France», «Justice en France», «Les enfants du juge Véron» sont des spectacles de la réalité dignes et discrets construits sur une approche humble du réel. Mais les diffé-

rences entre ces «Chroniques de l'hôpital d'Armentières» et des choses comme «Mea culpa» sont immenses.

Que font donc Karlin et ses collaborateurs que ne font pas Menay et les autres? Une chaîne publique, comme FR2 et FR3, n'a pas besoin, ne devrait pas fixer son attention sur la seule audience. Il vaut la peine de signaler que ces «Chroniques» ont connu un bon succès. Il n'y a donc pas que la démagogie qui «paie» - tant mieux!

LA MÉTHODE KARLIN

Deux mois durant, une journaliste, Joëlle Strichel, a vécu à l'hôpital pour faire connaissance avec l'institution, les soignants, les malades. C'est elle qui pose une partie des questions lors des tournages. Karlin est ensuite resté plusieurs mois à Armentières, avant d'en consacrer quelques-uns encore au



Paul Seban (à gauche) à l'écoute d'un grand hôpital (ici le CHUV à Lausanne). (RTSR/CEMCAV CHUV)

montage. Il a ainsi disposé d'une denrée précieuse et rare, le temps - et tout de même de deux millions de nos francs pour dix heures!

Ce temps partagé avec des «anonymes», qui souvent aiment apparaître sur le petit écran, savent gré à la télé de parler de

leurs problèmes, la remercient de leur donner la parole, imposent de respecter certaines règles. C'est ainsi qu'une fois le tournage terminé, le montage en cours, Karlin consulte tous ceux qui apparaissent dans ses films. Ceux qui restent ont donc donné leur accord à la manière dont

Karlin et les siens ont choisi de les montrer. Ils deviennent ainsi de véritables coauteurs du document.

D'UN FILM À L'AUTRE

En dix heures, certains participent à plusieurs numéros de la série, comme dans n'importe

quelle comédie de situation. Tranquillement didactique, Karlin rappelle à chaque nouvelle apparition le numéro de l'ancienne. Ainsi s'établit aussi une réelle complicité entre filmés et filmés. La série joue sur une complicité, entre les «personnages» et le téléspectateur. Ces «chroniques» furent donc un véritable feuilleton passionnant.

DES QUESTIONS

Cette familiarité entre Karlin et ceux qu'il montre a parfois pu choquer. Il les connaît si bien qu'il peut aller, avec ses questions, très loin. Par exemple: au gosse leucémique en voie de guérison, il ose demander ce qu'il pense de la mort. A un gosse de cinq ans! Choquant? Peut-être. Mais cela conduit à une autre réflexion. Ce qui peut être ainsi éventuellement choquant, ce n'est pas tant la question que le fait qu'on n'en entend jamais de semblables sur le petit écran, ou rarement. Nos «instincts» de téléspectateurs se regimberaient. Car une telle question n'est possible que dans un vrai partage et nous n'avons pas souvent la possibilité de pratiquer ce vrai partage.

Ces «Chroniques de l'hôpital d'Armentières», c'est de la grande télévision qui compense - trop rarement - l'autre, celle de consommation courante pour l'audimateur.

Vive le cinéma!

Parmi les émissions nouvelles de la TSR, «Vive le cinéma» (le dimanche à 11 h 15 avec reprise le mercredi à 8 h 15) occupe une place honorable. C'est Claudette (mais pourquoi certaines responsables d'émissions n'ont-elles droit qu'à leur prénom?) qui en assume la présentation. A dire vrai, l'émission n'est pas vraiment nouvelle puisqu'elle faisait auparavant partie de «Spécial-cinéma» où la malheureuse fut parfois malmenée par son Christian de compagnon. Seule, elle semble plus à l'aise. Et il est juste que la télévision renseigne régulièrement sur les sorties de films en Suisse romande et des activités culturelles cinématographiques.

Ainsi, dimanche dernier, Claudette a signalé des manifestations au Spoutnik et au Centre d'animation cinématographique (CAC) de Genève, à la Cinémathèque de Lausanne et à OPAQ à Neuchâtel. Elle a aussi présenté le sujet du *Conciergerie*, de l'écrivain public de Jean-François Amiguet, du prochain Zidi attendu pour mi-décembre et de *Autour du désir*. A l'occasion d'un voyage en Chine organisé par «Hublot», le tous-ménages

bisannuel de la TSR, elle a annoncé une visite des studios de Pékin et une rencontre avec Tchen Kaige, le cinéaste du très beau *Adieu ma concubine* qui fait actuellement carrière en Suisse romande. Une petite erreur à relever: il s'agit dans ce film, non pas d'un siècle de l'histoire de la Chine, mais d'un demi-seulement, de 1924 à 1977.

Bien entendu, une telle émission ne souffrirait pas d'être réduite à quelques phrases sur chaque film. Il faut illustrer. Mais comment? En général, nous voyons les bandes de lancement commercial du film, ou un montage qui leur ressemble furieusement. Si une telle bande donne une idée de l'esprit du «Conciergerie» en un pot-pourri de gags, elle ne dit rien d'«Autour du désir».

Mieux vaudrait alors pouvoir choisir une séquence complète pour illustrer certes le propos mais approcher aussi du style, de l'esthétique. «Vive le cinéma» peut être amélioré pour devenir précieuse information, même brève, sur la vie cinématographique en Suisse romande.

Godard ausculte la Russie



Godard: essai d'investigation cinématographique. (RTSR)

Hasard ou volonté? Toujours est-il que la soirée de lundi dernier (8 novembre) sur la TSR ressemblait à une soirée thématique d'ARTE, avec diffusion de l'assez intéressant film de Schepisi, *La maison Russie*, d'après John Le Carré, un «Tout va bien» au cours duquel Christian Defaye recevait Jean-Luc Godard pour qu'il raconte «sa» Russie, interprété par M. Nivat, professeur de littérature russe à Genève, suivi enfin de la première mondiale publique d'un «Essai d'investigation cinématographique» du même Godard, *Les enfants jouent à la Russie*. Craindrait-on, à la TSR, de jouer clairement la carte du thème, comme s'il fallait éviter de ressembler à ARTE?

DE LA PHOTO À L'IMAGE

Passons sur un film qu'il est inutile de revoir sur petit écran si on l'a vu sur le grand. Durant l'entretien, J.-L. Godard a fait une différence entre ce que l'on voit sur le petit, son visage par exemple qui n'est qu'une photo, et une image, qui montre plus et

autre chose que son sujet, qui se projette dans un autre sens que celui, évident, de la photo. Ainsi, un gros plan d'un film, sur petit écran, se réduit à une photo alors que le même visage sur le grand devient parfois un paysage, donc une image. Godard, pour qui depuis longtemps les livres, les textes sont chose essentielle, s'est servi du Queneau poète pour faire comprendre ce qu'est une image - est-elle seulement littéraire? - «Mince comme un cheveu» ou «Ample comme l'aurore».

RELIRE, REVOIR

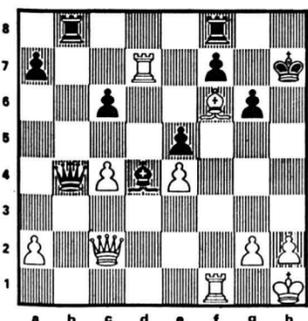
Il est des livres qu'il faut relire, des toiles qu'il faut regarder, des partitions musicales à réécouter. Il est des films - ceux de Godard en particulier - qu'il faut revoir pour les mieux appréhender, si l'on ne les a pas rejetés d'un peu intéressant jugement d'incompréhensibilité. Dès lors, emprunt fait à Soljenitsyne de la notion de «tentative d'investigation», on doit réagir autrement, sentir avant de comprendre. «Tout va bien» aura servi de deuxième «lecture», mais avant

la première. Godard et Nivat ont fourni deux regards sur quelques extraits de l'essai, qui retrouveront ensuite leur place dans un ensemble d'une durée de cinquante minutes environ.

LE SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE

Pour un Russe, selon Godard, *L'arrivée du train en gare de La Ciotat* ne se limite pas à cette information recueillie par les frères Lumière. Elle conduit à s'interroger sur le suicide d'une jeune fille raconté par Tolstoï. Et le cinéaste d'en suivre une, sur des quais, frôlée par un train, marchant entre les rails, se demandant, en un texte écrit: «Ici, se dit-elle». Pour évoquer la mystique, parmi des cierges, devant des icônes, orgue en appui, apparaissant l'un après l'autre les visages d'Ivan-le-Terrible et de Lénine, alors qu'un livre va recouvrir le visage du personnage d'Eisenstein. Ce sont là, en effet, des images, selon Godard, dans son surprenant et excitant «essai d'investigation cinématographique».

Echecs: chronique No 328



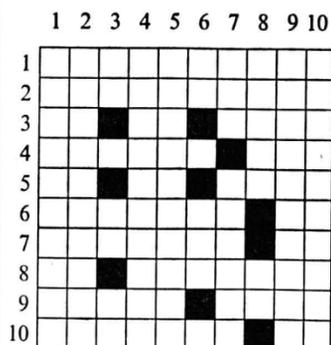
Case convoitée

Comment les Blancs au trait s'ouvrent-ils le passage pour achever leur attaque et obtenir la capitulation noire en seulement deux coups, pour cause de mat inévitable qui s'ensuivrait? (Bilek-Hartmann, Schiltigheim 1978).

Solution de la chronique No 327

1. h8=D?? Ff5+ 2. Rh4 Th1 mat. Il suffisait de jouer 1. T x f7! R ou T x f7 2. h8=D et les Blancs gagnent. Ils se trompèrent, hélas! pour eux.

Mots croisés: No 362



Horizontalement: 1. Petits fruits. 2. L'oreille interne. 3. Fin verbale. - Au milieu du rein. - Saint Philippe. 4. Servent à départager. - Désert de pierre. 5. Dans le suif. - Quatre romain. - Cinéaste américain (Le gaucher, Georgia). 6. Apportais de droite à gauche. - Symbole de métal léger. 7. Triât à l'envers. - Marque un choix à faire. 8. Dans la cible. - Pour ôter l'humidité. 9. Dans le Morbihan. - Fonda Samarie. 10. Habillés. - Sur plaques suisses.

Verticalement: 1. Pirate. 2. Peut diminuer. 3. Début d'une série. - Champion. - En verve. 4. Entourée de graisse. 5. Succinctement. 6. Partie de loi. - Courant en Ecosse. 7. Va au Danube. - Propos pleins d'emphase. 8. Mesure forestière. - Dans un thème. 9. Ecrivain russe (1891-1967). 10. Titre d'honneur d'un lord.

Solution No 361

Horizontalement: 1. Subterfuge. 2. Anévrismal. 3. Cif. - Râ. 4. Effraction. 5. Rare. - Iuf(Fui). 6. Dromadaire. 7. Omip (Impôt). - Nam (Man). 8. Ti. - Limande. 9. Aspiration. 10. Levretent. **Verticalement:** 1. Sacerdotal. 2. Uniformisé. 3. Belfroi. - PV. 4. TV. - Remplir. 5. Erra. - Atire (Tiare). 6. Ri. - Cid. - Mat. 7. FS. - Tua. - Att. 8. Um (Mu). - Ifinnie (Infinie). 9. Garo. - Radon. 10. Elancement.

Fred raconte «L'histoire du corbac aux baskets»

La fable du corbeau

Après cinq ans d'absence, cinq ans passés à travailler comme scénariste pour la télé et le cinéma, Fred remonte sur les planches de la BD pour nous raconter *L'histoire du corbac aux baskets*, une fable à la Kafka qui parle de la peur de l'Autre et qui sonne, par conséquent, drôlement contemporaine.

La chronique de
Frédéric MAIRE

Fred, faut-il le rappeler, est l'auteur remarquable de *Le Manu Manu*, *Le petit cirque* et des aventures de *Philémon* (15 albums parus) en particulier; il est aussi le scénariste d'albums pour Alexis (*Time is Money*, *Quatre pas dans l'avenir*, *Joseph de Borgne*), de films pour Jacques Rouffio, Daniel Vigne ou

Gérard Zingg, et l'auteur de chansons et de livres-disques pour Jacques Dutronc.

POÈTE DU TEMPS

Né à Paris en 1931, d'origine grecque (son vrai nom est Othon Aristidès!), Fred a reçu au cours de sa carrière tous les prix et reconnaissances les plus prestigieux: Yellow Kid, à Lucca en 1973, Grand Prix de la Ville d'Angoulême en 1980, officier des arts et lettres en 1992.

Mais, à 62 ans, Fred reste avant tout un poète et un penseur de ce temps, c'est-à-dire un artiste qui, de sa plume et de ses pinceaux, décrit le monde contemporain avec une rare sensibilité. Son retour soudain à la bande dessinée semble être dû à une urgence: celle de devoir évoquer, à travers une fable folle, drôle et symbolique, un sujet qui lui tient à cœur.

LA MÉTAMORPHOSE

L'histoire, la voici. Un corbeau chaussé de baskets se rend chez un psychiatre pour lui raconter ce qui lui arrive: se levant un matin, Armand Corbackobas-

kets s'est retrouvé transformé en corbeau; arrivé au travail, vêtu de ses seules baskets, il s'est évidemment fait renvoyer sur le champ. Petit à petit, ce drôle d'oiseau s'est vu rejeter par tous ceux qu'il croisait sur son chemin, humains qui ne voyaient en lui qu'un oiseau prétentieux, bêtes qui ne reconnaissaient pas en lui l'un des leurs, paria pour les uns comme les autres.

Au fur et à mesure de son récit, le corbeau s'embrouille, à moins que ce ne soit la réalité qui se complique. Quoi qu'il en soit, Armand Corbackobaskets se trouve bel et bien pris dans un quiproquo des plus étranges qu'on laissera au lecteur le plaisir (et l'inquiétude) de démêler.

DE FRED À KAFKA

De sa manière unique de mêler l'absurde, le rêve, la psychologie et une observation méticuleuse des comportements humains, Fred nous parle ici de beaucoup de choses en somme: de la guerre et des anciens combattants; de la crise, du chômage et des patrons; des riches et des pauvres; des mères possessives



et des enfants égoïstes; et puis surtout de l'exclusion, du racisme, de la peur de l'autre et de la peur de soi. Bref, Fred évoque, de façon ô combien moderne et pertinente, l'un des maux les plus violemment présents au sein de la société humaine.

Cette histoire étrange n'est pas sans rappeler *La métamorphose* de Franz Kafka (où un

beau matin, à son réveil, le voyageur de commerce Grégoire Samsa se retrouve changé en vermine). A la lumière de cette référence absolue, qui n'est de loin pas innocente, Fred démontre combien il tient à faire de cet ouvrage corrosif une forme de pamphlet pour la tolérance: celle qui implique d'accepter l'autre, le fou, l'étrange, le poète, comme l'on accepte les rêves de nos nuits.

LUNDI:
les mathématiques

BULLES

POLARS:
BRACHETTO

DÉDICACE

À LA
CHAUX-DE-FONDS

A l'occasion de la semaine consacrée au roman policier, au film noir et à la «série noire» par le cinéma-théâtre ABC et Bikini-Test à La Chaux-de-Fonds (cycle de films et de conférences), la librairie Apostrophes s'associe à l'événement en proposant à tous les amateurs de BD de se rendre en ses murs de façon à rencontrer le dessinateur bien-aimé Serge Brachetto, qui dédicacera son œuvre le samedi 20 novembre de 14 h à 17 heures. Brachetto est l'auteur d'un ouvrage paru il y a peu aux Editions d'En Haut et qui tombe à point nommé: *Belle de nuit en noir et blanc* est en effet un polar classique et efficace qui a pour particularité de se dérouler en Afrique, à Abidjan, avec dans le rôle principal un détective noir.



MAGELLAN:
LA BD À LA TV

On ne l'écrit pas assez: l'émission pour ados et adultes *Magellan* de la Télévision Suisse Romande, diffusée en règle générale le samedi à 17 h (et rediffusée le mardi à 10 h 30), s'intéresse depuis longtemps au monde de la bande dessinée. Diffusant reportages et entretiens, produisant elle-même de nombreux sujets, *Magellan* réalise là un travail plutôt rare dans les médias électroniques qui n'ont, pour la BD, qu'un intérêt lointain et suffisant. Signalons en particulier que sera diffusé aujourd'hui le deuxième volet d'un reportage consacré au père de *Thorgal* et *Sloban*, Grzegorz Rosinski, le Polonais établi à Sierre depuis quelques années désormais. (fm)

Le petit Spirou, par Tome et Janry

© Editions Dupuis



L'ÉCRIT ET LE DESSINÉ

Pour ce faire, Fred l'humainiste use avec brio de ses deux talents conjoints, l'écriture et le dessin. Rarement comme avec lui la bande dessinée prend tout son sens, par la grâce d'un entrelacs, subtilement distillé, de dialogues admirables, d'onomatopées opportunes et de dessins poétiques. Son trait brut, unique, à la fois maladroit et épuré, permet à Fred de passer allègrement d'un monde à l'autre, d'enchaîner les formules les plus fulgurantes (le psychiatre au corbeau: «De nos jours, avec la mode qui est à l'écologie, les gens n'ont rien contre les corbeaux, mon ami; mais un corbeau qui va travailler au bureau en baskets, ça dérange.») avec les grosseurs de plan et les espaces graphiques, les niveaux de lectures avec les hachures et les à-plats.

C'est dire si Fred prouve ainsi, à travers cet album, deux choses fondamentales; d'une part, que la BD peut communiquer un sens de manière aussi forte, belle et intelligente qu'un livre ou un film; d'autre part, et c'est un peu triste de le constater, que la plupart des auteurs de BD contemporains n'ont ni l'intelligence, ni la culture, ni le style et l'originalité de Fred.



● L'histoire du corbac aux baskets par Fred Editions Dargaud